

L'héritage de Pinochet
Des entreprises de la Rive-Sud bien accueillies
Chili
page B5

Cyberpresse

Une école pour les filles de la Vallée
page B7



Claude Picher
Le spectre de Jean Doré
page C3

Hockey

2
2
page S3

Montréal se remet à grouiller

Hausse de l'emploi chez les professionnels Le taux d'inoccupation des bureaux en baisse

ANDRÉ NOËL

Autre signe de reprise, l'emploi chez les professionnels connaît une très forte augmentation depuis le début de l'année à Montréal, selon de récentes données compilées par le service de développement économique de la Ville.

Le niveau d'emploi dans les services aux entreprises était de 18 % plus élevé au cours des trois premiers trimestres de cette année, comparativement aux trois premiers trimestres de 1996, affirme

Maxime Trottier, conseiller en planification à la Ville.

« Il s'agit surtout d'emplois dans les services d'informatique, les firmes d'ingénieurs, les cabinets d'avocats et de notaires, les agences de publicité, les bureaux d'architectes, et ainsi de suite », précise M. Trottier.

« L'augmentation est importante. Elle se concentre surtout dans le centre-ville de Montréal. Cela s'ajoute aux autres signes de reprise. L'économie de Montréal conti-

nue sur sa lancée du début de l'année. »

Inversement, le taux d'inoccupation des bureaux dans le centre-ville a baissé de façon prometteuse. Il était de 17,7 % au début de l'automne, alors qu'il s'élevait à 19,7 % au début de l'année.

Réal Normandeau, commissaire industriel à l'Office de l'expansion économique, affirme que les compagnies d'aérospatiale, de biotechnologie et de produits pharmaceutiques ont de plus en plus de

difficulté à trouver du personnel qualifié.

« Le nombre d'agents libres diminue, dit-il. L'industrie de pointe recrute. La reprise se fait aussi sentir dans l'immobilier. Il commence à y avoir une pénurie de grandes surfaces industrielles correspondant aux normes actuelles (des plafonds de 18 pieds et plus, entre autres choses). »

Montréal grouille d'activités dans les secteurs de pointe, confirme Lionel Hurtubise, président du

conseil d'administration de Ericsson Communications, filiale montrealaise du géant suédois des télécommunications.

« Nous avons dépassé le cap des 1000 employés, a-t-il dit. Ericsson est maintenant le plus gros centre de recherche au Québec, le sixième au Canada. Beaucoup de bonnes initiatives ont été prises ici. »

M. Hurtubise met cependant les gouvernements en garde contre la

Voir **MONTRÉAL** en A2

L'accès au dossier Lebel était limité

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Personne à Revenu Québec ne peut avoir accès au dossier d'un député sans laisser de traces.

Dans l'affaire de la consultation de la déclaration de revenus du député bloquiste Ghislain Lebel par le cabinet du premier ministre, *La Presse* a appris hier que les dossiers d'impôt des élus fédéraux comme provinciaux, de même que ceux de certaines personnalités bien en vue, sont classés comme « sécuritaires » et leur accès est limité à une équipe très restreinte de fonctionnaires.

Pour avoir accès à ces renseignements, ces fonctionnaires doivent obtenir une autorisation spéciale, des permissions dont on conserve la trace. Certaines personnalités connues bénéficient aussi de cette sécurité supplémentaire: il y a quelques années, on avait envoyé dans ce « coffre-fort » le dossier d'impôt de Céline Dion après qu'on se soit rendu compte qu'il avait été consulté sans raisons particulières plusieurs centaines de fois.

Autre texte, page B1

De la paille... ou de la neige!



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Traçant un sentier pour leurs clients, les restaurateurs de la place Jacques-Cartier et leurs employés ont balayé eux-mêmes hier la paille qui avait été répandue devant leurs établissements pour empêcher le gel des joints de ciment entre les nouvelles plaques de granit. La Ville promet que l'accès aux restaurants sera rétabli vendredi matin. Les travaux de 4,5 millions pour la réfection de la place s'interrompent alors et reprendront au printemps prochain. « Ce sera la guerre s'ils ne sont pas terminés avant mai », a déclaré Éric Luxembar, du Saint-Amable.

Le Canada recherche un appui unanime au FMI

Pour contrer la crise qui ébranle les places boursières de l'Extrême-Orient

RUDY LE COURS
envoyé spécial, VANCOUVER

Le Canada déploie tout son arsenal diplomatique et tout son pouvoir de pays hôte du Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) pour que soit renforcé le rôle de leader du Fonds monétaire international (FMI) en matière de crise financière des États, conformément à la volonté exprimée par le G-7 lors du Sommet de Halifax en 1995.

Hier, le premier ministre Jean Chrétien a eu des tête-à-tête préparatoires au Sommet, à huis clos d'aujourd'hui avec la majorité des leaders des 18 économies membres de l'APEC.

La crise des changes a été au coeur des entretiens alors que les marchés réagissent encore

nerveusement à ce qui ressemble de plus en plus à un jeu de dominos qui touchent les économies d'Asie à tour de rôle.

Lors d'un point de presse, M. Chrétien a indiqué avoir demandé aux leaders des Philippines (Fidel Ramos), de Malaisie (Mahathir bin Mohamad), d'Indonésie (Suharto), dont les économies sont au coeur de la tourmente monétaire qui fragilise plusieurs devises asiatiques, si la situation actuelle risque de créer chez eux une récession économique. « Ils m'ont tous répondu: Non. »

Le premier ministre est d'avis que la situation actuelle est bien moins grave que celle vécue par le Mexique en 94-95, qui avait résulté en un recul de 6 % de son produit intérieur brut. Aujourd'hui le Mexique a renoué avec de forts taux

de croissance bien que les stigmates de l'effondrement du peso soient toujours bien présents au sein de la population.

Dans le cas des dragons d'Asie, la crise actuelle est de nature bien différente, a rappelé M. Chrétien. Ce n'en est pas une de l'État mais du secteur privé, alimentée en grande partie par la spéculation immobilière, la construction de gratte-ciel financés à court terme et sans couverture contre les risques de change.

En pareil cas, la thérapie doit être dispensée par le FMI, souligne M. Chrétien, même s'il applique toujours un remède de cheval.

Voir **LE CANADA** en A2

Autre texte, page C5

767

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C19
- immobilier C19 à C21
- marchandises C21
- emplois C21
- automobile C21 à C24

- affaires C2
Arts et spectacles C14 à C18
- horaires-spectacles C18
- télé-horaire C16
Bandes dessinées C20

Bridge C24
Décès C23
Économie C1 à C13
Êtes-vous observateur? C19
Feuilleton C22

HoroSCOPE C20
Informatique B7
Laval A19
Loteries A2 et A4
Monde B4 et B5
Mots croisés C22 et S10

Mot mystère C22
Politique B1 et B6
Rive-Sud A14
Tabloïd Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Le carcajou de la matière grasse - Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Faible neige
Max. -1, min. -3
Cahier Sports, page 16



HONDA



BERLINE CIVIC LX 1998

218\$ 011
par mois location 48 mois

4,8%
sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les berlines Civic 1998 neuves

tous les détails en page

Suites de la une

Montréal
se remet
à grouiller

MONTRÉAL / Suite de la page A1

tentation de trop réduire les crédits dans les programmes sociaux, ce qui pourrait nuire au développement de Montréal.

« Je soutiens la lutte contre le déficit, dit-il. Mais il faut faire attention de ne pas s'attaquer au cœur de notre société. Il ne faut pas mettre en péril la qualité de notre système d'éducation, qui fait partie du cœur. Et comme Canadien, je crois qu'il faut maintenir le filet de sécurité sociale. Je ne peux pas mener une vie agréable si je vois des gens crever de faim dans la rue Sainte-Catherine. »

Dermod Travis, éditeur du bulletin *Montréal: cette semaine*, lancera vendredi un livre de 88 pages en anglais pour aider les compagnies comme Ericsson et Bombardier à recruter des professionnels et des employés qualifiés dans le reste du Canada.

« Ces compagnies ont des problèmes de recrutement parce que les professionnels canadiens-anglais lisent des journaux comme le *Financial Post*, qui propagent une image fautive de Montréal. Dans les faits, Montréal est une ville formidable pour les professionnels. La qualité de vie est exceptionnelle pour l'Amérique du Nord, selon une organisation suisse. Le réseau d'éducation aussi. »

Le livre reproduit les témoignages de professionnels canadiens-anglais qui ont décidé de s'établir à Montréal, et « qui adorent la ville », a dit M. Travis.

SOQUIJ

Précision

■ Une erreur s'est glissée dans le texte portant sur la Société québécoise d'information juridique paru en page C22 de *La Presse* du 21 novembre. SOQUIJ fera elle-même l'intégration et la mise en place de son nouvel environnement de diffusion et, contrairement à ce que nous affirmions, ne fera pas appel à CGI et à Cyber Concept pour ce faire.

27 481 870 \$
Merci!
Objectif **29,5 millions**
Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél. (514) 288-1281
JE DONNE, JE CHANGE

L'accès au dossier Lebel était limité

L'ACCÈS / Suite de la page A1

fois par des fonctionnaires curieux. Cette protection est si étanche que l'ancien ministre des Finances, Jean Campeau, techniquement aussi responsable du Revenu, n'avait pu obtenir accès à son propre dossier sans une kyrielle d'autorisations obtenues de Québec.

Des hauts fonctionnaires du Revenu qui ont requis l'anonymat soutiennent que les cabinets politiques du ministre de l'époque, Roger Bertrand, ou du premier ministre Bouchard n'avaient jamais demandé accès à des dossiers d'élu. Ils n'ont donc pu obtenir de renseignements de l'intérieur du ministère sur le cas du député bloquiste de Chambly, Ghislain Lebel.

Au cabinet du ministre Bertrand, passé depuis à l'Industrie, on a refusé hier de commenter la rumeur voulant que M. Chevette ait été alerté par le cabinet du ministre du Revenu des problèmes du député Lebel.

Personne ne s'explique par ailleurs le fait que dans l'entourage du premier ministre Bouchard, au printemps 1996, Me Charles Chevette ait pu savoir que le député Lebel avait maille à partir avec l'impôt. Me Chevette ne nous a pas rappelés hier. L'ancien chef de cabinet de M. Bouchard, Gilbert Charland, a souligné n'avoir jamais entendu parler de ce dossier. Il est convaincu que son patron n'en avait jamais été saisi par Me Chevette.

Dans un communiqué dimanche

soir, le cabinet de M. Bouchard soulignait que les circonstances dans lesquelles M. Chevette avait appris l'existence du litige restaient « à préciser », mais que M. Chevette n'en connaissait pas la teneur.

Porte-parole des fonctionnaires syndiqués du Revenu, Rosaire Loyer relève qu'un seul cas de manque de discrétion avait été soulevé à son attention: un fonctionnaire avait fourni des renseignements à la police. La suspension de 21 jours décrétée par l'employeur avait été ramenée à deux jours. Un haut fonctionnaire du Revenu se souvient qu'un employé avait été visé par une suspension après qu'on se soit rendu compte qu'il colligeait dans les dossiers du ministère les éventuels

clients d'une entreprise de consultation qu'il projetait de fonder. L'employeur avait perdu sa cause en arbitrage et avait dû se contenter de déplacer le fonctionnaire qu'on voulait congédier.

Au cabinet de la ministre Rita Dionne-Marsolais, Richard Lacasse a précisé hier que dans les huit cas de congédiements évoqués la semaine dernière, un seul touchait la vente d'informations confidentielles. Dans les autres, on parle plutôt de « manquement grave » à l'éthique. Pour M. Loyer, on retrouve de tout dans cette catégorie: un occasionnel a été suspendu pour avoir fait le rapport d'impôt d'autres personnes. Un autre a été congédié pour avoir accepté d'aller souper avec des autochtones qui voulaient discuter de leur avis de cotisation.

Le Canada recherche
un appui unanime au FMI

LE CANADA / Suite de la page A1

« Bien sûr, les dirigeants des pays concernés (jusqu'ici les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud) auront des décisions bien difficiles à prendre, a-t-il admis, mais c'est la seule solution. »

Ainsi se nettoient les économies libéralisées, ajoute-t-on dans la délégation canadienne, où on fait aussi remarquer que la crise actuelle épargne la plupart des 18 membres de l'APEC. Le ralentissement de la croissance en Asie qui résultera inévitablement de la crise devrait signifier 0,2 % de croissance en moins pour le Canada l'an prochain, à qui on prévoyait jusque là une progression autour de 4 %.

Précédant le Sommet de l'APEC, une rencontre des sous-ministres des Finances des économies membres a eu lieu les 18 et 19 novembre à Manille (voir autre texte). Cela a abouti à une déclaration générale en faveur du FMI que le Canada voudrait voir reconnue formellement par les lea-

ders dans le communiqué final à l'issue du Sommet, plus tard aujourd'hui.

Selon des hauts fonctionnaires canadiens, deux ou trois économies membres restaient encore à convaincre hier. Mais elles n'auront guère le choix.

Le Canada, épaulé en cela par les États-Unis notamment, s'oppose par ailleurs au désir du leader malaisien que soit mis sur pied un mécanisme de surveillance pour une plus grande transparence des transactions sur le marché des changes. « Les capitaux bougent si vite qu'on se demande comment on pourrait les contrôler », a noté M. Chrétien, manifestement très peu chaud à l'idée.

On peut comprendre les doléances de la Malaisie dont la devise, le ringgit, a perdu près de 40 % de sa valeur face au dollar US depuis juin alors que son économie, à la différence de celles de Thaïlande, d'Indonésie ou de Corée, n'est pas aux prises avec une crise de liquidités requérant un SOS au FMI. Du moins pour l'instant...

La Bourse de Tokyo se redresse

Agence France-Presse TOKYO

La Bourse de Tokyo s'est légèrement redressée en fin de matinée aujourd'hui, pour terminer la demi-séance du matin en retrait de 4,2 % sur son cours de vendredi.

L'indice Nikkei, principal indicateur de la Bourse de Tokyo, a terminé à 16 014,59 points, en retrait de 706,99 points sur la clôture de vendredi.

En séance, le Nikkei était tombé sous la barre des 16 000 points, en raison d'importants ordres de ventes faisant suite à

l'annonce de la prochaine liquidation du courtier Yamaichi Securities. La Bourse de Tokyo était fermée hier, jour férié.

À Séoul, la Bourse a chuté de 5,2 % quelques instants après l'ouverture, reflétant l'inquiétude des investisseurs après l'appel de la Corée du Sud au Fonds monétaire international.

La Bourse de Bangkok a pour sa part perdu 3,1 % atteignant un nouveau record-plancher depuis huit ans.

L'indice boursier des valeurs vedettes est tombé à 399,49 points, enfonçant ainsi la barrière psychologique des 400 points.

L'abc de l'accord
de Manille

Face à la crise des monnaies qui secoue l'Extrême-Orient et ébranle les places boursières, l'APEC a organisé une réunion des sous-ministres des économies membres à Manille les 18 et 19 novembre.

Y ont participé 14 des 18 membres, soit l'Australie, le Brunei, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Étaient absents le Chili, le Mexique et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, peu concernés mais qui ont été tenus informés, ainsi que Taïwan dont le statut à l'APEC devient de plus en plus précaire à mesure que la Chine installe son rouleau compresseur diplomatique.

Des représentants du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement assistaient aussi à la réunion. Bien que le communiqué final ne l'indique pas, les pays du G-7 qui ne sont pas membres de l'APEC (l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni) étaient présents.

C'est en sa qualité de président de l'APEC en 1997 que le Canada participait. Il était représenté par Jim Judd, sous-ministre des Finances.

La résolution en 11 points qui en est ressortie voit d'un bon œil que les pays se dotent d'un cadre général de coopération sur une base régionale pour assurer la stabilité financière.

Ce cadre général, qui reconnaît le rôle central du FMI dans le système monétaire international, prévoit un mécanisme régional de surveillance complémentaire à celui du FMI, favorise la coopération et l'assistance technique et économique pour renforcer les capacités de contrôle des États, épaula les mesures qui renforcent la capacité d'intervention du FMI et prévoit la possibilité d'arrangements financiers complémentaires à l'aide apportée par le FMI. Cette aide resterait néanmoins supervisée par le FMI.

C'est en substance ce que le Canada veut faire reconnaître par les leaders membres de l'APEC.

Ce cadre s'oppose toutefois à la proposition qu'avait présentée le Japon de création d'un fonds d'aide propre à l'APEC. Le Canada et d'autres pays l'ont rejetée, car elle aurait signifié un appui objectif à la spéculation puisqu'elle en diminuait les risques inhérents et aurait donc à terme pu aggraver la crise actuelle.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
reproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Mardi, 25 novembre 1997

LOTÉRIES

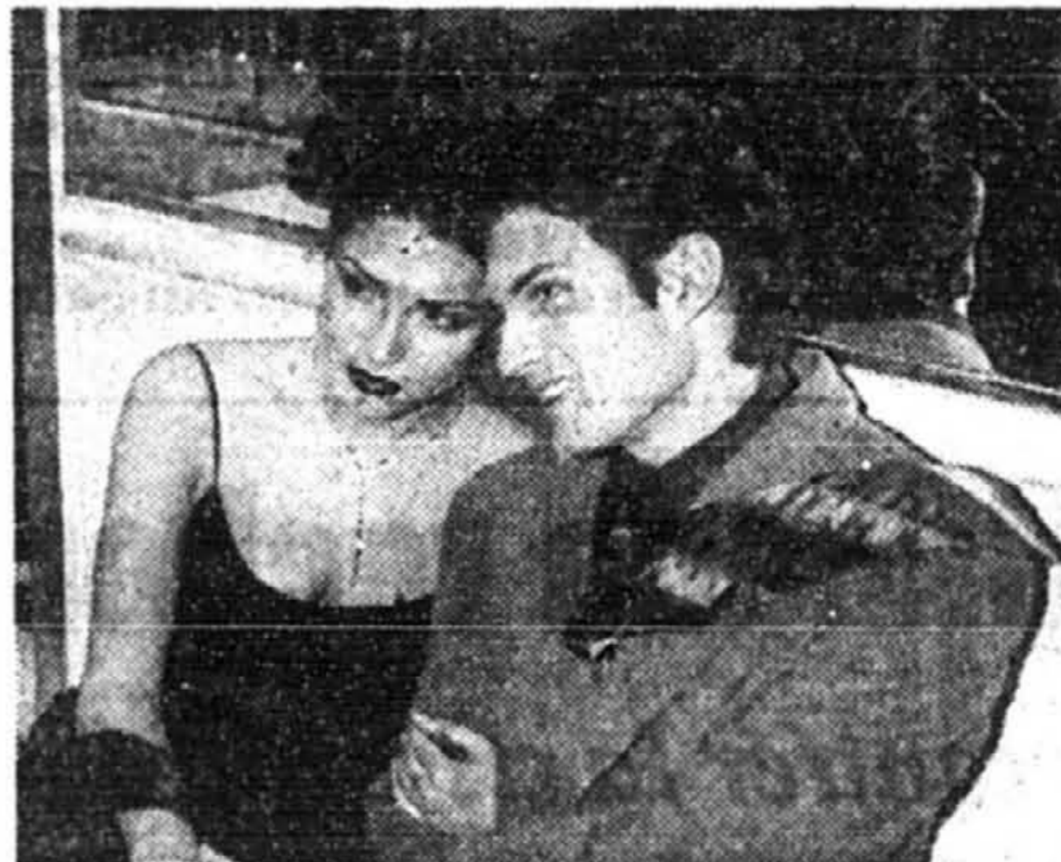
La quotidienne
à trois chiffres : 564
à quatre chiffres : 8859

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (Métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 19 h 30;
- à Brossard: 2, Place du Commerce, de 9 h à midi et de 13 h à 15 h 30. Objectif: 100 donateurs;
- à Montréal: Coopérative fédérée de Québec, salon Fédérée, 9001, boul. de l'Acadie, de 9 h 30 à midi et de 13 h à 16 h. Objectif: 100 donateurs;
- à Montréal: Gaz métropolitain, l'Atrium, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Objectif: 100 donateurs;
- à Laval: poste de police no 2, 3225, boul. Saint-Martin Est, de 11 h à 17 h. Objectif: 175 donateurs;
- à Nicolet: Institut de police, 350, avenue Youville, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 250 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Profession mannequin

■ À pareille date l'année dernière, *La Presse* consacrait un reportage sur le métier de mannequin avec deux jeunes recrues montréalaises: Jonathan, 24 ans, de l'agence Giovanni, et Marie-Maxime, 20 ans, représentée par l'agence Folio. Quatre saisons plus tard, nous les avons à nouveau rencontrés pour voir comment ils se débrouillaient dans ce marché global et ultracompetitif de la beauté. À lire demain dans le cahier Mode sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire
connaître votre opinion, composez le 285-7333;
au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous inutile le débat sur la
coloration de la margarine?

L'arrestation rapide du présumé meurtrier
du métro vous rassure-t-elle?

À cette question posée hier, le pourcentage
des réponses obtenues a été:

Oui: 73 %
Non: 21 %

LONGINES

SWISS MADE

SPORT WING

le Parchemin
Joailleur Orfèvre505 rue Ste-Catherine Est, Métro Berri,
Montréal, (514) 845-5243

Le mot du jour standard

■ Plusieurs auteurs considèrent *standard* comme un adjectif invariable. Mais le Petit Larousse suggère de le faire varier en nombre, un avis plein de bon sens qu'on retrouve aussi dans

la troisième édition du Multi.

— Des pneus standards.

Comme substantif, ce mot d'origine anglaise est considéré comme français au sens de *norme de fabrication*. *Standard* reste considéré comme un anglicisme au sens de *niveau de vie*.

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN



Relations coupables

■ Comparissant hier devant le comité de discipline du Collège des médecins, le docteur Alain Perreault, un omnipraticien pratiquant à Saint-Hyacinthe et à Saint-Thomas-d'Aquin, a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir fait, entre les mois de décembre 1991 et de juillet 1992, des « gestes abusifs à caractère sexuel, allant jusqu'à des relations sexuelles complètes » à l'endroit d'un patient, âgé d'une vingtaine d'années à l'époque. Selon la plainte déposée par le syndic du Collège, Claude Mercure, les faits reprochés au docteur Perreault sont notamment survenus au cours d'un suivi psychiatrique et constituent un manquement à son obligation de maintenir une conduite irréprochable envers son patient. Après représentations de la part des parties, le comité a mis la sanction en délibéré.

Canadien arrêté

■ Un Montréalais de 24 ans a été intercepté dimanche, alors qu'il se serait apprêté à prendre l'avion avec plus de deux kilos de cocaïne cachés dans le double fond de sa valise. Les services policiers colombiens ont arrêté Dran Minh Tan Luc, qui était sur le point de prendre un vol d'American Airlines, au départ de Barranquilla, dans le nord du pays, en direction de Miami. Le suspect est détenu pour fins d'enquête, ont indiqué les policiers.

Un manifestant montréalais meurt

■ La manifestation des postiers hier à Ottawa a été marquée par le décès d'un employé de la Société des postes. Ce postier, de Montréal, a subi un arrêt cardiaque pendant la manifestation et est décédé durant son transport à l'hôpital. Son identité n'a pas été rendue publique.

Concordia achète

■ L'Université Concordia vient d'acquérir une propriété de 30 000 pieds carrés à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Guy. Un projet antérieur prévoyait la construction à cet endroit d'appartements en copropriété qui n'ont jamais été achevés, mais dont il reste les fondations. Cette acquisition s'effectue dans le cadre du plan de revitalisation des deux campus de l'Université Concordia, soit Loyola, dans l'ouest de Montréal, et Sir George Williams, au centre-ville. La décision finale quant à l'utilisation de ce terrain sera prise au terme de la campagne de financement de 55 millions de l'université. Déjà, 35 millions ont été recueillis. En attendant, une partie du terrain vague sera aménagée en espaces verts. Par ailleurs, l'université vient d'acheter la tour du Faubourg, rue Guy, et acquerra sous peu l'immeuble du Métro Guy, sur le boulevard Maisonneuve Ouest. L'université réduit le nombre de ses immeubles loués, conformément à la politique du ministère de l'Éducation.

Sueurs froides

■ Deux randonneurs expérimentés de Montréal ont provoqué une avalanche qui a entraîné l'un d'eux 45 mètres plus bas dans un ravin sur le mont Adams, dans le New Hampshire, la neige l'enveloppant presque entièrement. Joël Reigner, âgé de 27 ans, s'en est quand même sorti et, 20 heures plus tard, il retrouvait son copain de randonnée, sain et sauf. Originaire de Chambéry, en France, Reigner est étudiant au doctorat à l'École polytechnique. Il s'est tiré de sa mésaventure avec quelques blessures mineures et un large sourire. Son compagnon de randonnée, Luc Parent, 30 ans, de Montréal, un diplômé de Poly, a craint pendant toutes ces heures que son ami fût mort enseveli sous la neige. Parent a vu Reigner être emporté par l'avalanche vers 17 h, dimanche. Parti chercher du secours, il s'est perdu dans la montagne une fois la noirceur tombée. Il a dû passer la nuit à environ 1500 mètres d'altitude, sous un arbre, et ce n'est que le lendemain matin, à 9 h30, qu'il est parvenu à Gorham, au New Hampshire, pour y trouver du secours.

Jean-François n'avait pas de réaction péritonéale, dit le médecin de l'urgence

Le témoignage du docteur Claude Leduc contredit la mère de l'enfant

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
JOLIETTE

Le docteur Claude Leduc, qui a vu le jeune Jean-François Giguère-Bélisle, le 17 juin, aux urgences de la Cité de la santé, à Laval, est formel : quand il a procédé à l'examen, l'enfant était dans un état normal.

Après lui avoir palpé l'abdomen profondément, il n'avait décelé aucune réaction péritonéale. Selon lui, le garçon de 10 ans souffrait d'une gastroentérite.

Ce médecin de 38 ans a dit hier à la coroner Anne-Marie David, qui tient à Joliette une enquête publique sur les circonstances entourant la mort de cet enfant, qu'il n'avait pas jugé bon de faire subir un examen rectal à Jean-François Giguère-Bélisle, ni de lui faire passer des tests plus approfondis parce qu'il était convaincu de son diagnostic, d'autant plus que les signes vitaux de l'enfant étaient normaux. Le garçon est décédé deux jours plus tard.

Le docteur Leduc a précisé qu'il était affecté aux urgences de la Cité de la santé, en plus d'avoir sa clinique privée, depuis 1985, et qu'il avait examiné pas moins de 6000 personnes aux prises avec des douleurs abdominales, dont beaucoup d'enfants. Normalement, ces urgences reçoivent 50 patients par quart de travail de huit heures, et, le 17 juin, le docteur Leduc a vu 31 personnes.

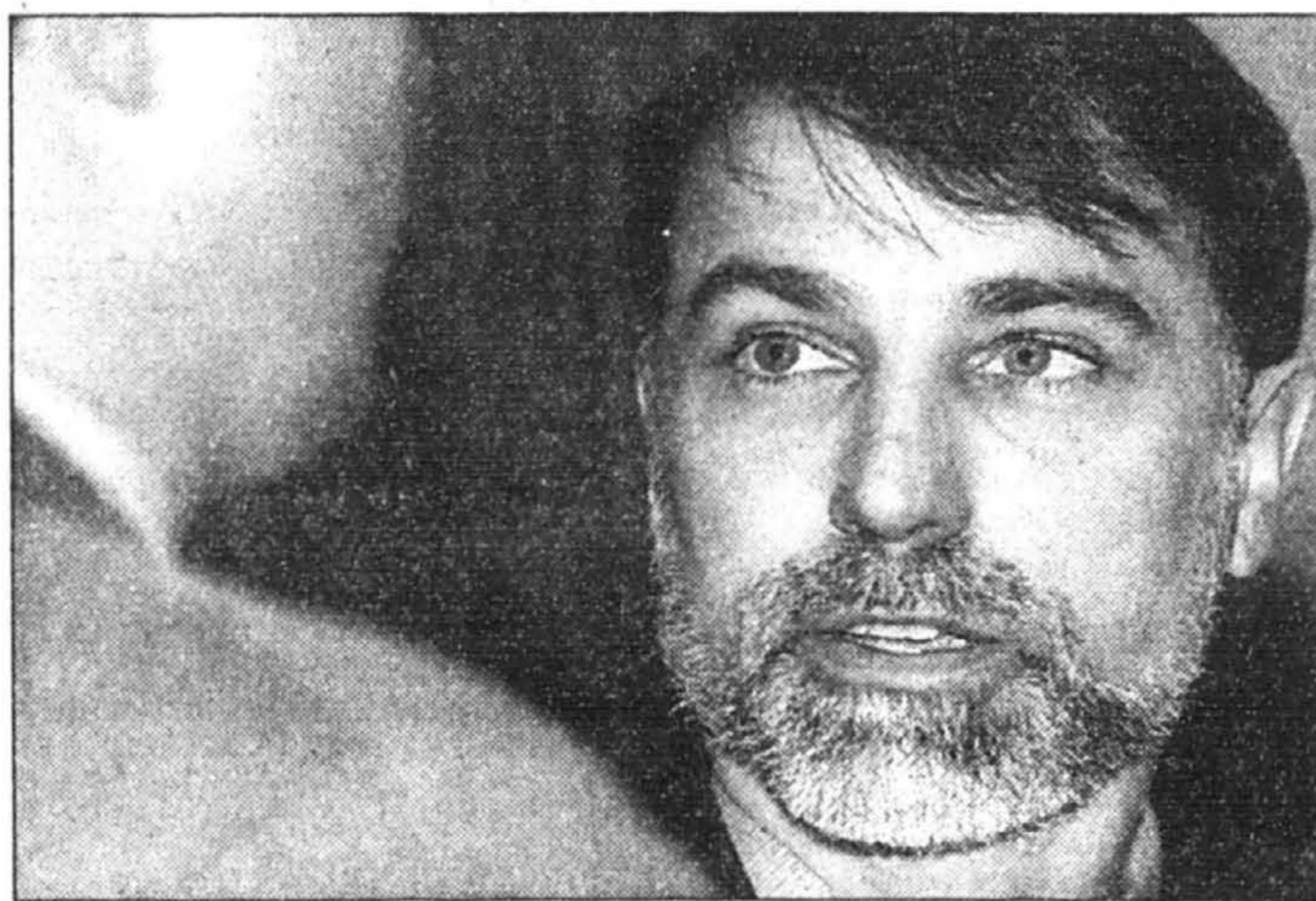


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Le docteur Claude Leduc discute avec son avocat.

Il a parlé du cas Jean-François Giguère-Bélisle comme s'il l'avait vu tout récemment et non il y a cinq mois.

« Je me souviens très bien de ce rendez-vous compte tenu des événements qui ont suivi », a-t-il précisé en réponse à Me Jean-Pierre Ménard, avocat de Johanne Giguère, la mère de Jean-François.

Sûr de lui, il a dit se souvenir d'avoir vu le garçonnet debout et que sa mère lui avait mentionné que la diarrhée avait cessé depuis la veille. Contrairement à ce que Mme Giguère a rapporté dans son témoignage, il affirme que Jean-François est monté seul sur la table d'examen.

Devant les nombreuses contradictions avec sa version des faits, Mme Giguère, en larmes, a quitté en vitesse la salle d'audience.

S'il n'a pas procédé à un examen rectal, le docteur Leduc a précisé que c'est parce que personne ne lui avait souligné que l'enfant avait du sang dans les selles. Vendredi, le docteur Christine Pelletier, de la polyclinique Terrebonne, a affirmé devant la coroner que Mme Giguère lui avait indiqué que son garçon avait du sang dans les selles et qu'elle n'avait pas procédé à un examen rectal parce qu'elle croyait que l'urgentologue de l'hôpital allait lui en faire un.

Avant de se retirer, le docteur Claude Leduc a demandé l'autorisation d'ajouter quelque chose : en fixant Johanne Giguère et son conjoint, Gaétan Groulx, il leur a offert ses condoléances en ajoutant qu'il avait pensé souvent à eux.

Pour sa part, l'infirmière Marié Gendreau, assignée au triage des patients aux urgences de la Cité de la santé, a déclaré devant la coroner que l'enfant lui avait mentionné avoir un peu de douleur au ventre et qu'après avoir questionné l'enfant et la mère, elle avait codifié le dossier du jeune patient « vert », ce qui signifie non urgent et qu'il peut attendre plus de deux heures avant d'être vu par un médecin.

L'enquête pourrait être bien plus longue que prévu. Hier, le coroner a reçu de l'avocat du chiropraticien et naturopathe Bernard Bélanger, qui a vu l'enfant la veille de sa mort, une bouteille d'alcools et une autre d'échinacea pour qu'elle puisse les faire analyser. Avant que Mme Giguère ne quitte M. Bélanger, il lui a remis ces deux « médicaments ». En agissant de la sorte, Me David veut savoir si l'alcools est, comme le dit l'avocat Michel Gagné, qui représente le docteur Leduc, un laxatif pouvant perforer un appendice, et si ce produit, comme l'échinacea, a pu jouer un rôle dans la mort de l'enfant.

Normalement, le docteur Frank Guttman, un spécialiste en pédiatrie à la retraite, devrait être le dernier témoin jeudi. Agissant comme témoin expert pour la coroner, il donnera ses conclusions sur la cause de la mort. Mais il se pourrait que son témoignage soit reporté.

Un Hells Angels s'attire les foudres de l'Immigration

Scott Steinert pourrait être expulsé aux États-Unis, son pays d'origine

ANDRÉ CÉILOTT

Dépouillé de ses biens, le Hells Angels Scott Steinert pourrait regretter de ne pas s'être présenté hier devant la Commission de l'immigration qui a ordonné son expulsion du Canada.

« L'appelant savait que la cause se poursuivait, mais il s'est absenté sans avertir ni ses avocats ni la section d'appel d'Immigration », a tranché le commissaire Yves Bourbonnais, en lisant le texte de la loi qui lui permet de renvoyer Steinert séance tenante dans son pays natal, les États-Unis.

Avant que ne tombe cette décision, les avocats du motard ont fait des pieds et des mains pour le retrouver. Faute de pouvoir le joindre, ils ont tenté de convaincre le tribunal de passer l'éponge et d'ajourner l'audience. « Il a sûrement de bonnes raisons. En deux ans, il a toujours été là », a soutenu Me Jean-François Goyette.

« C'est peut-être la météo, il a peut-être un autre alibi, peut-être qu'il y a eu confusion sur la date d'audience », a-t-il dit, visiblement décontenancé par l'attitude de son client et les... arguments du représentant d'Immigration Canada, Martin Tremblay, qui mettait en doute la bonne foi de Steinert.

« Il est clair que Steinert n'est pas intéressé à voir la fin de l'audience. En conséquence, son appel de la mesure de renvoi doit être immédiatement abandonné », a souligné M. Tremblay, rappelant que le dossier avait été reporté pas moins de sept fois depuis mai 1996.

À moins qu'il ne demande une réouverture de son dossier — il aura alors à justifier son absence d'hier, « ce qui devrait se révéler une tâche passablement ardue », prévoit un porte-parole de l'Immigration — Steinert prendra le chemin des États-Unis dès que les autorités lui mettront la main au collet. Dès hier après-midi, un mandat d'arrêt a été émis contre lui.

Originaire du Wisconsin, Scott Emmanuel Steinert, 35 ans, a passé sa jeunesse à Sorel, longtemps considéré comme le chef-lieu des Hells Angels au Canada. Comme il n'a jamais demandé la citoyenneté ca-



PHOTOTHÈQUE La Presse

Scott Steinert, 35 ans

nadienne, les enquêteurs de l'Immigration, avec l'aide des policiers de Carcajou, ont réclamé en 1996 son renvoi du pays à cause de son implication dans le crime organisé.

Steinert, dont les activités illicites s'étendent jusque dans la région de Thunder Bay, en Ontario, est devenu un membre à part entière des Hells Angels de Montréal/Sorel en mars 1996. Il a succédé à Robert Tiny Richard, décédé quelques jours plus tôt d'une crise cardiaque.

À la tête de l'agence Sensation, spécialisée dans le recrutement d'effeuilleuses de cabaret, Steinert a vu ces dernières semaines une bonne partie de ses biens placés sous séquestre par le ministère québécois de la Justice. Les ordonnances touchent notamment les deux maisons qu'il a déjà habitées, à l'île aux Pruches, à Laval.

Le fastueux mariage de Steinert, le 11 octobre dernier à Montréal (la réception avait eu lieu à Laval), avait aussi attiré l'attention des médias et de la... police

À s'offrir
SANS MODÉRATION POUR LES FÊTES



PRÉPAREZ-VOUS À RECEVOIR ET À TRINQUER.

Flûtes à champagne et verres à brandy signés Belfor & Co., 19,99 \$ la boîte de 6, en promotion.
Verres à vin et verres à liqueur signés Belfor & Co., 19,99 \$ la boîte de 6, en promotion.
Verres allongés et verres à eau signés Bottemex, 6,95 \$ la boîte de 3.



Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

CESSEZ DE VOUS GRATTER LA TÊTE, OFFREZ UNE PUCE!
La puce-a-porter des Ailes, un certificat-cadeau brillant offert en valeurs de 10 \$ à 500 \$



Enfin au volant d'un grand camion Métro-Richelieu !

PAUL ROY

Ces cinq dernières années, côté émotions, Roger Houle n'a pas chômé. Perdu son job, sa maison, son « bloc », vidé sa caisse de retraite, fait 15 « jobines » et trois dépressions, songé au suicide...

« J'avais même élaboré un plan, avec un tuyau relié à l'échappement de mon auto. »

Mais hier, il s'efforçait d'oublier tout ça. « Mon idéal, maintenant, c'est de réussir. »

Comme 61 de ses 150 collègues congédiés illégalement début 1993, c'est hier que M. Houle a repris son boulot de camionneur à 18,15 \$ l'heure pour Métro-Richelieu.

À 4 h du matin, il a sauté du lit après une demi-nuit sans grand sommeil dans son demi-sous-sol de Repentigny. Nerveux, il avait hâte de retrouver les camarades, l'atmosphère, hâte d'effectuer sa première livraison.

« J'ai 55 ans mais le bon Dieu m'a donné une bonne santé. Je veux travailler assez longtemps pour payer mes dettes et laisser quelque chose à ma femme et à mes enfants. »

Une autre maison ?

Il soupire. Il n'est pas rendu là. Mais bien sûr qu'il aimerait. « Un quatre et demi dans un sous-sol, c'est une prison quand t'as connu autre chose. »

Arrivé vers 5 h 30 au centre de distribution Mérite 1, de Rivière-des-Prairies, il est passé par la cantine avant d'aller chercher son itinéraire de la journée. « Pierre Richer, le contremaître de jour, m'a salué et m'a dit de ne pas me gêner si j'avais des questions ou des problèmes. »



Roger Houle revient de loin : « Mon idéal, maintenant, c'est de réussir », dit-il au volant de son camion Métro-Richelieu.

Ce premier contact avec un patron l'a rassuré. « Après tout ce qui est arrivé depuis cinq ans, c'est normal d'être un peu craintif. »

À 6 h, il était dans la cour au volant d'un tracteur. Ne restait plus qu'à y « pinner » (coupler) une remorque de 28 pieds remplie de boîtes de jus et de petits pois.

Mais les freins (à air) de la remorque étaient figés. Ça arrive à l'occasion. « Dans ce temps-là, tu

laisses monter l'air et tu avances et recules pour les débloquer. »

Un peu passé 7 h, le soleil s'était levé quand le camion à l'enseigne de Métro est allé prendre sa place dans le trafic postillonant de l'autoroute Métropolitaine.

Direction : 1550, Bélanger Est, une grosse épicerie Métro. « Je venais ici avant, a dit Roger Houle en descendant de camion. Mais on déchargeait là-bas. »

D'un pas décidé, il s'est dirigé

vers un gérant qui n'a pas vu sa main tendue.

« Après ce camion-là, tu recules, c'est à ton tour », lui dira le propriétaire du magasin, Sam Marciano, en serrant sans conviction la main du chauffeur et en s'étonnant de la présence chez lui de représentants de *La Presse*, à 8 h, un lundi matin.

« Je ne choisis pas qui vient livrer ici, nous expliquera-t-il. Ce

qui m'importe, c'est que ça soit livré à temps. »

Plusieurs marchands Métro ne se sont pas encore prévalus de l'offre de l'entreprise de leur livrer leurs marchandises, depuis qu'un jugement l'a obligée à réembaucher ses chauffeurs. Ce sont des marchands « affiliés ». Ils continuent de faire affaire avec les trois compagnies indépendantes qui avaient remplacé les camionneurs de Métro après leur congédiement.

Résultat, la compagnie n'a repris que ses 62 chauffeurs réguliers à temps complet, laissant (jusqu'ici) sur le carreau 53 chauffeurs qui occupaient des postes à temps partiel il y a cinq ans.

Selon Gérard Tremblay, vice-président exécutif chez Métro-Richelieu, plusieurs marchands Métro sont inquiets. Ils doutent de la capacité du secteur transport resuscité de Métro de leur offrir la même qualité de service à un prix équivalent à celui des transporteurs indépendants.

Environ 135 des 250 marchands Métro-Richelieu sont des « affiliés » qui ne sont pas tenus, selon M. Tremblay, d'utiliser le service de transport de l'entreprise. Le syndicat conteste cette affirmation.

Les deux parties divergent sur d'autres points, ce qui fait dire à M. Tremblay que ce « climat de confrontation apeure également certains marchands ».

Roger Houle est inquiet de la situation, inquiet pour ses camarades à temps partiel qui n'ont pas été rappelés.

Mais hier, au volant de son grand camion, il savourait la fin, espérait-il, d'une période noire de son existence.

LA NEON 1998



DE L'ESPACE À REVENDRE, POUR MOINS CHER.

169\$⁺ OU 14 888\$⁺
par mois

Location, terme de 30 mois. Comptant initial de 1 675 \$.

Aucun dépôt de sécurité.

PLUS:

OFFERT GRATUITEMENT, LE CONTRAT DE SERVICE PLAN D'OR SUR LES NEON NEUVES. PROTECTION ÉTENDUE DE 3 ANS OU 80 000 KM, SANS FRANCHISE. (VALEUR AU DÉTAIL DE 750 \$⁺⁺)

PLUS:

5,9% Taux de financement offert jusqu'à 60 mois*

La Neon 1998, ensemble 22D comprend : • Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
• Transmission automatique • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo • Deux sacs gonflables
• Poutres de renfort dans les portes • Console centrale • Volant inclinable • Banquette arrière à dossier séparé • Un plein d'essence • Plus 36 caractéristiques de série

SI VOUS TROUVEZ UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE QUE NOUS VOUS PROPOSONS SUR LA NEON 1998, SAUTEZ DESSUS.

Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un modèle 1998. (Détail et flottes)

Programme d'aide pour handicapés physiques
Remise additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés(e)s**

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



CHRYSLER
Dodge
Camions Dodge

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER
Plymouth
Jeep Eagle

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (630 \$), taxes, immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 \$ le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre et avoir à commander.
** Cette offre s'applique à l'achat au détail de Dodge ou Plymouth Neon 1997 et 1998 neuves. (contrat de service 301). Passez voir votre concessionnaire pour les détails et conditions.
*** Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée.
**** Cette offre s'applique à certains modèles. Elle ne s'applique ni à la Dodge Viper ni à la Plymouth Prowler. La remise comprend la TPS. Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux diplômés de cégeps et d'universités 1997, 1996 et 1995. Elle peut être combinée à l'offre sur la Neon ci-haut mentionnée. Passez voir votre concessionnaire Chrysler pour connaître les conditions et les détails.

www.chryslercanada.ca

Garderies : la CSN veut négocier avec Québec

GEORGES LAMON

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui représente 1800 travailleuses en garderie, veut regrouper ses forces pour négocier directement avec le gouvernement la prochaine convention collective de ses syndiquées.

C'est donc sur une base régionale que la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN) entend entreprendre dès le printemps la négociation de nouvelles conventions collectives pour chacune de sept régions du Québec : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Estrie, Outaouais, Montréal, Laurentides et Lanaudière. Plusieurs éléments sont communs à toutes les garderies, notamment les règles d'ancienneté, la liste de rappel, l'affichage, la sélection, le type de gestion. Il revient présentement à chaque syndicat de négocier avec son employeur, en l'occurrence le conseil d'administration composé de parents.

Selon la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, avec l'adoption de sa nouvelle politique familiale qui prévoit un tarif unique de 5 \$ par jour par enfant, le gouvernement du Québec est devenu le véritable bailleur de fonds des garderies. C'est donc avec lui que la CSN devra s'asseoir pour parler salaires. Actuellement le salaire horaire varie entre 9 \$ et 14 \$. À ce sujet, Mme Carbonneau a déclaré : « Nous n'accepterons pas que le côté des salaires échappe à cette négociation avec le gouvernement ». Elle estime d'ailleurs que ce regroupement régional permettra de réduire les inégalités entre les garderies et d'obtenir un certain rattrapage. Ce sera bénéfique aussi pour les parents qui pourront consacrer davantage de temps à la pédagogie et aux services collectifs.

Selon le vice-président de la FSSS (CSN), Jeff Begley, ce projet commun fera économiser quatre mois de débats. À la table locale de négociation on discutera des avantages sociaux, de la formation, de la préparation pédagogique, de l'aménagement du temps de travail.

La CSN représente 190 garderies principalement sans but lucratif dont les employées sont des femmes dans une proportion de 80 %, et dont les deux tiers ont au moins un diplôme d'études collégiales (DEC). On estime à près de 800 le nombre de garderies à travers le Québec. La CSN entend se servir des dispositions de la loi sur la discrimination salariale pour permettre aux travailleuses en garderie de corriger les injustices.

loto-québec résultats	
Banco	Quintémino
Tirage du 97-11-24	Tirage du 97-11-24
2 3 6 13 17	3 4
22 24 32 33 34	564 8859
36 39 40 45 46	Extra
49 59 62 64 69	Tirage du 97-11-24
	NUMÉRO: 065790

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants apparaissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La vie sans bail

Pierre Roger Nadeau est mort, vous avez dû l'apprendre dans les journaux. Mais peut-être ne savez-vous pas qui était Pierre Roger Nadeau. C'était le père du Palais du Livre, ce machin de six millions de livres sur six étages du début des années 80. Les libraires voulaient le tuer. C'était le père, aussi, de la Maison hantée et de toutes sortes d'autres machins, toujours un peu fous, un peu excessifs, rarement de bon goût. Ce n'était pas mon héros, mettons.

Bref, il a eu une belle mort Pierre Roger Nadeau. Il est mort mardi vers minuit sur le trottoir, devant un petit café qui fait aussi librairie, Le DéLire, au coin de Marie-Anne et de de La Roche. Le DéLire fêtait ce soir-là son premier anniversaire. Nadeau était ami avec Léo, la propriétaire du café, il avait parrainé l'ouverture, il avait donné des livres... Mardi donc, durant la petite fête, Nadeau a raconté sa vie, récit du François Hertel, puis il a annoncé aux gens qu'il venait d'ouvrir un nouveau restaurant dans le Vieux-Montréal, en signant un bail de 10 ans : « J'ai 74 ans, vive la vie », qu'il a dit. Et il est sorti. Un client l'a vu tomber sur le trottoir. Il est mort là, sur le trottoir.

C'est juste pour dire que la vie se vit sans bail.

LE MEILLEUR ET LE PIRE DE MONSIEUR BLANCHARD — Le meilleur : quand il parle. Le pire : quand il chante. Le meilleur : le numéro de danse à claquettes du début. Le pire : ses copains crooners. Le meilleur : sa femme Louise, à la fin. Le pire : Mitsou. Le meilleur : ses souvenirs, comment il les raconte. Le pire : ses souvenirs, comment il les arrange.

Bref, le meilleur : l'homme. Et le pire aussi : l'homme. Comme toujours en fait. Comme pour n'importe qui. Comme pour chacun

de nous. Mais avec, en plus, un sacré talent pour en rire et en pleurer.

Un beau moment de télé.

INVITATION — Question : quelle est la meilleure librairie de Montréal ?

Je sens que vous allez dire des folies. Non ce n'est ni Gallimard ni Hermes. C'est la librairie Olivieri, rue Gatineau, dans le quartier Côtés-Neiges. Même ma librairie est d'accord. Remarquez je ne vais presque jamais chez Olivieri, c'est hors de mes sentiers. Mais quand le hasard me mène par là, c'est toujours un grand plaisir.

Pourquoi la meilleure ? Essentiellement parce que ce n'est pas un fourre-tout. On n'y suit pas aveuglément les modes et les grands lancements. Un fonds très pointu en littérature étrangère. Des libraires érudits et pourtant capables de déconner si vous en avez envie. Si ça ne vous suffit pas, je vous donnerai en preuve ultime et définitive que Olivieri n'a pas vendu une seule biographie de Céline Dion, il faut dire qu'ils ont caché leurs deux seuls exemplaires en « office » dans une armoire.

Bref, tout ça pour vous dire que la librairie Olivieri accueillera jeudi de la semaine prochaine, à 18 heures, Alan Sokal, ce physicien américain qui a brocardé les intellectuels français de Lacan à Baudrillard en passant par Kristeva et Deleuze, dans un livre (*Impostures intellectuelles*, coécrit avec le physicien belge Jeann Bricmont) dans un livre, disais-je, dont la France postmoderne se remet douloureusement. Mais ne vous attendez pas à une corrida, jeudi. Les intellectuels, les vrais,



Pierre
FOGLIA

la petite fille d'un ami a fait sa première communion, samedi, c'est comme ça que c'est arrivé sur le tapis — j'ai demandé à ma fiancée :

— Toi ? T'as fait ta première communion ?

— Ben oui.

— T'allais à confesse ?

— Jusqu'à 12, 13 ans oui. Pas le choix.

— De quoi tu t'accusais ?

— Je ne savais jamais quoi dire. Je m'accusais d'avoir menti à ma mère.

— Tu mentais à ta mère ?

— Jamais.

— Alors tu mentais en disant que t'avais menti ?

— Si tu veux. Tu penses que c'est plus grave de mentir à Dieu qu'à sa mère, ou moins grave ?

— Je pense que le plus grave, c'est la religion.

LES VACHES — Cette lettre d'un lecteur (Serge Lemonde), de Sainte-Julie...

ne s'investissent, ni ne se colletent. Ils s'empoisonnent à petits coups d'épingles trempées dans de la mort-aux-rats.

Réservations recommandées.

LA RELIGION — Je ne me souviens plus comment on s'est mis à parler de religion avec ma fiancée, on n'en parle jamais — ah si, je me souviens,

J'aime les vaches, leurs formes, leur face, leur philosophie. L'hiver j'ai hâte au printemps que M. Provost sorte ses vaches. Elles sont juste de l'autre côté de ma clôture. Elles me regardent faire mon jardin, je leur parle.

Hier j'arrive chez nous, il y avait un encan chez M. Provost. J'apprends que M. Provost doit vendre ses vaches parce que des voisins se sont plaints que ça sentait le fumier.

Voilà, y'aura plus de vaches derrière chez nous.

Juste des cadres moyens qui sentent l'after-shave, et leurs femmes qui sentent ces parfums qu'on achète moins cher dans les aéroports.

RAPPEL — Éditeurs, auteurs, agents de presse, êtes-vous sourds ou nonos ? Arrêtez de m'envoyer des livres. Pour la dix millionième fois je vous rappelle que je ne suis pas critique littéraire, je suis un lecteur, j'achète mes livres comme n'importe quel autre lecteur, en me fiant aux critiques dans les journaux, au bouche-à-oreille, à ma librairie, à la réputation de l'auteur, au titre, au résumé au dos du livre, à la couverture, à mon feeling. Et je parle des livres que je lis si je veux. Si je veux pas j'en parle pas.

Ne m'envoyez pas non plus de cassettes de chansons. Je HAIS 98 % des chansons qu'on entend à la radio, et le 2 % qui reste, je le choisis moi-même, comme un grand garçon. Parlant de chanson vous avez sans doute déjà noté combien elle est en mouvement, la chanson d'amour surtout, perpétuel va-et-vient, « je pars, je m'en vais, adieu » et dans la chanson suivante, « je reviens sur le chemin »... Branche-toi Chose, tu pars ou tu reviens ? C'est fatigant. Tout ça pour vous dire que je viens d'entendre à la radio une nouvelle chanson, paraît-il très en vogue, dont le titre et le refrain vont ainsi : « Je suis venu te dire que je m'en vais ». Ça se complique, trouvez pas ? Il revient pour s'en aller. T'aurais pas pu téléphoner, ducon ?

FIDO VOUS SUIVRA LÀ OÙ VOUS IREZ.

Dans tout le Canada

Et voilà, c'est fait : Fido élargit sa couverture à l'ensemble du Canada. Si jamais vous vous trouvez à l'extérieur de ses zones de couverture SCP, Fido réacheminera tous vos appels au réseau analogique.

Pour profiter de Fido hors des zones SCP, il vous suffit de passer à l'un de nos magasins ou comptoirs et d'y faire reprogrammer votre appareil cellulaire en y intégrant votre numéro Fido. Une fois de retour dans les zones SCP, c'est votre fidèle appareil Fido qui assurera la transmission de vos communications.

Vous pouvez également vous procurer dès janvier le tout dernier cri de la technologie bi-mode : le Nokia 6190. Avec Fido, vous communiquez où que vous soyez, à la ville comme à la campagne.

Aux États-Unis

Parce que Fido est membre de l'Alliance GSM, un regroupement nord-américain d'exploitants de réseaux GSM, le Service Fido® vous suit dans plus de 500 villes américaines, et même jusqu'à Hawaï. Et ce n'est qu'un début.

Jusqu'au bout du monde

Fido est le seul sans-fil à posséder une puce. Une puce passeport qui vous ouvre les portes de la mobilité mondiale. Que vous flâniez sur les Champs-Élysées, slalomiez dans les Alpes, filiez sur l'Autobahn allemande ou encore négociez un contrat à Hong Kong, Fido sera toujours à vos côtés. Parce que plus de 100 pays utilisent déjà la même technologie que Fido.

Et un seul numéro !

La puce de Fido vous protège également contre la fraude et le piratage. Et grâce au Service Fido, vous avez accès à un large éventail de services, de l'Afficheur à l'Appel en attente en passant par les Messageries vocale, texte et fax. Mieux encore, vous aurez toujours le même numéro et ne recevrez qu'une seule facture mensuelle, que vous empruntiez les réseaux SCP Fido ou analogique. Voilà pourquoi nous croyons qu'avec Fido, vous avez en main le nec plus ultra de la communication mobile.

Si vous projetez un voyage et voulez savoir jusqu'où vous irez avec Fido, appelez-nous.

Appelez-le par son nom :
925-FIDO
www.fido.ca



fido

C'EST VOUS
LE MAÎTRE.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Montréal Trust

- Les Galeries d'Anjou
- Place Vertu
- Centre Commercial Fairview
- Les Promenades Saint-Bruno
- Place Rosemère

- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain, Brossard

Fido vous attend aussi dans les magasins suivants de la grande région de Montréal :

COMPLÉMENTE

EATON

FUTURE SHOP

AILES

BUREAU EN GROS

LA CABINE TELEPHONIQUE

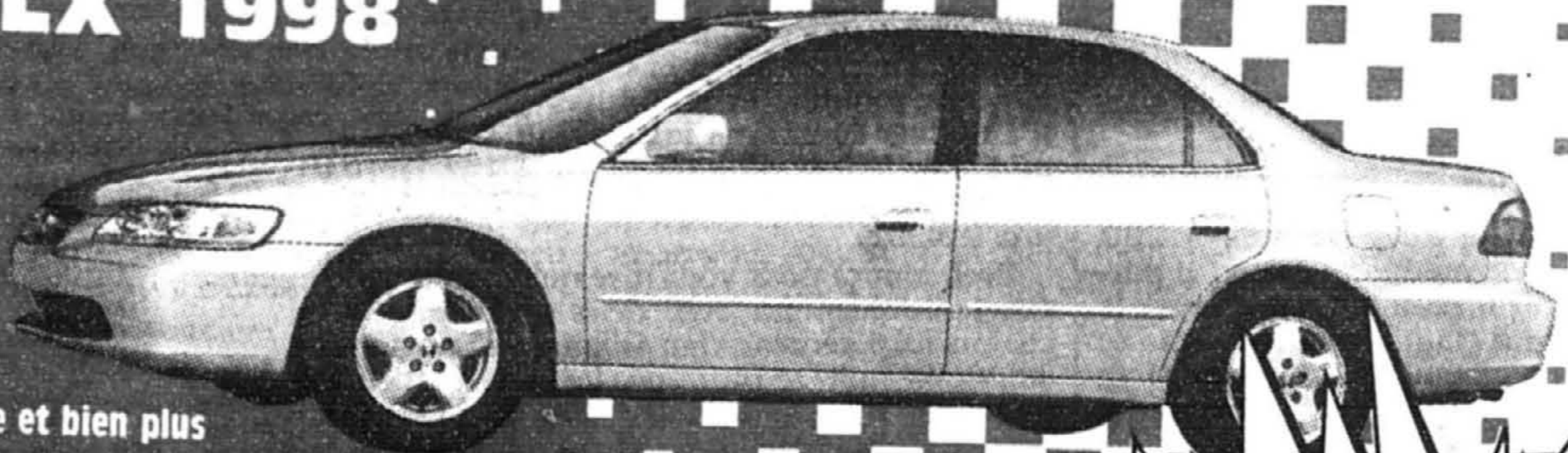
MicroAge

TÊTES D'AFFICHE À PRIX RECORDS!

BERLINE ACCORD LX 1998

318\$* par mois,
location 48 mois

Air climatisé, transmission automatique, groupe électrique et bien plus



BERLINE CIVIC LX 1998

218\$* ou
par mois,
location 48 mois

NOUVELLE OFFRE!

4,8%**

sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois sur toutes les
berlines Civic 1998 neuves



ODYSSEY 1998

298\$* ou **4,8%****
par mois,
location 48 mois

par mois,
location 48 mois

sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois sur toutes les
Odyssey 1997 et 1998 neuves



CR-V LX 1997

298\$* ou **4,8%****
par mois,
location 48 mois

par mois,
location 48 mois

sur financement d'achat
jusqu'à 60 mois sur tous
les CR-V 1997 neufs



CIVIC HATCHBACK CX 1998

208\$* par mois,
location 48 mois



ÉVÈNEMENT

**EN TÊTE
DE LIGNE**

HONDA

*Location-bail offerte par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord LX 1998 (modèle CG564W), la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W), la Odyssey 1998 (modèles RA384W et RA386W), le CR-V LX 1997 (modèle RD185V) ou sur la Civic hatchback CX 1998 (modèle EJ632W) neufs. Selon le modèle, un versement initial de 2 110 \$, 740 \$, 1 550 \$, 1 950 \$, ou 520 \$ ou un échange équivalent, la première mensualité et un dépôt de garantie de 400 \$, 275 \$, 375 \$, 375 \$ ou 250 \$ sont exigibles. Programmes sans versement initial également offerts. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. **Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tous les modèles berline Civic 1998, Odyssey 1997, 1998 et CR-V 1997 neufs pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Frais d'avocat du juge Ruffo : à Québec de payer

YVES BOISVERT

Québec devra payer les frais d'avocat de la juge Andrée Ruffo, même dans sa cause où on lui reproche d'avoir reçu de l'argent pour prononcer une conférence.

Les juges traduits devant le Conseil de la magistrature pour des accrocs déontologiques voient leurs frais d'avocat assumés par le ministère de la Justice. Mais l'ex-ministre de la Justice du Québec, Paul Bégin, avait décidé que pour la plus récente plainte déposée contre la juge Ruffo, elle devait payer elle-même son avocat.

Mme Ruffo a été blâmée en 1990

et cet été dans deux dossiers qui se sont rendus en Cour suprême et ont fait l'objet de contestations tous azimuts, dont le coût total dépasse largement le million de dollars (dont plus d'un demi-million pour son ex-avocat Michel Robert, aujourd'hui juge à la Cour d'appel).

La juge Ruffo conteste d'ailleurs devant la Cour supérieure le plus récent blâme prononcé contre elle (elle avait dit qu'elle ne tiendrait pas compte du blâme de 1990 qui lui reprochait d'avoir jugé en dehors du cadre juridique et d'avoir commenté des affaires pendantes devant elle). Pour cela, elle se fera rembourser les honoraires de son

nouvel avocat, Me André Joli-Coeur, de Québec.

Mais voilà que la juge Ruffo doit faire l'objet d'un autre procès déontologique. Cette fois, un citoyen lui reproche d'avoir reçu 1500 \$ pour prononcer une conférence au Salon de la médecine douce en 1994. Le ministre Bégin estimait que le gouvernement n'avait pas à payer pour un juge qui se défend de présumées fautes commises hors de l'exercice de ses fonctions.

Dans un jugement rendu hier à Québec, le juge Frank Barakett, de la Cour supérieure, déclare cette décision inconstitutionnelle.

D'abord, c'est parce qu'elle est

juge que Mme Ruffo est allée prononcer une conférence (faisant entre autres état de son expérience); c'est parce qu'elle est juge qu'elle est traduite devant le conseil. On ne lui reproche pas un acte privé sans rapport avec son travail.

Mais surtout, ce n'est pas à l'exécutif de décider ce qui est dans l'exercice des fonctions d'un juge. De nos jours, les juges sont appelés à communiquer avec le public de diverses façons, y compris lors d'entrevues avec des médias ou de conférences. Le jugement n'est plus le seul lieu de l'expression judiciaire. Est-ce que la juge Ruffo est allée trop loin? C'est précisément ce que

devra décider le conseil; pas le ministre.

Une audience devant le Conseil de la magistrature met en péril la fonction du juge, ajoute le magistrat. Il pourrait être tentant pour l'exécutif de « punir » certains juges qu'il n'aime pas en ne payant pas leurs frais à sa discrétion.

Le juge Barakett en vient à la conclusion que lorsque « l'exercice des fonctions judiciaires » est menacé directement, le droit au remboursement des frais d'avocat est garanti par la Constitution. C'est le cas ici, et Québec devra payer.

Au ministère de la Justice, on étudie le jugement.

Clés des contrôleurs routiers mystérieusement disparues

ANDRÉ CÉDILOT

Il n'y avait pas de surveillance des camions sur les routes de la grande région de Montréal hier, les clés des véhicules des 70 contrôleurs routiers de la Société d'assurance automobile du Québec étant mystérieusement disparues.

Le temps que la direction de la SAAQ obtienne un double des

clés, en fin d'après-midi, les employés ont été affectés à des tâches administratives. C'était le cas dans les bureaux situés à Laval, Montréal, Saint-Jean, Longueuil et Valleyfield.

Cette situation pour le moins inusitée coïncide avec des moyens de pression que les 187 surveillants routiers de la SAAQ exercent depuis un mois pour protester con-

tre la lenteur du gouvernement à rajuster leur salaire. Ce litige traîne depuis bientôt cinq ans.

Hier midi, pendant que leurs collègues poireautaient dans des bureaux, les contrôleurs routiers des autres régions du Québec s'étaient donné le mot pour prendre le lunch devant les bureaux des députés de leur circonscription. « On n'est pas d'accord avec ce qui

s'est passé à Montréal, mais c'est un signe évident que la frustration se fait de plus en plus grande chez nos membres », indique le président de la Fraternité des constables du contrôle routier, Guy Lalumière, qui souhaite la nomination d'un médiateur pour régler le conflit.

Les contrôleurs de la SAAQ et quelque 170 agents de conservation de la faune (ils demandent

aussi depuis des années un rajustement de salaire en fonction des responsabilités qu'ils assument) ont manifesté jeudi devant le parlement de Québec dans l'espoir que le premier ministre, Lucien Bouchard, respecte sa promesse de régler le dossier. Ils prévoient faire de même aujourd'hui à Sherbrooke où des représentants du Parti québécois ont un cocktail bénéfique.

Accident Tougas-Lauzon : origine inconnue

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Tout est tellement calciné dans la cabine de l'avion ayant appartenu à Jean-Claude Lauzon qu'on ne saura jamais avec certitude ce qui a provoqué l'incendie.

Les enquêteurs imaginent tout de même que le bris du réservoir d'essence (perforé par une branche) a permis au carburant de couler jusque dans la cabine de pilotage, de s'évaporer, puis de prendre feu au contact d'une composante électrique quelconque.

L'essence pourrait aussi avoir éclaboussé le moteur brûlant, où elle se serait enflammée en raison de la chaleur intense.

« L'état de l'avion laisse croire que l'incendie a débuté dans la cabine et qu'il a été alimenté là, a confirmé à La Presse l'enquêteur Marc Perreault, du Bureau des transports du Canada. C'est l'endroit le plus ravagé. D'après nos évaluations, la température a dû s'élever jusqu'à 1800 degrés Celsius! Tout a complètement fondu: on a même retrouvé de la cendre d'aluminium. »

Jean-Claude Lauzon et sa compagne, la comédienne Marie-Soleil Tougas, se sont

écrasés contre une montagne du Grand Nord québécois le 10 août dernier, l'hélicoptère de leur petit Cessna 180 tranchant la cime des arbres avant d'être la proie des flammes.

L'accident était grave, mais sans l'incendie, le couple aurait peut-être survécu. L'enquête du coroner a effectivement révélé que M. Lauzon respirait encore lorsque le feu s'est déclaré (on ignore toutefois si Marie-Soleil Tougas était toujours vivante après l'impact).

Quant aux circonstances de l'écrasement, on les connaît un peu mieux maintenant. En étudiant les pièces qui ne sont pas trop endommagées, M. Perreault a d'abord conclu que l'avion était en parfait état mécanique avant de s'abîmer. Et qu'au moment où son Cessna a piqué du nez (parce qu'il allait trop lentement pour voler), Jean-Claude Lauzon était beaucoup trop près du flanc de la montagne pour espérer s'en sortir.

« L'avion a décroché à environ 10 pieds de la montagne, indique M. Perreault. Il était trop tard pour remonter. En entraînant, on se donne environ 300 pieds pour manoeuvrer, d'autant plus qu'on est

tout naturellement porté à ralentir alors qu'il faut plutôt accélérer. »

D'après l'enquêteur, peu avant de s'écraser, le cinéaste était tombé sous la barre critique des 90 kilomètres/heure. Et il venait sans doute de se mettre dans une position encore plus difficile en tentant d'abord de contourner la montagne, puisqu'en tournant, il faut aller encore plus vite pour ne pas chuter.

« M. Lauzon a sans doute fait tout ça en désespoir de cause, souligne néanmoins M. Perreault. C'est dangereux de tout ramener à une erreur de pilotage dès que l'appareil semble en bon état. Dans la même situation, beaucoup de gens auraient pu faire la même chose. »

Selon l'enquêteur, il faut notamment se méfier des illusions d'optique. Comme beaucoup de pilotes, Jean-Claude Lauzon aurait pu être victime de « l'effet de dérive ». C'est ce qui arrive lorsqu'on oublie le facteur vent et qu'en regardant le sol, on croit que l'avion va trop vite alors qu'il n'en est rien. Il est aussi possible que le cinéaste ait baissé la tête un instant, pour vérifier quelque chose, et ait eu la surprise de voir la montagne surgir devant lui, alors qu'il était déjà trop tard.

RUBIES, SAPHIRS, EMERAUDES, BAGUES ET COLLIER OR 18 CT. AVEC DIAMANTS.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.
Christopher & Charles Kaufmann, Designers

Magasiner une Saturn, c'est beaucoup plus agréable que de magasiner une voiture.

238 \$/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 \$ comptant ou 15 403 \$†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SL1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
208 \$	1000 \$
223 \$	500 \$
238 \$	0 \$
Climatiseur 19 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 15 \$ de plus par mois	

258 \$/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 \$ comptant ou 16 503 \$†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SW1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
228 \$	1000 \$
243 \$	500 \$
258 \$	0 \$
Climatiseur 20 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 15 \$ de plus par mois	

247 \$/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 \$ comptant ou 16 873 \$†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SC1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
217 \$	1000 \$
232 \$	500 \$
247 \$	0 \$
Climatiseur 18 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 14 \$ de plus par mois	

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

Montréal métro

Le nouveau maire de Lachine accuse le directeur général de gaspillage

MARTIN PELCHAT

Le nouveau maire de Lachine, William McCullock, a publiquement dénoncé le directeur général de sa municipalité hier soir, lui reprochant d'avoir mal utilisé les fonds publics en participant la semaine dernière à un congrès d'informatique à Las Vegas.

« En me mettant dans les souliers des payeurs de taxes, j'ai trouvé ça difficilement acceptable », a lancé M. McCullock, en annonçant son intention d'exiger désormais l'approbation du conseil pour toute participation d'un fonctionnaire ou d'un élu à un tel congrès.

Le voyage du directeur général, Robert Bourgeois, avait été autorisé... par son subalterne, le directeur général adjoint, Alain Cardinal. Les dépenses de Me Bourgeois payées par la Ville n'ont pas été précisées hier soir, mais le maire a demandé qu'elles soient divulguées lors de

la prochaine séance du conseil, le 8 décembre.

M. McCullock, qui avait fait campagne en accusant son prédécesseur, Guy Dicaire, de gaspiller les fonds publics, a ouvert la séance du conseil en racontant comment il avait tenté en vain, il y a deux semaines, de dissuader Me Bourgeois de participer à ce congrès, la grande exposition informatique COMDEX. « En premier lieu, je pensais que c'était une joke », a raconté le maire devant une assistance interloquée et un Robert Bourgeois impassible.

« Je lui ai dit que j'étais contre

son départ », a poursuivi M. McCullock, en précisant avoir fait valoir à Me Bourgeois que ce voyage lui semblait mal venu avec un budget à préparer dans un contexte difficile et des négociations laborieuses en cours avec les cols bleus.



William McCullock

Me Bourgeois lui aurait expliqué qu'il avait droit à six semaines de vacances par année et qu'il n'en avait pas pris depuis un an; que ce voyage avait déjà été approuvé il y a deux mois et qu'il avait été payé d'avance.

Le maire dit avoir présumé que cette approbation venait du conseil, mais a découvert plus tard qu'elle avait plutôt été donnée par le subalterne de Me Bourgeois en vertu

d'une clause de délégation de pouvoirs contenue dans un règlement adopté il y a une dizaine d'années. « Je trouve ça un peu comique qu'un assistant approuve les dépenses de son supérieur », a laissé tomber M. McCullock pendant que des rires se faisaient entendre dans la salle du conseil.

Le maire a rappelé que le directeur général lui avait confié, peu après l'élection du 2 novembre, qu'il avait donné le mot d'ordre à ses directeurs de services de couper toute dépense « superflue, non nécessaire ». Il a donc accusé le directeur Bourgeois d'aller à l'encontre de ses propres directives en faisant ce voyage. « Il ne pratique pas ce qu'il prêche. »

Deux vétérans conseillers, Jean-Marc Héту et Yves Lemire, se sont opposés à la façon expéditive dont le maire entendait procéder à des changements au règlement sur la délégation de pouvoirs. Mais M. McCullock, un ancien conseiller

municipal, a récolté des applaudissements de l'audience en réitérant son intention de procéder et en rappelant qu'il avait voté contre ce règlement à l'époque de son adoption.

COMDEX est une grande exposition du monde informatique qui se déplace dans plusieurs villes au cours de l'année, dont certaines villes canadiennes. L'exposition était à Montréal en octobre dernier et à Toronto en juillet.

L'exposition d'automne à Las Vegas est toutefois la plus importante en terme d'exposants et comptait parmi ses invités le célèbre Bill Gates, de Microsoft. Elle a été tenue du dimanche 16 novembre au jeudi suivant. Les forfaits offerts aux visiteurs pour la fréquentation des activités coûtaient entre 200 \$ US et 1295 \$ US et ne comprenaient pas le transport ou l'hébergement.

Une trentaine de parents et amis aux funérailles de Serge Brousseau

MARCEL LAROCHE

Les funérailles de Serge Brousseau, tué à coups de marteau mardi soir dernier dans un wagon du métro de Montréal, ont été célébrées en toute simplicité hier matin en l'église Saint-Jean-Berchmans, dans le quartier Rosemont.

Devant une trentaine de parents et amis réunis pour rendre un dernier hommage à ce retraité de 50 ans, l'abbé Réal Michaud a parlé dans son homélie de la fragilité de la vie et du pardon que les membres de sa famille doivent envisager à l'égard de l'auteur de ce crime.

La cérémonie religieuse a été marquée à la toute fin par l'interprétation de la chanson *Quand les hommes vivront d'amour*, écrite par le poète québécois Raymond Lévesque. Le cercueil de la victime, sur lequel avait été déposée une gerbe de fleurs en forme de clé de sol, a par la suite été transporté à l'extérieur de l'église, suivi par son ex-épouse, Émilie Lajoie, et ses deux enfants, Yvette et Francis, supportés dans la douleur par des proches.

Depuis le meurtre de Serge Brousseau, attaqué à coups de marteau de débosselage devant une vingtaine de passagers d'une voiture du métro roulant entre les stations Joliette et Pie-IX, les policiers de la CUM ont partiellement levé le voile sur ce crime en procédant le week-end dernier à l'arrestation d'un jeune homme de 20 ans, Martin Lamoureux.

Le suspect qui a été formellement inculpé de meurtre samedi, au palais de justice de Montréal, est le fils de l'ex-conjointe de Serge Brousseau. Il a été écroué en attendant de revenir devant le tribunal le 18 décembre prochain.

Embauché en 1971 par le CP à titre de machiniste, Serge Brousseau avait été forcé de prendre une retraite anticipée, en 1995, à la suite de la fermeture des usines Angus, à Montréal.

Originaire de la Gaspésie, ce père de famille divorcé qui vivait seul dans un petit appartement du boulevard Langelier, venait de rendre visite à ses enfants et rentrait paisiblement chez lui quand il a été assassiné.



Une trentaine de parents et amis de Serge Brousseau, assassiné à coups de marteau la semaine dernière dans le métro, ont assisté, hier, à ses funérailles célébrées à l'église Saint-Jean-Berchmans, à Montréal.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

McGill au premier rang, Montréal au troisième

L'université McGill se classe la première au Canada et l'Université de Montréal, troisième, selon des Canadiens interrogés par la maison Gallup.

Avec la première place pour 10 % des répondants, McGill se démarque légèrement de l'Université de Toronto, qui est citée à hauteur de 9 %. L'an dernier, elles étaient ex aequo à 11 %. Quant à Montréal, avec 5 % plutôt que 3 % en 1996, elle ravit la troisième place à l'Université de Colombie-Britannique (UBC), qui passe de 5 % à 4 %, le même résultat que Queens.

Les universités impressionnent davantage leurs voisins. Toronto est citée par 21 % des Ontariens et 1 % des Québécois, UBC par 31 % des répondants de Colombie-Britannique, Dalhousie par 8 % de ceux des Maritimes, l'Université de l'Alberta par 16 % de ceux des Prairies, alors que Montréal et McGill sont citées à hauteur de 17 % et 25 % au Québec. McGill, qui surpasse Toronto partout sauf en Ontario, obtient des résultats de 5 % dans les Maritimes, de 3 % en Ontario et de 7 % dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

Les résultats de ce sondage sont basés sur 1003 entrevues téléphoniques avec des adultes, qui ont eu lieu entre le 22 et le 28 août. Un échantillon de cette taille est précis 19 fois sur 20, avec une marge d'erreur de 3,1 %. La marge est plus élevée quand l'échantillon est moindre. Elle est de 6 % au Québec, pour 269 entrevues.

Têtes d'affiche

■ Fidel Ramos, président des Philippines, parlera d'affaires dans son pays aux investisseurs québécois qui iront l'entendre ce vendredi, au déjeuner-causerie du Conseil des relations internationales de Montréal. La rencontre aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth. Coût : 60 \$. Renseignements : 523-7520.



Jacques Nadeau

■ Imasco, par l'entremise de l'une de ses composantes, Pharmaprix, représentée par son vice-président des services professionnels et du développement des affaires, Jacques Nadeau, vient de remettre une contribution de 15 000 \$ à la Croix-Rouge, dans le cadre de sa campagne de financement dont l'objectif est de recueillir 4,5 millions.

■ L'Atrium du Complexe Desjardins prend un air de Corée, dans le cadre de La Semaine de la Corée à Montréal, organisée par la fondation Asie Pacifique, à l'occasion de L'Année canadienne de l'Asie Pacifique. Michel Perrault, ambassa-

deur du Canada à Séoul, animera une conférence suivie de tables rondes et discussions, ce jeudi, au Centre de conférence du Complexe Guy-Favreau. Renseignements : 499-2166.

■ Le comédien Jici Lauzon, porte-parole de la fondation Mont-Saint-Antoine, et la comédienne Pauline Martin, seront les hôtes de la réception vins et fromages organisée conjointement par la fondation et le Programme d'initiation au travail de la région Est de Montréal, ce dernier organisme étant le bénéficiaire de cette activité. Inspiré du concept européen de compagnonnage, une expérience de parrainage d'un jeune par un travailleur est offerte grâce aux fonds recueillis. Le tout a lieu ce jeudi, à 18h, au centre de congrès Renaissance, à Anjou. Coût : 65 \$. Renseignements : 356-3226.

■ La fondation Promexpro pour les démunis vient de produire une vidéo dédicassée sur les démunis et le problème de la toxicomanie, en collaboration avec la Banque Nationale, la fondation Jean Lapointe, la fondation Portage et Jesta Capital. Ce vidéo a pour objectif premier de sensibiliser parents et amis de personnes aux prises avec des problèmes de drogue. On peut visionner

ce document sans frais, en se le procurant dans les Superclub Vidéo.



Johanne Carrier

Québec représentée par sa présidente Johanne Carrier, la fondation de l'Université du Québec à Montréal a pu créer un premier Fonds documentaire en relations publiques. L'UQAM est la seule université à offrir un programme de baccalauréat en relations publiques en français.

■ La publicité en agace plus d'un tant elle s'insère dans tous les espaces peuplés et les instants de nos vies. On serait donc en droit de se demander si la publicité omniprésente est rentable? C'est la question vitale à laquelle répondront des « vendeurs » : Sylvie Bourget (Aliments Ultima), Michel Coutu-

rier (Tourisme Québec), Gilles Charest (Médiabec) et Jacques Paradis (Publicité Martin), dans le cadre du prochain grand débat du Publicité-club, demain, à l'hôtel Ritz Carlton. Coût : 60 \$. Renseignements : 842-5681.



Alain Lemaire

Les fonds recueillis serviront à aménager des parcours de pêche sur la rivière Nicolet et comprendront des travaux de nettoyage et de reboisement des rives, la construction d'abris à poissons et de frayères, etc.

■ À l'occasion de la cérémonie de collation des grades d'un millier de ses étudiants, qui se déroulera vendredi, l'université Concordia a décerné un doctorat honorifique à l'analyste de valeurs mobilières et gestionnaire de portefeuilles émérite

te Ned Goodman, natif de Montréal. La Médaille d'or du gouverneur général remise à une étudiante exceptionnelle est allée à Djaffar Ait-Ali-Yahia. Le discours de clôture a été prononcé par la révérende Faye Wakeling, âme dirigeante de la Saint-Colomba House. Elle y a porté assistance aux gens défavorisés de Pointe-Saint-Charles.

■ Ont été élus au conseil d'administration du Regroupement des centres d'hébergement et de soins de longue durée, pour la région de Montréal : Colette Chagnon (hôpital Saint-Joseph), présidente; Damien Dallaire (Jacques Viger), vice-président; Chantal Lapointe (foyer CLSC-Saint-Laurent), secrétaire; Michel Bouffard (hôpital Notre-Dame de la Merci), trésorier; Jacques Houde (Biermans-Triest), membre d'office; Michel Prévost (Plateau Mont-Royal); Jean Bode (Gamelin-Laverge) et Claude Beauvais (manoir Cartierville). Coordonnateur du regroupement, André Côté.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Le CHUM affichera 200 postes d'ici une semaine, mais les syndicats demeurent insatisfaits

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Est-ce la menace d'une grève illégale de près de 3000 de ses employés ? Toujours est-il que la direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal a annoncé hier qu'elle procéderait d'ici le 2 décembre à l'affichage de plus de 200 des 925 postes demeurés vacants depuis la vague des départs à la retraite de cet été.

L'annonce a été faite hier après-midi au cours de rencontres avec les trois grands syndicats du CHUM : la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (2559 membres dans les trois pavillons), le Syndicat des salariés et salariés de l'hôpital Saint-Luc, affilié à la CEQ (1164 membres), et les syndi-

cats des employés généraux de Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu (CSN, 2735 membres).

Concrètement, le CHUM va :

- « réactiver » une entente signée en mai dernier avec le syndicat des employés généraux de Notre-Dame et combler une cinquantaine de postes ;
- remettre en marche le processus de dotation de postes à l'Hôtel-Dieu (70 postes) ;
- afficher une centaine de postes pour les attribuer à des employés bénéficiant de la sécurité d'emploi.

La semaine dernière, les employés généraux de Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu, tous affiliés à la CSN, avaient donné à leurs dirigeants syndicaux respectifs un mandat de déclencher une grève illégale au moment jugé opportun. La dotation des postes vacants figurait en bonne place parmi leurs revendications.

Les dirigeants du CHUM estiment avoir effectué hier un premier pas dans cette direction — et souhaitent avoir étouffé la menace d'un débrayage. Qualifiant la décision de

l'hôpital d'« avancée intéressante », le porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins, s'est dit confiant qu'elle saurait satisfaire les syndicats des trois pavillons.

« On espère qu'il n'y aura pas de grève illégale, parce que c'est une procédure inacceptable », a-t-il déclaré.

On n'en est pas encore là, mais les dirigeants des deux syndicats CSN ne semblaient pas particulièrement satisfaits, puisqu'ils ont annoncé, tard en soirée, que les discussions se poursuivraient à 10 h ce matin.

« Ils ne comblent que 200 postes pour les six syndicats des trois pavillons, alors qu'on réclame 570 postes seulement qu'à Notre-Dame et à l'Hôtel-Dieu », s'est indignée la présidente du syndicat des employés généraux de Notre-Dame, Jocelyne Fortier, qui a qualifié de « très faible » l'annonce du CHUM, qui « ne respecte que partiellement les ententes locales ».

« Et en ce qui a trait à l'organisation du travail, ça fait deux fois qu'on dépose le

même projet d'entente, et ils ne l'ont même pas encore regardé », a-t-elle ajouté.

Quant aux employés de Saint-Luc, affiliés à la CEQ, ils se réuniront en assemblée générale jeudi dans le but de faire le point. La semaine dernière, le président du syndicat, Jean-François Racine, avait qualifié de « peu probable » la tenue d'une grève illégale.

Finalement, Jacques Wilkins a affirmé qu'une seconde vague d'affichages suivrait rapidement la séance du conseil d'administration actuellement prévue pour le 9 décembre, où sera notamment étudié un plan d'équilibre budgétaire permettant au CHUM de couper 10 millions dans son budget 1997-1998, lui qui fait face à un déficit de 32 millions. On y examinera également le projet de regroupement des cuisines des trois établissements et le plan de réorganisation des services, qui pourrait se traduire par une réduction importante du nombre de lits.

Le conseil d'administration se réunit également ce soir, et les syndicats CSN ont déjà annoncé leur intention d'être présents.

Le budget annonce de bonnes nouvelles, dit Pierre Bourque

GILLES GAUTHIER

Le maire Pierre Bourque a affirmé hier soir que le budget de la Ville, qui est rendu public ce matin, annonce « de bonnes nouvelles pour les Montréalais » sans pour autant contenir les éléments qui caractérisent souvent les budgets préélectorales des gouvernements.

« La situation financière de la Ville est tellement difficile qu'on ne peut pas se remettre à dépenser, a-t-il expliqué. On ne le fera jamais. Nous allons vivre selon nos moyens. Il y a à Montréal une relance que nous ne voulons surtout pas freiner. »

Ce qui confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes.

M. Bourque ajoute qu'il s'agit d'un budget « qui reconnaît pour la première fois » les problèmes particuliers que Montréal éprouve à cause de sa situation de métropole et qui « tend à régler d'une façon permanente les problèmes financiers de la Ville ».

Selon le conseiller municipal Sammy Forcillo (Saint-Jacques), qui a préparé les trois derniers budgets avant d'être dépouillé de toute responsabilité au comité exécutif, l'administration annonce ce matin un gel (à 1,828 milliard) des dépenses de la Ville. M. Forcillo affirme également que Vision Montréal ne tiendra pas sa promesse des dernières élections d'abolir totalement la surtaxe sur les meubles non résidentiels.

Le budget sera formellement déposé au conseil municipal lors d'une réunion spéciale vendredi prochain. Il sera étudié la semaine prochaine par les diverses commissions du conseil et devra, selon la Charte de la Ville, être adopté avant minuit le 12 décembre.

L'administration rend également public ce matin le programme d'immobilisations de la Ville pour les années 1998, 1999 et 2000. Ce dernier pourrait contenir des annonces à caractère préélectoral.

Interrogé sur le geste et les échanges verbaux qui ont marqué la réunion du RCM qui s'est tenue dimanche dernier, le maire a déclaré, sourire en coin, qu'« il ne faut jamais se réjouir du malheur des autres. Les Montréalais ont compris quelle sorte d'opposition il y avait à l'hôtel de ville, pendant que j'essaie de bâtir un parti et une administration déterminés à redonner à Montréal sa force et son dynamisme ».

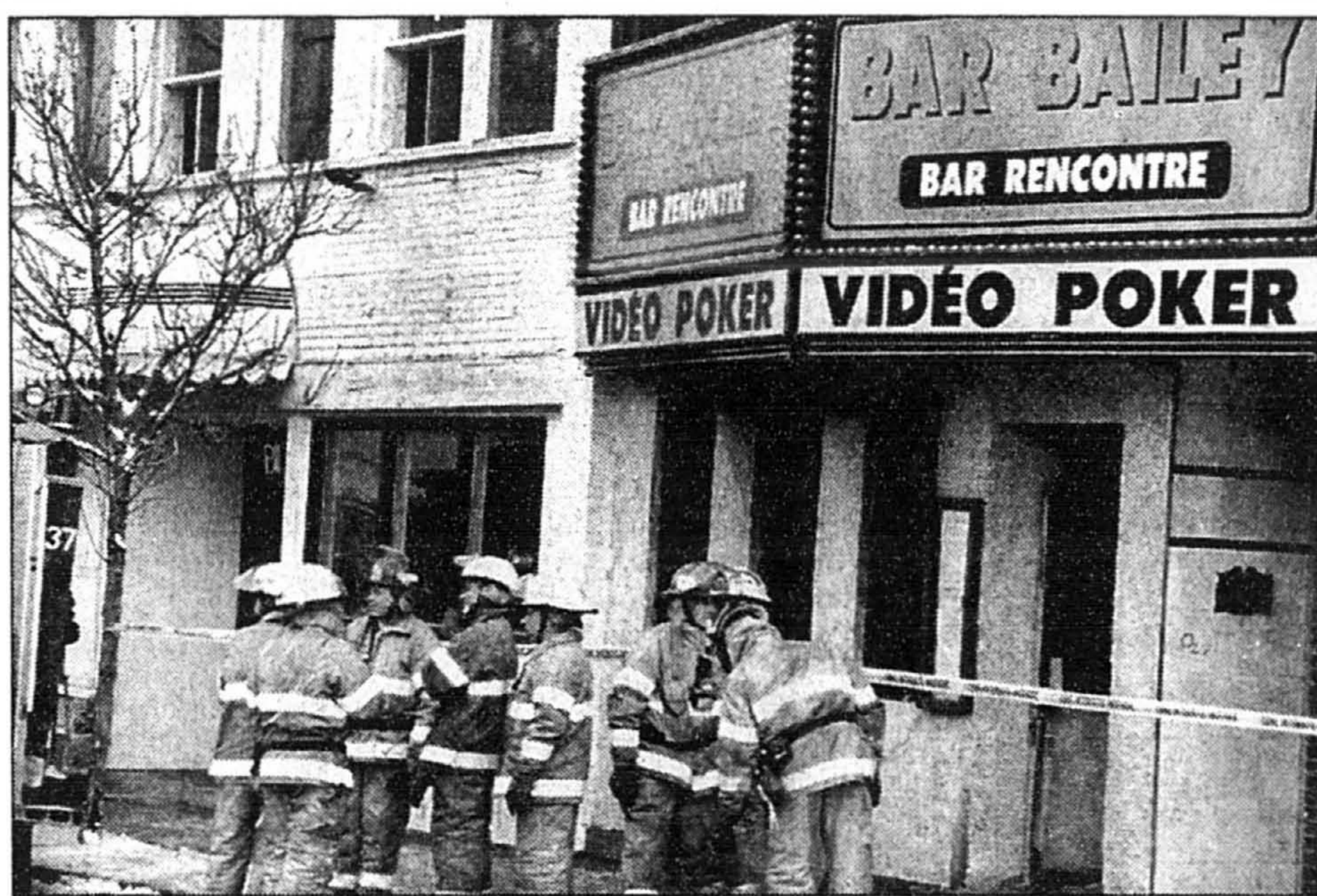


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Incendie criminel

Un bar de Montréal a été ravagé, tôt hier matin, par un violent incendie criminel. L'établissement visé, le Bailey, était fermé depuis à peine deux heures quand les flammes ont éclaté, vers 6 h 30, dans la partie arrière du commerce situé au 8387, boulevard Saint-Laurent, près de la rue de Liège, dans le nord de la métropole. Le sinistre a nécessité l'intervention d'une quarantaine de pompiers.

Jugement clément pour un meurtrier

YVES BOISVERT

Un homme qui s'est déguisé pour aller abattre le locateur de sa conjointe d'une balle à la tête a bénéficié d'une réduction d'accusation du ministère public et a été condamné à l'emprisonnement à vie, avec dix ans ferme à purger, hier.

La procureure de la Couronne, Lucie Dufresne, avait d'abord accusé Benoît Cossette de meurtre prémédité, qui entraîne une sentence de prison à vie, avec un minimum de 25 ans à purger. Mais elle a accepté, en échange d'un aveu de culpabilité, de réduire l'accusation à meurtre non prémédité.

Devant la juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, la Couronne et la défense ont recommandé le minimum (dix ans sans libération conditionnelle). La juge a entériné cette suggestion hier.

Le 6 novembre 1996, Cossette, un infir-

mier d'Urgences Santé de 37 ans, avait décidé d'aller venger sa compagne, Sylvie Desjardins. Le couple vivait au-dessus de ses moyens depuis un certain temps et n'arrivait plus à payer ses dettes. Ils devaient 2000 \$ à la caisse populaire, 5000 \$ à une société de finance pour l'achat d'une troisième voiture et, de son côté, Desjardins avait pour 1440 \$ de loyer impayé à son ex-proprétaire, Arthur Blais.

Blais avait fait expulser Desjardins de son logement en juin 1996, vu ses retards de paiement. Blais insistait pour être payé. Il était allé relancer Desjardins jusque sur son lieu de travail, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où elle était infirmière auxiliaire.

Informé de cela, Cossette décide de régler le problème lui-même. Il s'empare d'une de ses 13 armes dûment enregistrées, un revolver chargé à bloc, met une perruque et enfourche sa bicyclette. Il

abandonne sa bicyclette un kilomètre avant d'arriver à la maison de Blais, à Pointe-aux-Trembles.

Arrivé chez Blais, il lui passe des menottes, le ligote avec du ruban adhésif et le bâillonne. Il va ouvrir le coffre arrière de la voiture de Blais et, en revenant, il constate qu'il a réussi à enlever son bâillon. Cossette le fait taire d'une balle à la tempe. Son plan initial n'était que de lui « faire peur », a-t-il affirmé.

Le jour même, il appelle le 911 et s'avoue coupable. Il raconte tout par le détail aux policiers et se fait arrêter.

Il travaillait depuis 11 ans comme infirmier et, selon des lettres déposées à la cour, jouissait d'une très bonne réputation. Il vivait une sorte de burn out depuis quelque temps.

La juge Barrette-Joncas, vu les circonstances, ne voit rien à redire à la suggestion des avocats.



Inoubliable ! Resplendissante !
Comme elle.

Une autre brillante création qui témoigne de l'exceptionnel savoir-faire des designers de Birks. Sept diamants Birks pour orner cette merveilleuse bague d'anniversaire en or 14 carats blanc ou jaune. 995\$.

Aucun paiement, aucun intérêt pour trois mois. Achat minimum de 500 \$.

Sur approbation de crédit. Détails en magasin.

Courrez la chance de gagner un voyage pour deux à Tabiti ou un pendentif avec perle noire de Tabiti. Détails en magasin.



REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARRÉFOUR L'AVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

Votre moteur est congestionné?

SOIGNEZ-LE AVEC FORMULE HIVER.

Si les matins de grands froids, le moteur de votre voiture présente des symptômes d'irritation, il serait peut-être temps que vous fassiez le plein d'essence avec Formule Hiver de Shell. Spécialement adaptée aux conditions hivernales difficiles, cette essence assure de meilleurs démarrages et une meilleure combustion par temps froid et ce, sans frais supplémentaires.



Alors, prenez soin de votre moteur, ça lui fera chaud au coeur.

Formule Hiver
À chaque saison, sa solution.

FORMULE Shell

Banques : l'informatique pour suppléer la poste

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Pendant que les 45 000 travailleurs des Postes font le pied de grue devant leurs bureaux, quelques institutions bancaires tentent d'inciter les internautes à sauter la clôture et à adopter définitivement le paiement en-ligne par téléphone, modem ou Internet.

La Banque Royale, par exemple, annonçait vendredi dernier qu'elle supprimait les frais de services pendant trois mois auprès de ses 370 000 PME clientes afin de leur permettre de vérifier leurs états de comptes et d'utiliser les services en-ligne. Nathalie Legault, porte-parole de la Banque Royale, affirme que la société entend ainsi donner un coup de main aux petites et moyennes entreprises qui sont le plus touchées par l'arrêt de travail. On affirme aussi vouloir montrer plus de souplesse dans la perception des paiements et le remboursement des prêts.

Hier, *La Presse* a appris que le

Mouvement Desjardins a décidé de prolonger son offre d'inscription gratuite à AccèsD. Déjà, les consommateurs pouvaient s'inscrire sans frais jusqu'au 30 décembre au service de paiement de comptes en-ligne. L'offre est maintenant prolongée jusqu'au 30 mars. On estime que 40 % des 44 000 personnes inscrites se servent déjà d'Internet pour payer leurs comptes, tandis que les autres effectuent leurs transactions par modem ou téléphone. Depuis que l'inscription est gratuite, plus de 600 personnes s'abonnent chaque semaine.

La Banque de Montréal pour sa part offre une exonération des frais

de règlement de factures pendant toute la durée de la grève à ses quelque 300 000 clients qui utilisent les Services bancaires par téléphone. Aux consommateurs, on offre d'effectuer leurs transactions téléphoniques gratuitement éliminant tous les frais qui varient de 30 à 50 cents chacun. Cette offre ne s'applique que dans le cas des transactions faites par téléphone. Les PME clientes pour leur part n'auront plus rien à payer durant l'interruption du service postal, au guichet comme au téléphone. Sur Mbanx, le service de paiement par Internet de la Banque de Montréal, le nombre de personnes qui s'abonnent habituellement a doublé la semaine dernière. Est-ce le résultat d'une campagne plus agressive lancée en même temps que le premier anniversaire du service ou la crainte de voir la grève s'éterniser? « Il est encore trop tôt pour le dire », confie Lucie Gosse, coordonnatrice des Affaires publiques de la Banque de Montréal.

Plus de 100 000 personnes sont inscrites au service Mbanx.

À la Banque Nationale, on n'a encore rien prévu pour la durée de la grève; 15 000 personnes utilisent le Guichet personnel, qui permet d'effectuer ses transactions par modem à raison de 4 \$ par mois, tandis que 100 000 abonnés se servent du téléphone et paient 2,25 \$ mensuellement.

Toutes ces propositions sont difficiles à comparer. Dans certains cas, les frais sont minimes, alors que dans d'autres, ils sont considérables ou... inexistantes. À la Banque CIBC, par exemple, il n'y a jamais eu de frais d'adhésion. « C'est difficile pour nous d'offrir un spécial grève, constate Sylvie Godin, porte-parole de la société, nous offrons des spéciaux à l'année! » Lors du dernier recensement il y a trois mois, la société comptait plus de 135 000 abonnés à ses services électroniques.

Les annonces faites par les institutions bancaires ont suscité de

nombreuses demandes d'informations et inciteront peut-être les consommateurs à utiliser cette formule pour régler leurs factures et prendre connaissance de leurs soldes. Au grand dam de la Société des postes qui craint de voir sa clientèle s'envoler. « Nous savons qu'un client que nous perdons en est un qui ne revient plus », fait remarquer Jean-Maurice Filion, porte-parole de Postes Canada.

Selon M. Filion, les institutions bancaires figurent parmi les meilleurs clients du service des postes. « On n'a qu'à penser aux factures de cartes de crédit qui sont acheminées par la poste chaque mois. De nos jours, s'inquiète-t-il, la plupart de ces services peuvent s'effectuer de façon électronique. » Lors de la dernière grève en 1991, le phénomène d'Internet et des transactions par modem ou téléphone n'existait pas. Un nouveau concurrent que la vénérable société doit maintenant affronter.

Assurance-emploi : jour tranquille dans les centres de distribution

ANDRÉ DUCHESNE

Les chômeurs montréalais ne se bousculaient pas aux portes, hier, à la première journée d'ouverture des centres de distribution de chèques mis sur pied par le ministère canadien du Développement des ressources humaines pour pallier l'interruption du service postal.

Mais ces centres pourraient être beaucoup plus achalandés aujourd'hui et demain en raison de la publicité faite par le ministère et la Société des postes et de la distribution postale prévue demain.

« Nos employés étaient prêts, mais on a connu une journée très calme. Sur les 800 chèques que nous avions en main pour distribution, seulement 200 prestataires se sont présentés », a indiqué le directeur adjoint du bureau de Verdun, Pierre Villeneuve.

Même constat au bureau Montréal centre-ville, où seulement 300 des quelque 3300 chèques arrivés avaient été réclamés à 15 h 30. Au bureau de la section Hochelaga-Maisonneuve, on rapportait à 14 h que 400 des 1200 personnes au chômage dont les chèques étaient disponibles étaient venues les chercher.

« Tous les chèques de l'assurance-emploi émis jusqu'au 19 novembre ont été envoyés à la Société des postes. Selon moi, certains chômeurs ont décidé d'attendre jusqu'à mercredi pour voir s'ils recevront leur chèque par courrier. Ceux qui ne les auront pas reçus vont se présenter chez nous », dit Maurice Joly, responsable du centre de distribution du centre-ville.

En dépit du conflit de travail, Postes Canada assurera demain, 26

novembre, la distribution de différents chèques de prestations, à savoir :

- quelque 30 000 chèques d'assurance-emploi et d'allocations de formation qui n'ont pas été livrés dans les centres de distribution ;
- tous les chèques de pension de retraite et de la sécurité de vieillesse émis par le gouvernement fédéral ;
- tous les chèques de la sécurité du revenu, du régime des rentes, des allocations familiales, des pensions alimentaires, d'allocation logement, du curateur public et de la CSST émis par le gouvernement du Québec.

« Pour l'ensemble de la province, cela représente 900 000 chèques », indique Louise Roy, de Postes Canada.

Centres de distribution

Tous les chèques d'assurance-emploi émis après le 20 novembre ont donc été acheminés vers les centres de distribution mis sur pied par le ministère. Ils sont ouverts de 10 h à 18 h. Il faut compter trois jours entre la date d'émission du chèque et sa réception au centre. Les personnes qui s'y présentent doivent être en possession de deux cartes d'identité, de préférence avec photo.

À noter toutefois que, faute d'espace, les centres de distribution ne se trouvent pas nécessairement aux mêmes endroits que les bureaux de Développement des ressources humaines.

Le ministère a d'ailleurs acheté de la publicité dans les médias nationaux afin de faire connaître où se trouvent ces centres. On peut aussi obtenir ce renseignement en composant le 1-800-767-8253.

C'est aussi à ces endroits que les prestataires d'assurance-emploi doivent aller porter leurs cartes d'activités pour les périodes de réclamation.



PHOTO PC

Activités de grève

Un gréviste écoutait hier une allocution de ses dirigeants syndicaux, à Hull, un peu avant une marche de protestation vers le parlement d'Ottawa.

Employés vite trouvés, vite formés

Le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) a travaillé à toute vapeur pour mettre sur pied ses centres de distribution. Mais où donc a-t-il recruté le personnel? Facile : chez les prestataires d'assurance-emploi.

« Nous avons rencontré une soixantaine de candidats et en avons retenu 22. Plusieurs sont bi-

lingues ou ont travaillé auprès du public », précise le coordonnateur du centre de distribution du centre-ville de Montréal, Maurice Joly.

Ces travailleurs, que DRHC devra remercier dès la fin de la grève des Postes, ont été initiés à leurs tâches grâce à une documentation de base et une formation par vidéo-conférence tenue vendredi dernier d'un océan à l'autre.

« Cela permettait d'avoir une formation uniforme à travers tout le pays. On est maintenant prêt à recevoir les gens », mentionnent Lucie Lafontaine et Ève Landry, responsables du centre de distribution du centre-ville.

Les commis engagés reçoivent un salaire de 12,78 \$ l'heure tandis que les superviseurs ont un taux horaire de 15,97 \$.

Ne laissez pas filer une si belle occasion.



La Série Acura TL 1998

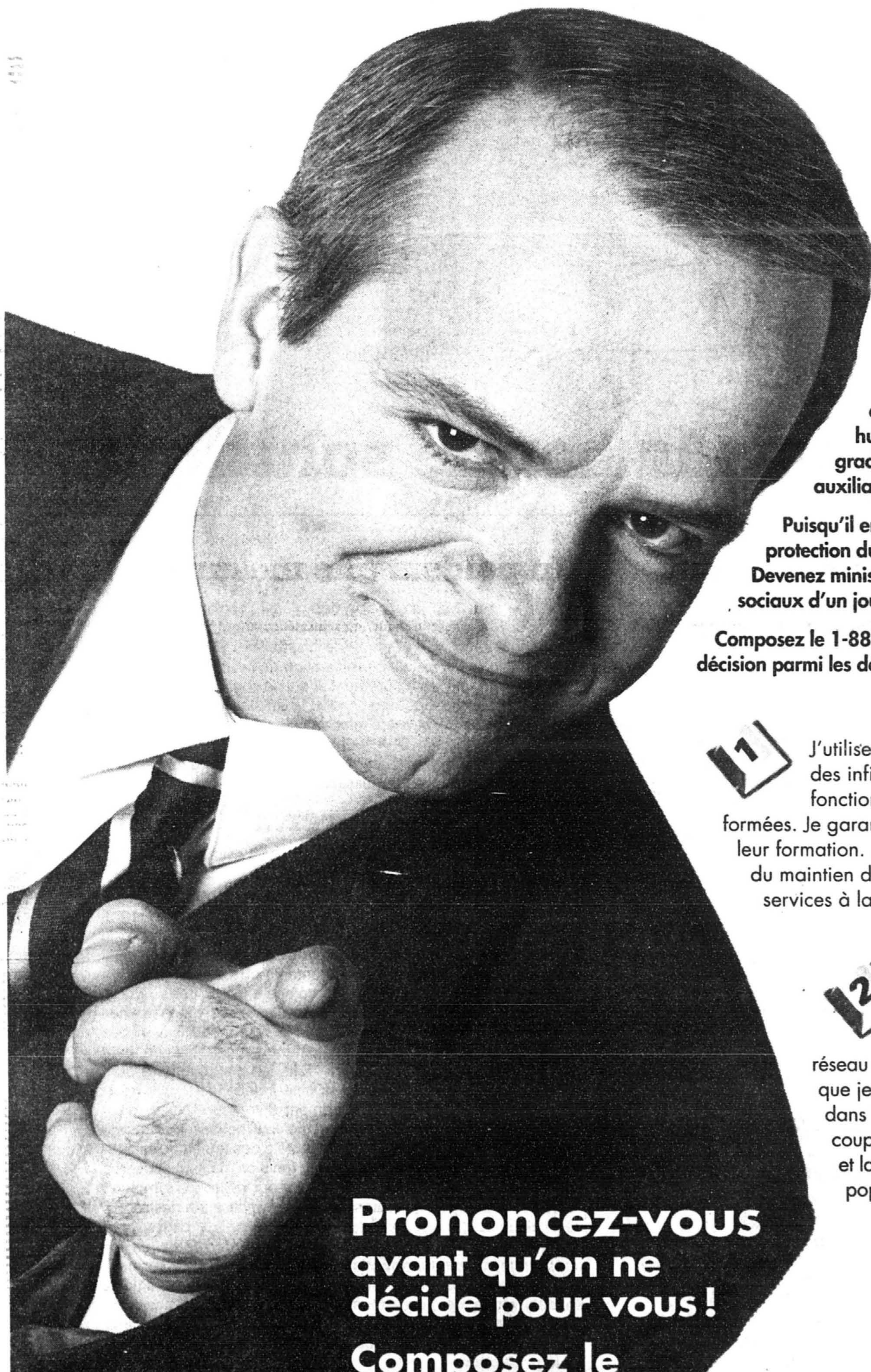
Location à compter de 408\$ par mois* pour 36 mois. Acompte de 4 850\$. PDSF de 37 000\$†

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA



*OFFRES DE LOCATION-BAIL D'UNE DURÉE LIMITÉE, établies en fonction d'une Acura 2.5TL (modèle UA264W) ou 3.2TL (modèle UA364W) 1998 neuve. Ces offres ne sont valables que par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Paiements mensuels de 408 \$ ou 458 \$, pendant 36 mois, sur approbation du crédit. Acompte ou échange équivalent de 4 850 \$ ou 5 550 \$ et premier paiement mensuel requis. Total des paiements : 19 538 \$ ou 22 038 \$. Des plans sans acompte initial sont aussi offerts. Allocation de 72 000 km (des frais de 10 \$ par km excédant les 72 000 km s'appliquent), transport et préparation inclus. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin de la location-bail, option d'achat pour un montant prédéterminé. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. †PDSF de 37 000 \$ pour la 2.5TL ou 42 000 \$ pour la 3.2TL, transport et préparation (850 \$), frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Acura. Et pour plus d'information sur la Série Acura TL, composez le 1 888 9.ACURA.9.

DEVENEZ MINISTRE DE LA SANTÉ D'UN JOUR!



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Jean Rochon, tarde à décider de la façon dont les professionnels en soins infirmiers doivent être utilisés.

Par son indécision, le ministre Rochon laisse les gestionnaires d'établissements couper le volet humain de la santé, en éliminant graduellement les infirmières auxiliaires.

Puisqu'il en va de votre santé et de la protection du public, aidez-le à décider. Devenez ministre de la Santé et des Services sociaux d'un jour et choisissez!

Composez le 1-888-5ONVOTE et indiquez votre décision parmi les deux choix suivants :



J'utilise au maximum les compétences des infirmières auxiliaires dans des fonctions pour lesquelles on les a déjà formées. Je garantis publiquement le maintien de leur formation. Ainsi, je me prononce en faveur du maintien de la qualité et de la quantité des services à la population.



Je laisse les gestionnaires d'établissements éliminer les infirmières auxiliaires du réseau de la santé. J'affirme publiquement que je n'abolis pas la profession, mais dans les faits, je laisse les postes être coupés. Ainsi, j'accepte que la qualité et la quantité des services à la population soient affectées.

**Prononcez-vous
avant qu'on ne
décide pour vous!**

Composez le

1-888-5ONVOTE



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec regroupe plus de 18 500 membres qui dispensent les soins infirmiers les plus fréquemment requis par les patients.
Sans l'infirmière auxiliaire, l'équipe des professionnels de la santé n'est pas complète.

Réforme de la Loi sur les intermédiaires de marché

Un organisme fourre-tout



ce n'est pas la bonne solution!

L'organisme fourre-tout

Les intermédiaires en assurance de personnes ne veulent pas d'un organisme fourre-tout pour encadrer leur profession. Un organisme fourre-tout poursuit trop d'objectifs divergents pour protéger adéquatement les consommateurs et assurer le progrès de la profession. Car un organisme fourre-tout va être le champ de bataille entre les différents protagonistes de l'industrie. Il va être le lieu où vont s'affronter les intérêts divergents des compagnies d'assurance, des institutions de dépôts (caisses populaires et banques) et des compagnies d'assurance en vente directe. Les 13 000 intermédiaires en assurance de personnes estiment que le ministère des Finances doit distinguer l'encadrement des intermédiaires de celui des compagnies. Ainsi, le gouvernement pourra responsabiliser les compagnies et maintenir un encadrement rigoureux pour les intermédiaires.

Bref, l'encadrement de la pratique et l'encadrement de la concurrence appartiennent à des genres qui ne se mélangent pas.

Un organisme électif... c'est une question de respect

Les intermédiaires en assurance de personnes ont sérieusement pris en charge l'évolution de leur profession. Ils se conduisent de manière responsable eu égard au mandat que leur confie le gouvernement dans l'encadrement de leur profession. Ils souhaitent toujours continuer d'assumer cette responsabilité avec un organisme d'encadrement élu et indépendant.

Les intermédiaires s'opposent à la prise en charge de leur profession par l'État et à l'idée que les membres du conseil d'administration de l'organisme d'encadrement pourraient être nommés par le ministre. Ils ne veulent pas, non plus, d'un organisme assujéti aux nominations partisans, aux lobbies politiques de la concurrence et au favoritisme. Cela serait un recul pour le Québec et contraire aux objectifs de protection des consommateurs. Toutefois, l'AIAPQ souhaite la présence de consommateurs nommés par le ministre au conseil d'administration de l'organisme d'encadrement des intermédiaires.

Un poids... une mesure

L'AIAPQ défend le principe des mêmes règles pour tous et l'encadrement de tous les praticiens qui vendent de l'assurance, indépendamment des réseaux de distribution. Depuis quelques années, il y a une véritable prolifération de praticiens qui échappent à toute forme d'encadrement et qui ne sont soumis à aucune règle de responsabilité personnelle, à aucune exigence de formation et à aucun devoir d'information et de protection auprès des consommateurs. L'AIAPQ estime que la révision de la Loi 134 doit conduire à l'encadrement de tous les praticiens au sein d'un organisme de type professionnel.

Il faut améliorer... non pas recommencer

Depuis 1989, le Québec s'est donné une politique d'encadrement des intermédiaires en assurance de personnes. Il s'agit de la Loi 134 qui régit notamment l'accès à la profession, la formation, les règles de pratique et la discipline des praticiens. Il s'agit de l'un des meilleurs encadrements au Canada et cela a contribué au développement de la compétence et de la rigueur dans le domaine de la vente et du conseil en matière d'assurance au Québec. Cette loi est fondée sur la responsabilisation des intermédiaires en les rendant directement responsables de leurs actes auprès des consommateurs. Tous les manquements sont sanctionnés par un comité de discipline indépendant. Les intermédiaires certifiés sont obligatoirement détenteurs d'une assurance responsabilité personnelle et doivent cotiser à un fonds d'indemnisation pour protéger leur clientèle des fautes qu'ils peuvent commettre dans l'exercice de leur fonction. Ils sont encadrés par un organisme à adhésion obligatoire qui veille à la formation continue, à l'inspection professionnelle, à l'application des règles de pratique et à la discipline des membres. **Dans le cadre de la révision de la Loi 134, l'Association des Intermédiaires en assurance de personnes du Québec propose des suggestions concrètes pour améliorer l'encadrement des praticiens en assurance de personnes afin que le Québec continue d'être à l'avant-garde dans ce domaine et pour assurer aux Québécois une prestation de services de qualité et une véritable protection.**



**ASSOCIATION
DES INTERMÉDIAIRES
EN ASSURANCE
DE PERSONNES
DU QUÉBEC**

**13 000
PLANIFICATEURS
D'AVENIR**

Les magazines féminins sont obsédés par le sexe, juge une étude anglaise

Agence France-Presse
LONDRES

Les magazines féminins en Grande-Bretagne sont obsédés par le sexe et présentent une image de la femme moderne superficielle et égoïste, selon une étude publiée hier par un comité d'experts britanniques.

« La femme des magazines est sortie de la cuisine seulement pour aller dans la chambre à coucher », affirme l'un des auteurs, Kenneth Minogue, ancien professeur à la prestigieuse université London School of Economics.

L'étude de l'Unité de recherche pour les affaires sociales a été réalisée par 12 universitaires et journalistes auprès des 11 principaux magazines féminins publiés en Grande-Bretagne, dont les éditions britanniques de *Cosmopolitan*, *Elle*, *Marie-Claire* ou *Prima*.

Leur verdict est sans appel. Ils jugent le contenu de la presse féminine « trivial », lui reprochant d'être « vulgaire », de ne pratiquement jamais traiter de sujets sérieux et de reléguer la mode au second plan.

« La femme des magazines a une attitude agressive de prédateur dans sa quête d'aventures sexuelles (...) de manière lassante, le langa-

ge (des revues) est vulgaire, sauvage et voyeur », accuse l'étude, qui dénonce l'image qu'elles véhiculent des hommes.

« Les hommes ne semblent être rien d'autre que des objets sexuels, qu'on envie, qu'on désire, qu'on méprise ou qu'on ridiculise. En un mot, (la femme des magazines) est aussi grossière, injurieuse et déplaisante que le plus odieux des hommes », se plaignent les auteurs.

Selon l'étude, 3,7 millions de personnes achètent les revues chaque mois et au moins le double les lisent.

Les deux seules revues relativement épargnées sont *Bella* et *Prima*. Les plus durement visées sont *Elle*, *Cosmopolitan* et *Company*, qui ne se nourrissent, aux yeux des auteurs, que « de sexe, de futilités et de nombrilisme ».

L'étude a immédiatement provoqué un tollé au sein des rédactions incriminées.

La rédactrice en chef d'*Elle* en Grande-Bretagne, Marie O'Riordan, l'a qualifiée d'« insultante », dans le quotidien *The Independent*.

« L'étude n'a pas compris le type de relation que les femmes ont avec les magazines. C'est un plaisir, une manière de s'évader », a-t-elle dit.

« Cela me met en colère quand je vois que cela vient d'universitaires qui ne comprennent rien aux magazines et aux jeunes femmes », a également protesté la rédactrice en chef de *Cosmopolitan*, Mandi Norwood.



PHOTO REUTERS

4,2 millions

Le soutien-gorge que le mannequin Tyra Banks dévoilait en souriant, hier, à son arrivée au magasin new-yorkais de Victoria's Secret, est évalué à environ 4,2 millions \$ CAN. Dessiné par le bijoutier Harry Winston, dont les colliers et boucles d'oreilles ornent les stars à Cannes et aux Oscars, la « brassière de rêve » fait partie d'une campagne de publicité insistant sur la « tradition » qu'a la chaîne de lingerie de « créer pour les Fêtes des cadeaux de la plus haute fantaisie ». Le sous-vêtement et le mannequin californien de 23 ans, qui a tourné pour Pepsi, Nike et joué dans le film *Higher Learning*, sont arrivés au magasin dans une voiture blindée.

De moins en moins de spermatozoïdes

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le nombre de spermatozoïdes produits par les hommes aux États-Unis et dans certains pays d'Europe diminue régulièrement depuis une soixantaine d'années, indique une nouvelle étude publiée hier dans une revue des Instituts nationaux de la santé.

Le décompte des spermatozoïdes par millilitre de sperme a baissé en moyenne de 1,5 % par an dans les 60 dernières années aux États-Unis et deux fois plus en Europe, selon l'auteur de ce rapport, le docteur Shanna Swan.

Les résultats d'une étude similaire n'ont pas donné de résultats concluants pour l'Asie, l'Amérique du Sud et le reste du monde, ajoute-t-elle dans la dernière livraison du mensuel *Environmental Health Perspectives*.

Le docteur Swan, directrice de la section d'épidémiologie de la reproduction au département de la Santé de Californie, espère que désormais le corps scientifique va se pencher sur la question de savoir « pourquoi il y a cette réduction ».

Celle-ci, note-t-elle, est à mettre en parallèle avec un plus grand nombre de cancers de l'appareil reproductif mâle et une multiplication de certaines malformations de naissance, comme, aux États-Unis, les cas d'hypospadias (ouverture du méat urinaire sous le pénis et non pas à son extrémité).

Le spécialiste ne pense tout de même pas que « le ciel nous tombe sur la tête » car « même si le décompte des spermatozoïdes a baissé, même s'il a atteint en moyenne 60 millions par millilitre, c'est toujours 60 millions »...

Tilley Endurables

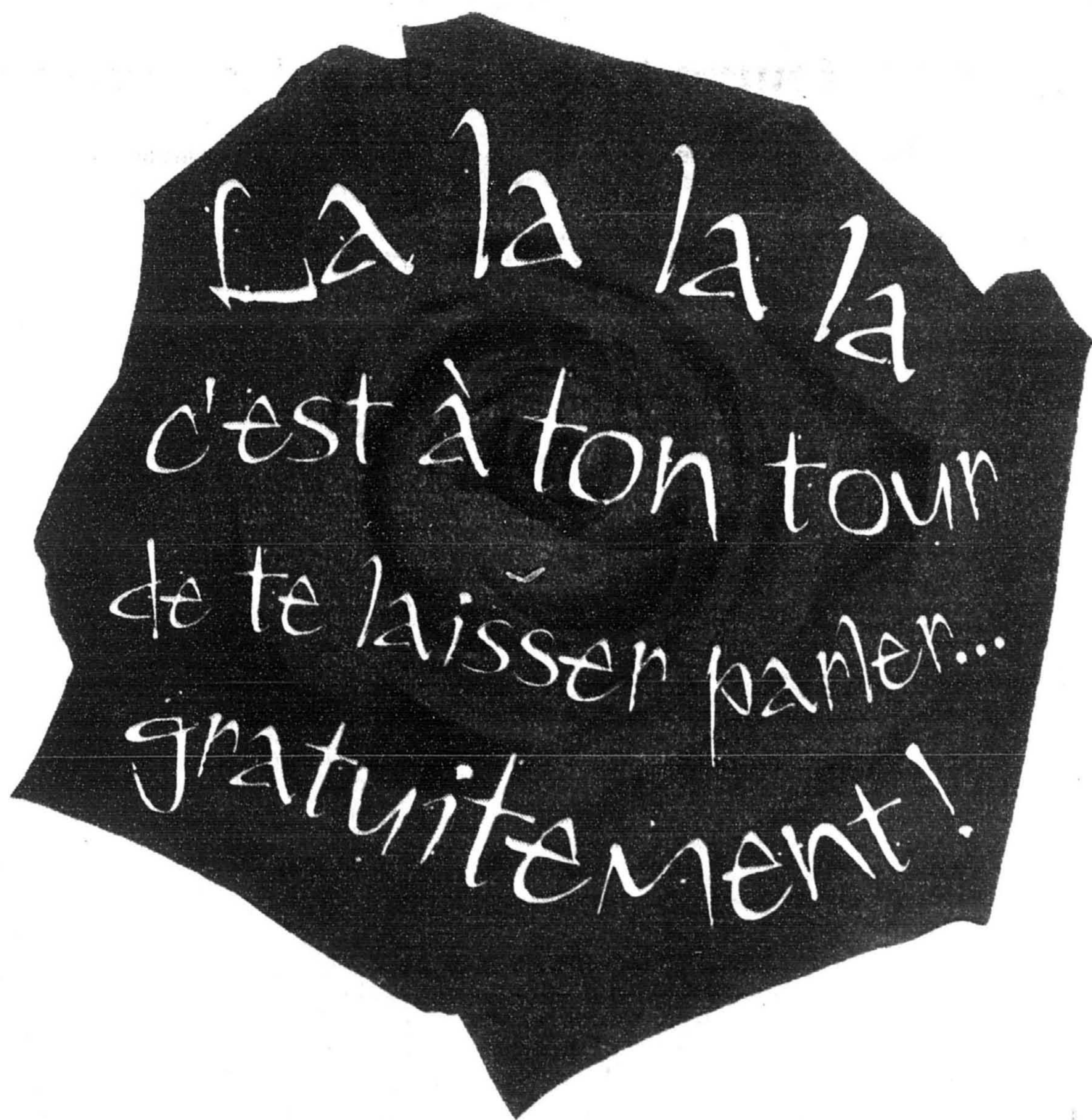


Pour tous les jours, en toute occasion

Le « TilleySilk » ressemble à s'y méprendre à une soie de poids moyen de la plus haute qualité. Pourtant, cette microfibre tissée au Japon peut être lavée et séchée à la machine et ne demande que peu ou pas de repassage.

1050, av. Laurier Ouest 272-7791

Obtenez un catalogue gratuit
1-800-465-4249



clearnet

scp

numérique



20 \$ par mois
100 minutes en tout temps

30 \$ par mois
illimité les fins de semaine
+100 minutes en tout temps

C'est votre anniversaire ? Alors, laissez-nous vous souhaiter « Bonne fête! » à notre façon en vous offrant tous vos appels locaux gratuits le jour de votre anniversaire. Un autre petit extra du SCP Clearnet qui ne devrait toutefois pas vous faire oublier tous les autres dont vous profitez durant l'année: notre service à la clientèle 24 heures sur 24, notre facturation à la seconde, ainsi que des forfaits mensuels incluant 100 minutes de temps d'appel pour aussi peu que 20\$, ce qui rend le SCP Clearnet beaucoup moins cher à utiliser qu'un cellulaire. Qu'attendez-vous ? Le futur est simple.

Appelez le 1 888 CLEARNET™ (1 888 253-2763) ou visitez notre site web au www.clearnet.com pour plus de détails. Vendu à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal ou chez les marchands participants de:



Rive-Sud

Entente entre Saint-Lambert et ses employés

MARTHA GAGNON

Le maire de Saint-Lambert était fier d'annoncer hier la signature d'une entente avec l'ensemble des employés municipaux pour réduire la masse salariale globale de 6 %.

« C'est le résultat de discussions entreprises en août, a expliqué Guy Boissy. Il y a longtemps que la Ville préparait le terrain. Nous avons obtenu une entente avec toutes les catégories d'employés, ce qui est plutôt rare dans le contexte actuel. »

Malgré cette bonne nouvelle, le maire affirme ne pouvoir promettre un gel de l'impôt foncier, pour l'instant. « Avant les nouveaux transferts gouvernementaux, la Ville s'était déjà engagée à réaliser les travaux d'agrandissement à l'usine

de filtration sans augmenter les taxes, explique-t-il. Depuis deux ans, on a réduit les dépenses de 1,5 million. Notre marge de manoeuvre est mince si nous voulons effectuer d'autres travaux d'infrastructure. »

L'entente prévoit le départ de 19 employés, dont 17 à la retraite. Ces changements permettent à la Ville d'abolir cinq postes et d'effectuer un reclassement à des échelons inférieurs dans le cas de 14 autres. La municipalité récupère ainsi près de 600 000 \$ par année.

Selon M. Boissy, l'effort des em-

ployés, qui se traduit aussi par une réorganisation du travail, permet d'acquitter une partie de la facture gouvernementale de 1,2 million. « Dans certains cas, précise-t-il, nous avons utilisé le surplus du fonds de retraite pour accélérer les départs à la retraite. Des postes seront comblés par des employés dont les conditions sont inférieures. Par exemple, un nouveau policier devra attendre sept ans avant d'atteindre le salaire maximum. »

Le maire relie aussi le succès des négociations au fait que les employés ont participé ces dernières années à des cours sur la « négociation raisonnée qui consiste à fixer des règles acceptables et à établir un partenariat ». M. Boissy explique que les mentalités ont changé. « Les employés sont plus concili-

ants dans l'organisation du travail, dit-il. Les économies sont faites d'un ensemble de petites choses. Par exemple, les cols bleus ont accepté de tracer les lignes blanches dans les rues la nuit au lieu du jour, ce qui permet une économie de 7000 \$. Le déneigement sera effectué par trois équipes au lieu de deux afin de réduire le coût des heures supplémentaires. »

Climat tendu entre

Beloil et ses policiers

La situation est loin d'être aussi sereine à Beloil où les policiers font la vie dure aux élus. Depuis plusieurs jours, les voitures de police circulent dans les rues avec des affiches montrant les photos des cinq conseillers majoritaires au conseil qu'ils traitent d'incompé-

tents à la suite de l'échec de leurs négociations.

Le conseiller Jacques Turcotte a trouvé « irrespectueuse et grossière » une de ces affiches, publiée dans le journal local, où les policiers s'en prenaient plus particulièrement à un de ses collègues en lui faisant dire : « Je suis beau, je suis fin mais je fais chier. »

« C'est enfantin; les policiers vont se mettre la population à dos », estime M. Turcotte, de l'Équipe des citoyens, le nouveau nom que vient de se donner le groupe des cinq conseillers. Selon lui, aucune mesure disciplinaire n'a encore été prise. La Ville, qui veut éviter de jeter de l'huile sur le feu, rencontre ce soir son avocat, responsable des négociations, pour faire le point sur la situation.

Saint-Hubert
licencie
le tiers de
ses cadres

Onze personnes
vont se retrouver
sans travail

MARC THIBODEAU

La municipalité de Saint-Hubert, aux prises avec de sérieuses difficultés financières, a décidé récemment de licencier le tiers de ses cadres.

« C'était la seule solution pour pallier la perte de revenus à laquelle nous sommes confrontés tout en respectant notre promesse de geler le compte de taxes des contribuables », explique le directeur général de la municipalité, Guy Benedetti.

Cette perte de revenus, poursuit M. Benedetti, découle de plusieurs facteurs : la facture imposée par Québec aux municipalités, qui se traduit à Saint-Hubert par un manque à gagner de près de 3,5 millions, la fermeture de la base militaire ainsi que la chute de revenus fonciers due au déclin du marché immobilier.

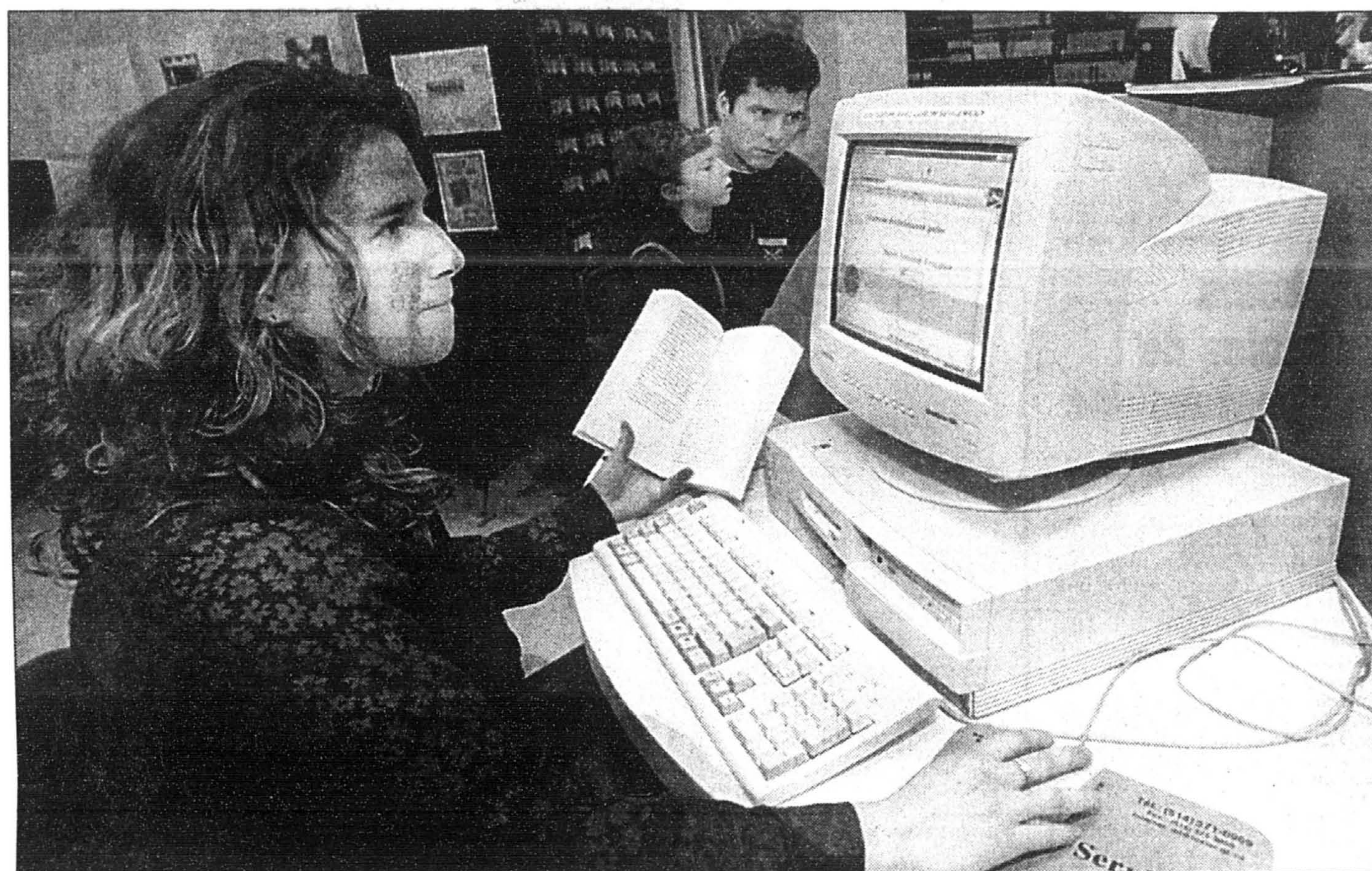
En supprimant 18 des 60 postes de cadres de l'administration, Saint-Hubert entend générer des économies annuelles de 900 000 \$.

Onze personnes se retrouveront sans travail, affirme M. Benedetti, puisque les autres postes de cadres éliminés n'avaient pas été comblés au cours des derniers mois.

La Ville entend offrir des services de soutien aux employés touchés par le plan de redressement afin de les aider à réorienter leur carrière.

« Plusieurs n'ont pas encore décidé s'ils prendront leur retraite ou s'ils chercheront à se trouver un nouvel emploi. C'est un choix personnel », a commenté M. Benedetti.

Tous les services, dit-il, ont été touchés par le plan, qui a été approuvé par le conseil municipal le 11 novembre. Il entraîne notamment la fusion des services techniques, de permis et d'évaluation ainsi que de planification et de développement.



Située à l'intérieur du collège de Valleyfield, la nouvelle bibliothèque publique Armand-Frappier sert à la fois les élèves et les citoyens. Julie Vincent, 17 ans, consulte un cédérom, tandis que Denis Blanchette bouquine avec son fils Louis-Philippe.

Une bibliothèque nouveau genre

MARTHA GAGNON

Fidèle abonnée depuis 20 ans, Colette Babin, contemplant avec satisfaction hier les vastes rayons de la nouvelle bibliothèque Armand-Frappier de Valleyfield, qui compte 100 000 volumes et représente un concept nouveau au Québec.

« En s'unissant, la Ville et le Collège Salaberry-de-Valleyfield nous ont donné une bibliothèque publique moderne, spacieuse et très bien garnie, dit Mme Babin. On a gagné en qualité et en quantité. Le mélange de la clientèle étudiante à la population est aussi une source de stimulation. »

Un avis que partage le collégien Alexandre Valiquette : « Une bibliothèque doit répondre aux besoins de tous. » À l'aube du nou-

veau millénaire, on prévoit déjà y réaliser « le Salon de l'an 2000 », un important salon du livre.

Inaugurée hier en présence de plusieurs représentants politiques, la bibliothèque constitue un bel exemple de concertation des organisations scolaires et municipales pour mieux gérer les équipements culturels. La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, qui ne pouvait être présente à la cérémonie, a tout de même exprimé sa satisfaction dans un message diffusé sur un grand écran. Une réalisation qui répond aux attentes de son ministère et de celui de l'Éducation, qui ont signé un protocole pour favoriser ce genre de jumelage.

Selon Manon Allen, bibliothécaire, « Il s'agit d'un concept encore nouveau au Québec. Il est rare qu'une ville et une institution collégiale fusionnent leurs ressources

pour exploiter une bibliothèque commune, haut de gamme, qui desservira les 2000 élèves et les 28 000 citoyens sans compter ceux des villes avoisinantes. »

Le nombre de places à la bibliothèque est passé de 20 à 220. L'achalandage moyen anticipé est de 850 à 1000 utilisateurs par jour.

La bibliothèque municipale était auparavant située au deuxième étage d'une ancienne école, donc moins accessible et beaucoup moins confortable. Devant la nécessité de moderniser le service, le maire Denis Lapointe a entrepris des discussions avec le directeur du collège, Jacques Turgeon, qui ont mené à la signature d'une entente de 20 ans et à la création d'une corporation sans but lucratif.

Selon cette entente, la Ville n'assume aucun loyer et le budget de fonctionnement de la bibliothèque est maintenu pour cinq ans sans ré-

duction de personnel.

Grâce à une subvention de 438 700 \$ de Québec et l'aide de la Ville, la bibliothèque du collège a été entièrement rénovée au coût de 1,1 million de dollars. Le public dispose d'une entrée indépendante. L'aménagement est neuf et un coin spécial, joliment décoré, a été aménagé pour les enfants. La bibliothèque, qui occupe deux étages, aura prochainement quatre postes Internet et dispose dorénavant de divers équipements audiovisuels (lecteurs de cédéroms, livres-cassettes). Une subvention globale de plus de 60 000 \$ a aussi été accordée à cet effet.

Colette Babin, qui emprunte une dizaine de livres aux trois semaines, apprécie particulièrement la nouvelle bibliothèque pour « les nouveaux livres de documentation qui ne servent plus seulement aux étudiants, mais à tout le monde ».

HONDABAS PRIX HONDABAS PRIX HONDABAS PRIX HONDABAS PRIX



FINANCEMENT
4.8%



0\$ comptant disponible
à partir de **298\$***/mois
INCLUANT : CLIMATISEUR • GROUPE ÉLECTRIQUE • AUTOMATIQUE

0\$ comptant disponible
à partir de **298\$***/mois
INCLUANT : CLIMATISEUR • GROUPE ÉLECTRIQUE • AUTOMATIQUE

0\$ comptant disponible
à partir de **318\$***/mois
INCLUANT : CLIMATISEUR • GROUPE ÉLECTRIQUE • AUTOMATIQUE

PEU-IMPORTE OÙ VOUS
AVEZ ACHETÉ VOTRE
HONDA
SERVICE
39,95\$
de l'heure
JUSQU'À MINUIT

RIVE-NORD
HAMEL
HONDA
130, rue Dubois, St-Eustache 491-0440
Voie de service de l'aut. 640... 875-1919

Internet : www.groupehamel.com
Téléphonez-nous
HAMEL
OUVERT JUSQU'À 21H
875-1919

RIVE-SUD
CHAMBLY
HONDA
850, boul. Périgny, Chambly 658-6699
À 15 minutes des 3 ponts, rte 112... 990-6699

toujours
500\$
de plus pour votre
échange!
Toutes
marques
acceptées.

*Bail 48 mois, T.T.P. en sus, comptant ou échange équivalent 1996 pour C.R.V., 2560 \$ pour Odyssey, Accord 2 110 \$, v.z. garantie, 96 000 km inclus. **Sur approbation de crédit.

HAMEL
Une affaire de confiance!

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION
*** 1997 et moins
100 000 km et plus

GARAGE
RECOMMANDÉ
CAA

La Cour refuse d'obliger Laidlaw à éliminer les sols contaminés

MARTHA GAGNON

La juge Pierrette Sévigny, de la Cour supérieure, a haussé à 50 000 \$ l'amende imposée à la compagnie Laidlaw pour avoir enfoui illégalement des contenants de déchets toxiques, entre 1973 et 1975, mais refuse d'ordonner le retrait des sols contaminés qui sont toujours entreposés à Mercier.

Dans un jugement d'une vingtaine de pages qui vient d'être rendu, elle donne en partie raison au procureur général qui en avait appelé de la sentence imposée en 96 par le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec à Valleyfield. La juge Sévigny condamne la multinationale Laidlaw à payer l'amende maximale de 50 000 \$ prévue à la Loi sur l'environnement au lieu de 10 000 \$, en plus des frais d'expertise de 25 000 \$.

La sentence avait soulevé de vives protestations à l'époque. La Coalition décontamination Mercier réclamait non seulement l'amende maximale de 50 000 \$, qu'elle jugeait « presque ridicule », mais surtout la disparition des sols contaminés et la remise en état des lieux, ce qui représente pour la compagnie des dépenses de plusieurs millions de dollars.

La juge Sévigny estime que l'infraction commise par Laidlaw comporte une « forme d'abus de confiance » envers la communauté environnante et les autorités gouvernementales qui avaient émis les permis d'exploitation.

« Laidlaw a créé un véritable monopole en ce qui a trait à la manipulation de déchets dangereux, note la juge. Elle devait, à la demande des autorités, protéger la région contre la contamination. Au lieu d'être incinérés ou éliminés, les déchets reçus ont été enfouis dans le sol, une infraction qui fut continue et s'est perpétuée durant plusieurs années. »

Selon elle, le tribunal de première instance a donné trop de considération au fait que « la corporation intimée n'a pas acquis de bénéfices pécuniaires suite à l'infraction en raison d'un changement d'actionnaires ».

La juge maintient toutefois la décision du juge Mercier de ne pas imposer à Laidlaw l'obligation d'enlever les matières contaminées pour les transporter dans un lieu d'incinération. Elle estime que le tribunal a un pouvoir d'intervention limité en cette matière. Selon elle, il n'est pas le forum approprié pour régler cette question qui « entraîne un problème de responsabilité civile complexe ».

La juge va plus loin en affirmant qu'« une cour doit éviter de se laisser entraîner par une vague de frénésie et d'indignation collective, non justifiée par la preuve, mais soulevée par un militantisme aveuglé. La clameur ne représente pas toujours l'intérêt public ».

Elle ajoute que le juge Mercier a eu raison de n'accorder aucune crédibilité au témoin Daniel Green, responsable de la Société pour vaincre la pollution. « Ce témoin a manqué de limpidité en se donnant en cour le titre universitaire d'expert en biologie et toxicologie qu'il ne possédait pas. »

Selon un porte-parole de Laidlaw, la compagnie est en discussion actuellement pour trouver une solution à l'élimination des sols contaminés entreposés à Mercier dans des conditions sûres, selon elle.

Une compagnie crée 112 emplois à Magog

Presse Canadienne
MAGOG

La région de Magog s'enrichit de 112 emplois avec la venue de l'entreprise Electro Coil, qui réusinera des alternateurs et des démarreurs d'automobiles et de camions.

Le Centre de démarrage d'entreprises, construit il y a deux ans dans le parc industriel de Magog, pourra afficher complet grâce à cet investissement.

Selon le président de l'entreprise, Pierre Bélanger, une fois sa vitesse de croisière atteinte, soit environ un an après le début de la production, elle emploiera 112 personnes.

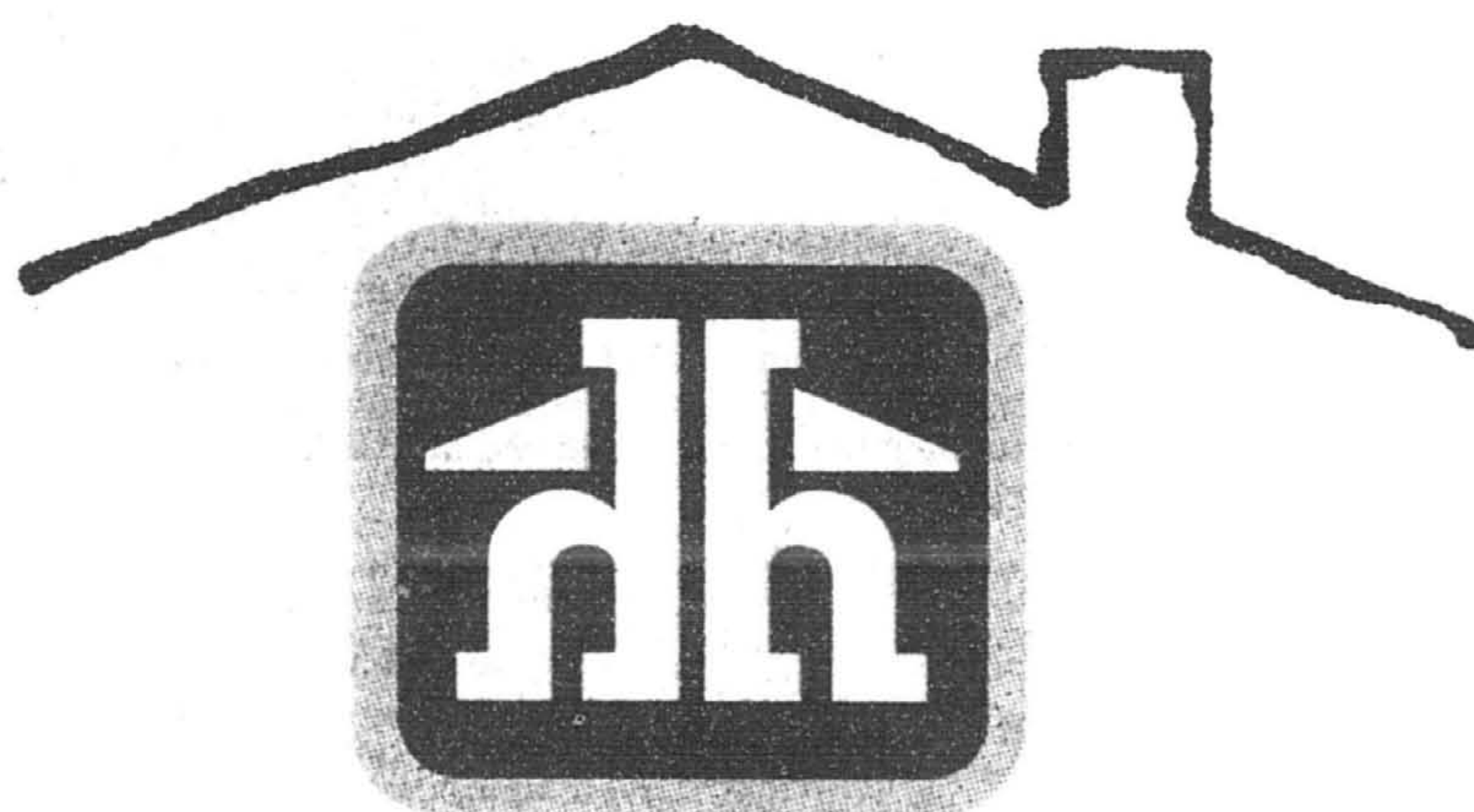
« La sélection préliminaire des employés sera faite en janvier, la confirmation de l'embauche sera donnée en février, le personnel recevra sa formation en mars et la production débutera aussi ce mois-là », a révélé M. Bélanger, hier, en conférence de presse.

Il a ajouté qu'Electro Coil exportera 92 % de sa production.

M. Bélanger a signalé que la réalisation du projet nécessitera un investissement de 1,6 million et que les employés détiendront 27 % du capital-actions de la compagnie, par le biais d'une coopérative mise sur pied avec le concours de la Coopérative de développement de l'Estrie.

Selon M. Bélanger, l'investissement requis des employés s'éleva à 300 000 \$, étalé sur une période de trois ans.

La Classique II répond plus que jamais à vos besoins.



Home Hardware se joint aux partenaires d'échange de la Visa Classique II de la Banque Royale.

Nous sommes heureux d'annoncer la venue, dès le 15 novembre 1997, de Home Hardware dans l'équipe de la Visa Classique II de la Banque Royale.

On compte plus de 900 magasins Home Hardware et Home Building Centre au pays.



Vous pouvez donc accumuler des points¹ à échanger chez l'un de nos trois partenaires – RadioShack, Eaton et Home Hardware. C'est ce qu'on appelle de la souplesse!

La Visa Classique II de la Banque Royale vous permet de profiter de rabais instantanés et de belles primes futures.

Si vous ne bénéficiez pas encore des avantages de la Visa Classique II de la Banque Royale, adhérez sans plus attendre. Composez le 1-800 ROYAL 4-7.

VISA CLASSIQUE II
DE LA BANQUE ROYALE
PLUS D'AVANTAGES POUR VOUS.

RadioShack.
Vous avez les questions. Nous avons les réponses.

EATON

Quincaillerie
Home
hardware
ON AIME RENDRE SERVICE™

¹ Échange maximum de 50 000 points par année. © Marque déposée de la Banque Royale du Canada. * Banque Royale du Canada, licenciée de ces marques.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

& COSSETTE

Sylvain Cossette.
Spécialisé en financement
et acquisitions.
À fond de train au boulot...
comme au repos.

Le monde évolue. Nous aussi.
Goodman Phillips & Vineberg.
Meilleurs que jamais.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG
Nous parlons affaires.

BEIJING • HONG KONG • MONTRÉAL • NEW YORK
PARIS • SINGAPOUR • TORONTO • VANCOUVER

Bobbi et et Kenny McCaughey apprennent à gérer leur soudaine célébrité de parents de septuplés

Agence France-Press
WASHINGTON

Bobbi et Kenny McCaughey, un jeune couple d'Américains modestes devenus célèbres dans le monde entier après la naissance mercredi de leurs septuplés, apprennent hier dans l'urgence à gérer cette notoriété, cherchant à embaucher un agent pour s'occuper des multiples propositions et cadeaux reçus.

« Ils ont reçu des centaines et des centaines de cadeaux, a expliqué à l'AFP Marlys Popma, leur porte-parole. Ils ont eu des propositions pour vendre leur histoire, et tout le monde réclame les photos des bébés, certains étant prêts à payer des droits exclusifs. Il va falloir aussi que quelqu'un s'occupe de l'aspect fiscal des cadeaux, et coordonne les offres qui arrivent, pécuniaires ou non, pour participer à différentes émissions. »

Trois semaines avant la naissance, Mme Popma avait été recrutée — comme bénévole — par les McCaughey, qui l'avaient choisie parce qu'elle était chrétienne et avait l'habitude des médias.

Le couple vit dans une modeste maison de la ville de Carlisle, en Iowa (3500 habitants), sur le salaire de Kenny, 27 ans, employé depuis 11 ans à la comptabilité d'un concessionnaire automobile où son père avait travaillé pendant 30 ans.

« Ils pensaient que l'intérêt des médias serait important, mais il a été beaucoup plus grand que nous ne pensions », a indiqué Mme Popma.

« Il va falloir une demi-douzaine de personnes pour s'occuper de cet-



Kenny McCaughey, sa femme Bobbi (qui tient dans ses bras son fils Kenneth) et Ann Curry, de l'émission *Dateline* ont été photographiés ensemble dimanche. Les McCaughey seront les vedettes de l'émission diffusée aujourd'hui sur la chaîne NBC.

te famille », a-t-elle estimé, ajoutant qu'elle cherchait un agent pouvant travailler à long terme avec les McCaughey.

Déjà Bobbi, 29 ans, et Kenny ont accepté de participer à *Dateline*, une émission qui devrait passer aujourd'hui sur la chaîne NBC, où les bébés seront montrés pour la première fois.

« Ils n'ont pas vendu cette histoire. Ils veulent montrer qu'ils ne

sont pas pris dans cette guerre des enchères », insiste Mme Popma.

Le couple McCaughey est extrêmement religieux, et avait refusé une réduction embryonnaire après avoir appris que Bobbi attendait sept bébés.

Kenny McCaughey a indiqué après la naissance qu'il espérait pouvoir élever ses enfants normalement dans une famille chrétienne,

sans que leur vie ne se « transforme en un grand show ».

Mais sans revenus autres que son salaire, alors que le coût total de l'éducation des septuplés a été estimé à un million de dollars, ils ne pourront pas faire face, et le couple a accueilli comme des dons de Dieu l'avalanche de cadeaux.

Ils ont reçu « tout ce dont les petits auront besoin durant leurs premières années », selon Mme Pop-

ma, qui cite pêle-mêle « vêtements, couches, lait en poudre, petits pots, thermomètres, berceaux, poussettes, ordinateurs ».

Pour remplacer la maison de deux chambres où le couple vivait avec leur fille de 22 mois, un terrain a été offert, et le gouverneur de l'Iowa a promis d'y construire une maison, meublée grâce à des dons.

Deux universités ont proposé de payer les études supérieures des septuplés, et une minifourgonnette de 15 places a déjà été offerte à la famille.

Le grand-père des septuplés, Bob Hepworth, a cependant écarté tout « marketing » autour des septuplés : « Ce serait de l'exploitation », a-t-il indiqué à des journalistes.

Mais dès la naissance, trois femmes ont écrit au jeune couple pour le mettre en garde : dans une lettre publiée dans l'hebdomadaire *Time*, Annette, Cécile et Yvonne Dionne, survivantes de quintuplés nées en 1934 au Canada, racontent comment leurs vies ont été « ruinées par l'exploitation dont elles ont fait l'objet (enfants) aux mains du gouvernement de l'Ontario, montrées comme une curiosité trois fois par jour à des millions de touristes. Nous espérons que vos enfants recevront plus de respect que nous. Les naissances multiples ne doivent pas être confondues avec un spectacle », ont-elles ajouté.

Dimanche soir, Bobbi McCaughey, 29 ans, a quitté l'hôpital. Quatre jours après la césarienne par laquelle sont venus au monde ses quatre garçons et trois filles à Des Moines, elle a marché sans aide de l'hôpital à sa voiture, puis de sa voiture à sa maison.

Les sept bébés resteront hospitalisés probablement jusqu'en janvier. L'un d'eux, Kenneth, était hier dans un état qualifié de « satisfaisant », respirant seul ; les six autres étaient dans un état « grave ».

Les médecins satisfaits de l'état de santé des septuplés

Associated Press
CARLISLE, Iowa

Le dernier-né des septuplés, Joel Steven, a été remis hier sous assistance respiratoire, mais cette mesure n'est pas du tout surprenante, le bébé ayant besoin de repos. Les médecins sont satisfaits de l'état de santé des septuplés de l'Iowa.

Le premier-né, Kenneth Robert, n'est plus sous assistance respiratoire depuis vendredi. Deux autres bébés devraient bénéficier de la même mesure dès aujourd'hui.

Bobbi McCaughey, la mère des septuplés, a pu rentrer chez elle dimanche. Et l'arbre de Noël de Carlisle, la ville où habite la famille, a été illuminé dans la soirée. Huit ampoules ont été ajoutées cette année : quatre bleues, trois rouges — pour les quatre garçons et les trois filles — et une blanche, plus grosse, pour la grande sœur des septuplés, Mikayla, qui a presque deux ans.

Une offre
en béton
pour tous
les maçons.



Sierra de GMC

Le pick-up pleine grandeur de GMC.

« Polyvalence, fiabilité et puissance », trois mots qui en disent long sur le Sierra de GMC. • V6 de 4,3 litres développant 200 chevaux • Pont arrière autobloquant • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • 2 sacs gonflables • Direction à assistance variable • Système antivol PASSLock • Caisse de 8 pieds à double paroi, permettant le chargement sur deux niveaux • Pare-chocs arrière avec marche-pied • 2 prises d'alimentation auxiliaires et faisceau électrique de remorquage.

279\$ /mois*

Location 36 mois
TRANSPORT INCLUS

Comptant	Mensualités
1 177 \$	279 \$ A
0 \$	316 \$ B



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux Sierra 1500 4x4 SL de base mod. 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial - ou échange équivalent - (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A: 325\$ en B: 375\$ exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 6¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assurance Roulers et le Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LES AMPUTÉS DE GUERRE

Pour faire un don, utilisez :
« ACCÈSFACILE! »

service jour et nuit, téléphone sans frais: 1-800-250-3030; télécopieur sans frais: 1-800-219-8988.
Région de Montréal: 398-0759, de 8 h 30 à 16 h 30.

Numéro d'organisme de charité:
0286831 09

Des bonnes nouvelles

ACCENT 168\$ /mois
HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

Prix du meilleur achat 96-97-98
Le magazine Car Guide

*Location 48 mois, 850 \$ comptant, taxes en sus.

TIBURON

Financement à partir de

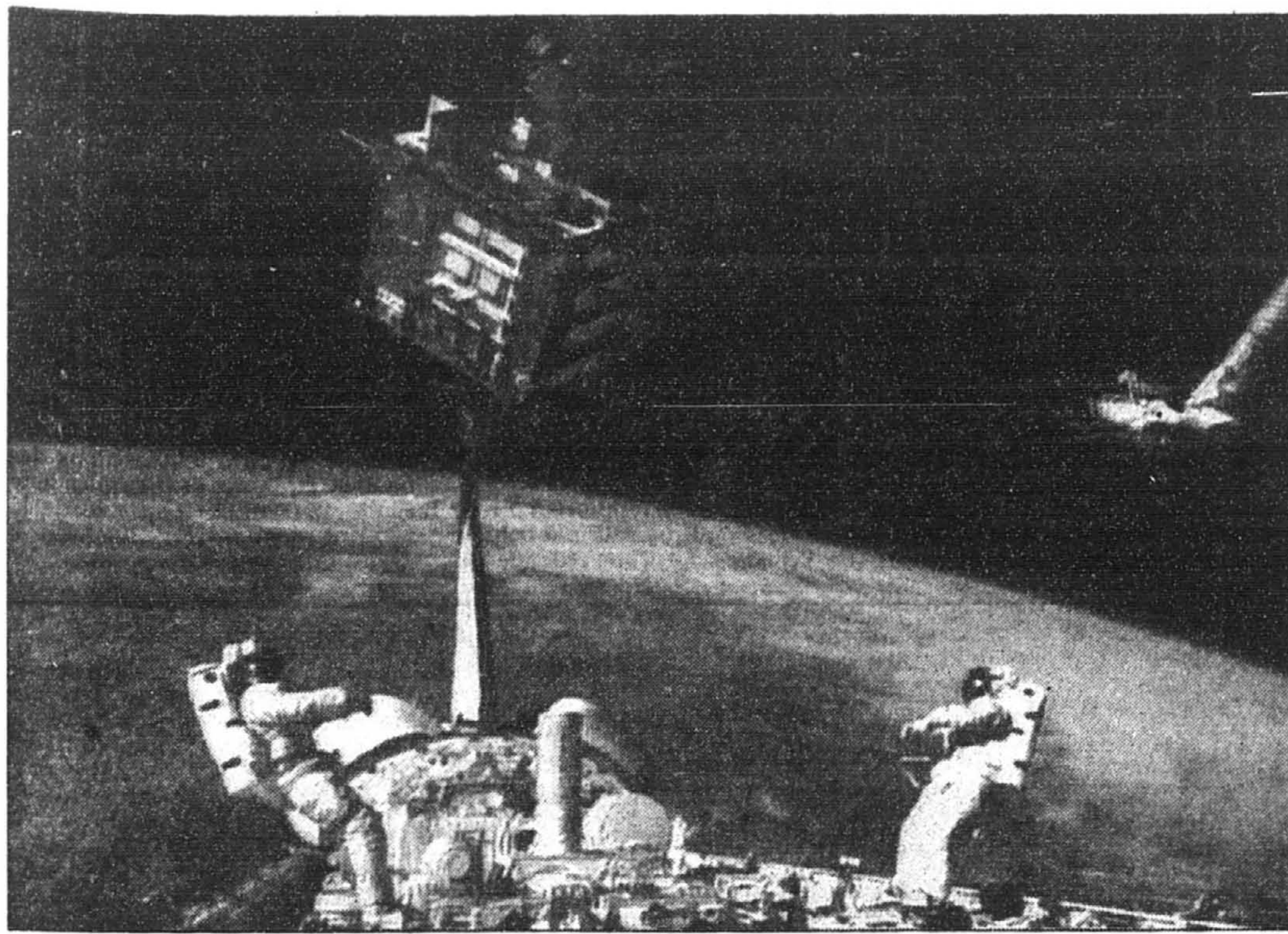
1,8 %

SONATA

Coiteux HYUNDAI

5265, av. Papineau
Montréal
521-3201

2567510



L'astronaute japonais Takao Doi et l'Américain Winston Scott se préparaient à rattraper le satellite.

Les astronautes de *Columbia* ont récupéré un satellite en difficulté

Associated Press
CENTRE SPATIAL, Houston

Les deux astronautes de la navette *Columbia* effectuant une sortie dans l'espace ont récupéré hier soir un satellite en difficulté.

Cette intervention leur a demandé plus de patience que de force. Ils ont en effet dû attendre pendant une heure avant que l'observatoire solaire Spartan ne s'incline du bon côté, ce qui leur a permis de l'attraper et de l'accrocher à la navette.

La NASA avait donné dimanche le feu vert pour cette mission délicate, qui présentait des risques

« très faibles », mais réels. L'agence spatiale craignait surtout une éventuelle collision entre le satellite pesant 1,3 tonne et la navette ou les deux « dépanneurs » de l'espace, l'Américain Winston Scott et le Japonais Takao Doi.

Outre la récupération de Spartan, évalué à 10 millions de dollars, des tests de matériel doivent également être effectués au cours de cette sortie de six heures dans l'espace.

Le satellite avait échappé au contrôle des hommes de *Columbia* après son largage vendredi, une opération destinée à lui permettre de mener à bien ses observations.

Après avoir constaté un dysfonctionnement, les astronautes avaient tenté de le récupérer à l'aide du bras mécanique de la navette. Mais la manoeuvre avait échoué et déclenché un mouvement de rotation sur lui-même du satellite, rendant impossible toute nouvelle tentative de récupération avec le bras de la navette. Les astronautes faisaient de la récupération du satellite une question de fierté.

Si Spartan peut être réparé, la NASA n'exclut pas de le larguer à nouveau pour deux jours afin de lui permettre d'observer le soleil. Le satellite serait ensuite récupéré et ramené sur Terre le 5 décembre.

Trois accusés du meurtre d'une adolescente libérés

Presse Canadienne
VICTORIA, C.-B.

Trois des huit adolescents accusés du meurtre d'une adolescente de 14 ans ont été libérés hier. Il s'agit de trois jeunes filles, qui devront cependant respecter les conditions assorties à leur libération.

La police a par ailleurs identifié la victime : Reena Virk, une jeune fille de 14 ans apparemment sans histoire, originaire de Saanich, une ville de 105 000 habitants en banlieue de Victoria.

Les parents de la victime étaient présents pour entendre l'avocat de la Couronne raconter comment leur jeune fille avait été battue à mort sur un pont de la région.

Au cours des derniers jours, les enquêteurs de trois corps de police ont fouillé les indices qui affluaient à leurs bureaux au sujet de cette affaire, qui a stupéfié la région depuis que le corps a été découvert, dans une crique samedi.

Quant à la plupart des jeunes (sept filles et un garçon) qui ont été arrêtés et accusés, ils fréquentent une école secondaire située à deux pas de l'endroit où le corps a été découvert. Vu leur âge, ils ne peuvent pas être identifiés. Les accusés ont tous entre 14 et 16 ans. Deux des filles qui ont été libé-

rées hier doivent respecter un couvre-feu à compter de 18 h, ne doivent pas contacter les autres accusés ni quitter la région. La troisième ne doit pas quitter le domicile familial.

Le meurtre est survenu le 14 novembre après un party au cours duquel une bagarre est survenue quand l'un des jeunes a écrasé une cigarette dans le front de la victime, selon le témoignage de la soeur d'une des accusées.

Plus tard, un garçon et une fille ont rencontré la victime près du pont, lui ont cassé les deux bras et l'ont noyée.

Au moment de leur entrée dans la salle d'audiences, les jeunes filles affichaient hier une certaine assurance, mais se sont mises à pleurer durant le déroulement du procès.

L'avocat de la Couronne, Don Morrison, a laissé entendre qu'il évaluait la possibilité d'aggraver les accusations, voire de transporter l'affaire devant un tribunal pour adultes.

À l'heure actuelle, sept des huit jeunes impliqués dans cette affaire sont accusés de voies de fait graves, l'autre étant accusé de meurtre non prémédité.

D'autres arrestations pourraient être faites, a-t-on indiqué.

ROLEX
SUBMARINER
en acier

BIJOUTERIE ITALIENNE

192, rue St. Zotique Est, Montréal 279-5585

Avis important

pour les prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité de la vieillesse

Même s'il y a grève à la Société canadienne des postes, la distribution des chèques de la Sécurité de la vieillesse est assurée, comme d'habitude, par la Société canadienne des postes.

Développement des ressources humaines Canada a cependant ouvert des centres de distribution pour les chèques de l'Assurance-emploi aux adresses suivantes :

Pour les clients des Centres de ressources humaines du Canada :

Nord-Ouest de Montréal
6900, boul. Décarie, Côte St-Luc

Centre-Ville de Montréal
1001, De Maisonneuve Est, Montréal

Sud-Ouest de Montréal
4110, rue Wellington
Clients de Verdun, Montréal-Ouest

Sud-Ouest de Montréal
7655, boul. Newman
Clients de LaSalle, Lachine, St-Pierre

Ouest de Montréal
181, boul. Hymus, Pointe-Claire

Nord de Montréal
1415, rue Jarry Est, Montréal

Est de Montréal
7101, rue Jean-Talon Est, Anjou

Centre-Est de Montréal
5100, rue Sherbrooke Est, Montréal

Centres de distribution :

Carré Décarie, 6900, boul. Décarie
Bureau 214, Côte Saint-Luc

1179, rue Bleury, 1er étage
Montréal

4110, rue Wellington, rez-de-chaussée
Verdun

7655, boul. Newman, 3e étage
LaSalle

Place Ma Baie, 1858 C, boul. des Sources
Pointe-Claire

529, Jarry Est, 3e étage
Montréal

Place Montréal Nord
5879, Henri-Bourassa Est, 2e étage
Bureau 201, Montréal

Village Olympique
5199, Sherbrooke Est, bureau 4720
Montréal

Heures d'ouverture : 10 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi.

Pour s'assurer de l'adresse de leur Centre de distribution, les prestataires qui sont munis d'un téléphone à clavier peuvent composer le numéro sans frais 1 800 POSTAL3 (1 800 767-8253).

Pour obtenir leurs chèques, les prestataires devront s'identifier en présentant deux pièces d'identité (carte d'assurance-maladie ou d'assurance sociale, permis de conduire, passeport, certificat de naissance ou carte de crédit). Ils pourront également y déposer leurs "Déclarations du prestataire".

Pour savoir si votre chèque de prestations a été émis, faites appel à notre service téléphonique informatisé accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine au numéro suivant : 496-1101. En raison de l'achalandage accru causé par la grève des postes, il est recommandé d'appeler après 18 heures en semaine ou encore durant la fin de semaine. Pour accélérer le service lors de vos appels, veuillez avoir à portée de la main votre numéro d'assurance sociale et votre indicatif d'appel téléphonique. Pour parler à un préposé, il faut téléphoner entre 8 h 15 et 16 h 30 du lundi au vendredi.

Conférences

MP Puissance Marketing

L'École des Hautes Études Commerciales vous invite à assister à ses conférences publiques.

Aujourd'hui

à 12h **La mission commerciale HEC au Brésil**
par Tetchenna Bellange et Muriel Lara, étudiantes au B.A.A.
Salle Coopers & Lybrand / Laliberté Lanctôt

à 19h **Les grandes tendances en commerce de détail**
par Jean-Charles Chebat, titulaire de la Chaire de commerce
Omer DeSerres et Jacques Nantel, directeur des programmes
Amphithéâtre IBM

Mercredi 26 novembre

à 12h **La mission commerciale HEC en Israël**
par Corinne Berneman, professeur de marketing
Salle Coopers & Lybrand / Laliberté Lanctôt

à 19h **De la stratégie à la communication : le cas de la campagne publicitaire Molson Export**
par Jean Boisvert, chef, recherche en marketing,
Les brasseries Molson, et François Lacoursière, directeur groupe conseil, Cossette Communication-marketing
Une dégustation suivra la conférence.
Amphithéâtre IBM

Jeudi 27 novembre

à 12h **Le terrorisme de l'image : le marketing des candidats politiques**
par Guy Côté, associé principal, Le cabinet de relations publiques National, et André Morrow, président, Morrow Communications
Salle Banque de développement du Canada

à 19h **Marketing at the Millenium**

par Sidney Levy, directeur du Département de marketing, College of Business and Public Administration, University of Arizona. Psychologue réputé pour ses études portant sur le comportement humain au quotidien, les relations interpersonnelles, les activités liées au travail, le comportement du consommateur. Parmi ses publications, on retrouve : «The Product and the Brand», «Symbols for Sales», «Social Class and Life Style» et «Broadening the Concept of Marketing». Au terme de cette conférence de la Chaire de commerce Omer DeSerres, M. Levy recevra une plaque honorifique soulignant sa contribution au domaine du marketing.
Amphithéâtre IBM

Entrée libre pour toutes les conférences

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal

HEC

Université de Montréal autobus
129 ou 51

Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada

Canada

Le rafiot *Queen* file tout droit vers la mer

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le *Queen* a fait fi hier de l'ordre de saisie de la Cour fédérale et filé tout droit vers l'Atlantique, sans s'arrêter à Baie-Comeau ou Sydney, comme le prescrivait le tribunal.

Après un arrêt forcé de plus de deux jours pour causes d'insalubrité et d'infiltration d'eau, un nouvel ordre de saisie pèse sur le rafiot depuis que six marins philippins se sont plaints d'avoir été sous-payés depuis le mois de mars.

Les avocats de l'armateur, Euro-

carriers, ont signifié à l'huissier chargé de la saisie que le navire n'était pas tenu de s'arrêter puisque que le mandat n'avait pas été livré en mains propres avant le départ de Montréal. De son côté, la Garde côtière a effectué des contacts radio avec le capitaine du navire, qui a poursuivi sa route.

Or, le cargo a quitté Pointe-aux-Trembles vers 4 h dimanche matin. Quand l'huissier André-John Landriau a obtenu l'ordre de la Cour, le navire avait dépassé Cap-de-la-Madeleine. « À midi, il passait

Québec. Il y a des bateaux moins dangereux que celui-là qui sont arrêtés complètement », estime-t-il.

L'ordre du tribunal est valide pour une durée d'un an. Si le *Queen* s'avisait de s'arrêter à nouveau en eaux canadiennes, l'ordre pourrait être appliqué aussitôt, indique James Given, inspecteur à l'International Transport Workers Federation, le syndicat international des marins.

De plus, le syndicat promet de garder à l'œil les allées et venues des autres navires appartenant au même armateur. En théorie, il est

possible que des mandats de saisie soient demandés contre les six autres navires de la compagnie à leur passage dans les ports canadiens.

« Nous sommes préparés à tenter des procédures contre les autres navires appartenant au même propriétaire afin que les marins reçoivent le salaire qui leur est dû, dit-il. Cela pourrait causer beaucoup de problèmes à la compagnie. » De leur côté, les six marins philippins ont déjà été rapatriés.

Le *Queen* a été rapporté à 7 h 07 hier alors qu'il passait à la hauteur de Sept-Îles. La Cour fédérale de-

vait faire parvenir par télécopieur l'ordre de saisie aux autorités de Baie-Comeau et de Sydney, en Nouvelle-Écosse. Mais la dernière fois que le navire a été rapporté, il voguait directement vers le détroit de Cabot et les eaux internationales.

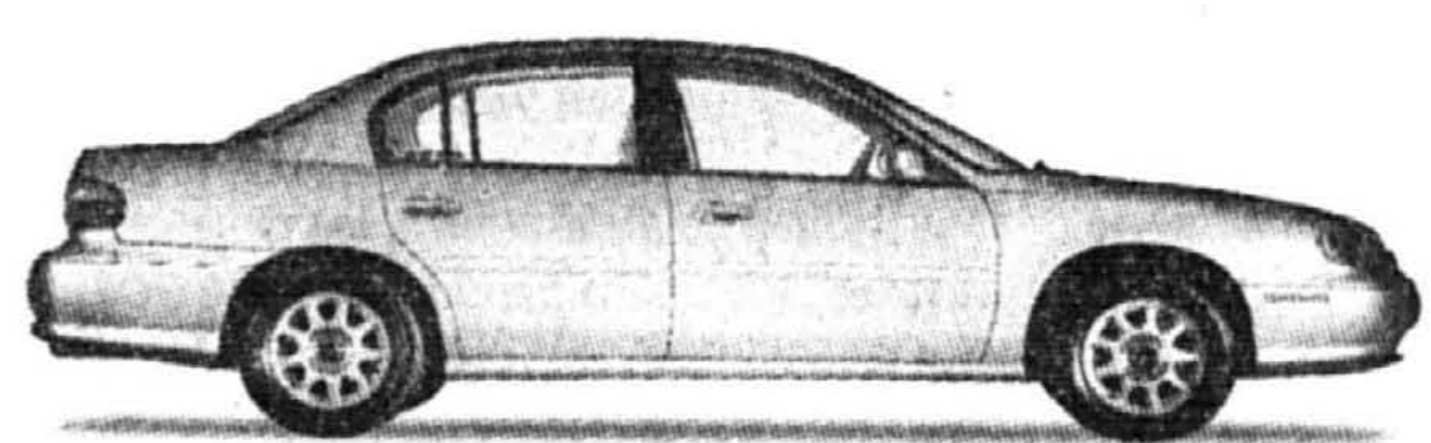
Alors que le trafic maritime sur le Saint-Laurent a augmenté d'environ 20 % depuis quelques années, le nombre d'inspections des navires étrangers a diminué, note Émile Le Bars, responsable de la sécurité des navires étrangers à Transports Canada.

Incredroyable
2,9%
Taux de
financement*

Offre d'une durée limitée.



Sur les Cavalier
2 portes et 4 portes,
les voitures les plus
vendues au pays.



Et sur la Malibu,
la toute dernière
berline familiale
de Chevrolet.

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



*Offre réservée aux particuliers sur les Malibu 1997-1998 et Cavalier 1998. Taux de financement à l'achat de 2,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois et de 4,9% applicable sur des termes de 49 à 60 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à

titre indicatif seulement. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Taux aux diplômés, taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Banque TD et GM, titulaires de licence des marques. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Laval / Laurentides / Lanaudière

Caravane
et fleurs
de lys

ISABELLE HACHEY

Trois ministres, deux députés, un maire et une caravane ornée de petits drapeaux fleurdelisés... Le Parti québécois a mis le paquet, hier, pour annoncer un chapelet de bonnes nouvelles aux résidents de Laval.

Toute la journée, les journalistes de la région ont pris part à la « Caravane lavalloise de l'action gouvernementale ». À bord de petites fourgonnettes, ils ont sillonné l'île Jésus en compagnie de Serge Ménard, ministre de la Justice, David Cliche, ministre responsable de la région de Laval, Lyse Leduc, députée de Mille-Îles, et Joseph Facal, député de Fabre.

Le ministre de l'Agriculture, Guy Julien, a aussi participé à cette tournée particulière, qui ressemble à s'y méprendre à un début de campagne électorale.

Premier arrêt, le café Toucan du centre communautaire de Champfleury. M. Cliche, ministre délégué au Tourisme, y a annoncé la création d'un fonds spécial pour la réalisation prochaine de la « Route verte » à Laval. Il s'agit d'une piste cyclable reliant les deux rives de l'île Jésus. Tourisme Québec injectera une première contribution de 50 000 \$, l'an prochain, dans ce projet évalué à 1,5 million.

Deuxième arrêt, le Relais communautaire de Pont-Viau, dans le comté du ministre Ménard, Laval-des-Rapides. Des centaines de bénévoles ont levé leur verre aux membres du gouvernement péquiste, qui a permis la relocalisation récente de l'organisme humanitaire. Une subvention de 150 000 \$ a été versée au Relais, qui ne parvenait plus à répondre aux besoins des plus démunis dans ses anciens locaux.

C'est ensuite le député de Fabre, Joseph Facal, qui a eu l'honneur d'inaugurer un nouveau tronçon de l'autoroute 440. La caravane s'est arrêtée un bref instant — il ne faisait pas très chaud hier — au beau milieu de l'autoroute, le temps de procéder à une singulière « levée de lampadaires » automatisée. Un changement par rapport aux traditionnelles premières pelletées de terre...

Enfin, ministres et députés se sont rassemblés à l'intérieur d'une ferme laitière pour faire l'annonce d'une entente concernant l'évaluation foncière des terres agricoles (voir ci-contre). La situation plutôt loufoque — les vaches et les chevaux ont assisté à la conférence de presse — n'a pas échappé au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, qui a souligné à la blague que cette salle de conférence nouveau genre semblait efficace pour attirer les membres influents du gouvernement...

Quatre otages
se sont libérés
à l'hôpital de
L'Annonciation

Un ancien préposé aux malades de l'hôpital de L'Annonciation, dans les Hautes-Laurentides, a pris en otages, hier matin, le directeur des relations humaines de ce centre ainsi qu'une infirmière, le responsable de la sécurité et l'un de ses agents.

Selon l'agent Ronald Boudreault, des affaires publiques de la Sûreté du Québec, il était 10 h 30 quand l'homme de 52 ans, demeurant à Nominique, s'est présenté au Centre hospitalier des Laurentides où sont hospitalisés des patients ordinaires et d'autres ayant besoin de soins psychiatriques. Il était armé d'un fusil à canon coupé généralement utilisé pour la chasse. Cet homme aurait été congédié il y a quelques années.

Un agent de sécurité l'a aperçu et s'est mis à le suivre, mais il devait être pris en otage comme les trois autres.

Une trentaine de minutes plus tard, la Sûreté du Québec a été alertée et pendant qu'on établissait un périmètre et qu'on demandait en renfort le groupe d'intervention tactique, les otages ont réussi, vers 11 h 30, à maîtriser l'homme.

Il a passé la nuit au poste de détachement de Labelle de la SQ et sera accusé aujourd'hui au palais de justice de Mont-Laurier de séquestration et d'avoir eu en sa possession une arme prohibée.

Les agriculteurs lavallois crient victoire

ISABELLE HACHEY

Après plusieurs années de lutte et de contestations, les agriculteurs de Laval ont finalement obtenu gain de cause. La valeur de leurs terres, gonflée par les investissements massifs des spéculateurs au cours des dernières années, sera bientôt revue à la baisse. Et les centaines d'agriculteurs qui ont fait les frais de cette surenchère seront remboursés par la Ville de Laval.

Une entente conclue le 1er octobre dernier entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'Union des producteurs agricoles et la Ville de Laval fait en sorte que les terres agricoles seront évaluées en fonction de leur valeur réelle pour le rôle triennal de 1998, 1999 et 2000.

D'autre part, la valeur des terrains « verts » pour le rôle de 1995, 1996 et 1997 sera revue à la baisse, dans une proportion de 20 %. Au total, l'administration municipale lavalloise devra donc rembourser près de 700 000 \$ aux agriculteurs et, par ricochet, au ministère, qui verse d'importantes subventions aux producteurs agricoles.

Selon le directeur des ressources matérielles et financières du ministère, Serge Doyon, l'entente met fin à 408 plaintes déposées au bureau de révision de l'évaluation foncière par les agriculteurs et par le ministère.

Le directeur du service de l'évaluation de Laval, Claude Globensky, explique qu'à la fin des années 1980, de nombreux spéculateurs ont acheté des terres agricoles à Laval, ce qui a eu pour effet de gonfler la valeur marchande de toutes les zones vertes, qui constituent le tiers de la superficie de l'île Jésus. Mais le « boom » rési-



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

L'agriculteur Alain Forget et l'homme d'affaires Roger Chaput se réjouissent de l'entente conclue entre le ministère, l'UPA et Laval.

dentiel escompté n'a pas eu lieu car depuis, le gouvernement s'est montré beaucoup plus restrictif en matière de dézonage.

Les agriculteurs lavallois ont toutefois écopé pour cette surenchère. En 1995, leur compte de taxes a grimpé en flèche et des centaines de milliers de dollars ont été versés « en trop » dans les coffres de l'administration municipale. « C'est un dossier qui durait depuis trop longtemps », dit le président de l'UPA, Laurent Pellerin, qui a régulièrement utilisé Laval comme « exemple à ne pas suivre » lors de ses réflexions sur l'évaluation foncière des municipalités.

« Cela vient enlever une épée

au-dessus de notre tête », affirme Alain Forget, un des rares producteurs laitiers de l'île Jésus. Il raconte qu'à ses débuts, en 1976, il était perçu comme un « ayatollah » de l'agriculture lavalloise. « On nous disait qu'il n'y avait pas d'avenir pour l'agriculture à Laval. Nous étions des gens qui n'avaient pas compris, qui croyaient en une utopie, se rappelle-t-il. Pourtant, il n'y a pas de raison pour que les meilleures terres agricoles du Québec ne soient pas exploitées. »

L'entente conclue récemment constitue ainsi un changement de cap important de la part de la Ville de Laval. Contrairement à ce qu'on a pu croire, Laval n'est pas l'Eldo-

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles », dit-il, tout en prévenant qu'il s'agit d'un « signal important » pour les municipalités voisines. « On doit multiplier cet exemple à travers le Québec. » L'entente s'ajoute au projet de loi déposé l'an dernier à l'Assemblée nationale par la députée de Mille-Îles, Lyse Leduc, qui imposerait une surtaxe aux terres non utilisées à des fins agricoles. La surtaxe servira à créer un fonds destiné à racheter les terres des promoteurs et à les vendre aux agriculteurs. Selon le ministre responsable de la région de Laval, David Cliche, 40 % des spéculateurs seraient prêts à vendre leurs terres.

À Noël, un seul arrêt!

La magie des fêtes vous attend au Complexe Desjardins!

Pour des fêtes en première classe : le village du vrai Père Noël et le petit train Tchou-Tchou.

Les enfants sont rois au Complexe Desjardins! À bord de Tchou-Tchou, le petit train, ils visitent le magnifique village de Noël puis vont voir le vrai Père Noël. Une surprise les attend : une affiche-calendrier multicolore de l'an 2000! De plus, le Canal Famille diffusera tous les jours sa programmation en direct du théâtre de Noël.

Visites au Père Noël et balades en train
Du mardi au dimanche de 10 h à 17 h (relâche de 13 h à 14 h)
Les jeudis et vendredis soir jusqu'à 20 h (relâche de 17 h 30 à 18 h)
La fin de semaine, évitez les files d'attente en prenant rendez-vous sur place avec le Père Noël.

Laissez-vous transporter par les cantiques de Noël.

Au cours du mois de décembre, jeunes et moins jeunes se laisseront bercer par les plus beaux airs de Noël interprétés par de joyeuses chorales.

Partez en voyage grâce au spectacle de Grand-papa Jôve.

Claude Steben, sous les traits du très populaire Grand-papa Jôve, fera rêver les enfants dans le cadre des spectacles présentés au théâtre de Noël du Complexe Desjardins. Chansons, contes de Noël et numéros de cirque sont au programme.

Horaire des spectacles :
15 novembre au 24 décembre : du mardi au vendredi à 14 h, les samedis et dimanches à 13 h 30 et 15 h 30.
Représentations supplémentaires : 15 décembre à 14 h, 22 et 23 décembre à 13 h 30 et 15 h 30, et 24 décembre à 14 h.

La générosité va bon train.

En ce temps de réjouissances, La Presse, CKAC et le Canal Famille vous invitent à poser un geste de générosité envers des familles démunies. Offrez la magie de Noël à des milliers d'enfants en participant à notre collecte de jouets en collaboration avec la Société Saint-Vincent de Paul.



Renseignements : 845-INFO.



Jeu et vendredi entre 17 h et 21 h.
Samedi et dimanche de 10 h à 18 h.
Avec 25 \$ d'achat dans nos boutiques et restaurants.

CKAC 730
RADIO-MEDIA

La Presse

Discussion « musclée » ou intimidation ?

ERIC CLÉMENT

Lors de sa deuxième journée devant la commission Poitras, hier, l'inspecteur Michel Arcand, de la Sûreté du Québec, a essayé de convaincre les commissaires que l'enquêteur qu'il a eue avec l'inspecteur Hilaire Isabelle, le 26 août 1995, lors d'une soirée passée chez le capitaine Laurent Pichette, à Québec, n'était pas une tentative d'intimidation, mais une discussion musclée.

D'abord, il a reconnu avoir beaucoup bu ce soir-là et avoir été agressif au contraire d'Hilaire Isabelle qui a gardé son calme, « car il ne s'énerve jamais ». Par contre, il a dit qu'il n'était pas « ivre mort », mais qu'il s'était senti piqué par les propos de M. Isabelle.

Plutôt que de nier chaque allégation de son ex-collègue, il a dit que les échanges ne se sont pas déroulés comme ils sont décrits dans un

rapport donnant sa seule version.

Il a reconnu lui avoir dit qu'il avait agi comme un « crosseur », mais dans un contexte différent de celui allégué par M. Isabelle. Il a affirmé n'avoir jamais dit qu'il allait « se battre pour Lucien Landry », mais plutôt qu'il « ne voyait pas Landry » mêlé à toute cette affaire.

Michel Arcand a dit que quand il a pris connaissance, en janvier 1996, du document rapportant la version de M. Isabelle, sa réaction a été que « c'était d'la marde ». Il s'est dit étonné qu'il n'ait pas cherché à s'expliquer avec lui. Par contre, il a reconnu que lui non plus n'avait rien fait pour arranger les choses : il ne l'a pas appelé, n'a pas cherché à démentir le contenu du rapport, et n'a pas parlé avec Serge Barbeau, jusqu'à ce que ce dernier le suspende, en juin 1996.

Curieusement, alors qu'il a été



Enquête sur la SQ

« bouc émissaire pour faire baisser la pression au ministère ». Mais il n'a rien fait d'autre et le justifie en disant qu'« il était trop tard ».

— En aucun temps, vous n'avez dit à Serge Barbeau qu'Hilaire Isabelle était un menteur, a demandé Me André Perreault ?

suspendu pour un document qu'il qualifie de « torchon », il n'a rien fait pour aller contre ce qu'il semble considérer comme une injustice. Il s'est juste contenté de dire à M. Barbeau qu'il ne méritait pas d'être suspendu. Selon lui, il a servi de

— Je n'ai pas d'affaire à traiter tout le monde de menteur, a répondu Michel Arcand.

Son témoignage a été souvent flou et hésitant, hier, quand il n'était pas émaillé de contradictions. Par exemple, à propos du rapport du 26 août, il a dit que « tout le monde en avait des copies à la SQ » avant d'ajouter « je n'ai jamais vu personne avec des copies ». Lorsque le procureur Richard Masson lui posait une question, le témoin adoptait parfois une technique qui consistait à répondre longuement à côté de la question... que Me Masson oubliait de reposer de façon plus ferme.

Alors qu'il aurait dû déposer tous ses documents personnels pertinents devant la commission depuis plus de huit mois, M. Arcand a subitement sorti des notes personnelles, hier, qu'il dit avoir écrites entre le 20 et le 25 juin 1995.

Dans ces notes, qu'il dit avoir « retrouvées » dans son bureau, on trouve des recommandations pour améliorer l'efficacité de la SQ, comme Serge Barbeau avait dit l'avoir fait à la même époque, à la suite du jugement de Micheline Corbeil-Laramée, qui libérait le clan Matticks.

Le débat autour de ces notes a permis d'apprendre que le jour de la perquisition, le 25 mai 1994, les enquêteurs « d'élite » de la SQ ont bâclé leur travail. Michel Arcand a dit qu'ils n'avaient pas apposé leurs initiales sur les documents saisis, ni leur matricule, ni l'endroit ni l'heure de la saisie.

Par ailleurs, l'officier ne se souvenait pas si le matin de la perquisition, il avait effectivement rappelé à ses hommes le modus operandi d'une saisie de pièces à conviction. Son témoignage se poursuit aujourd'hui.

Un mort dans la réserve faunique des Laurentides

Presse Canadienne CHICOUTIMI

Un accident impliquant deux véhicules a fait un mort et six blessés dimanche soir dans la réserve faunique des Laurentides.

Une jeune fille de 21 ans de Jonquières, Nadia Jomphe, a perdu la vie. Selon le bilan final transmis par la Sûreté du Québec, hier, quatre blessés sont dans un état grave et les deux autres souffrent de blessures mineures.

L'accident est survenu au kilo-

mètre 146 à partir de Chicoutimi, dans une ligne droite. Selon les constatations faites par les patrouilleurs, la vitesse est à l'origine de la perte de contrôle de l'un des deux conducteurs.

La victime prenait place avec un ami dans une voiture de marque Honda qui circulait en direction de Québec. L'autre voiture, de même marque, circulait en direction de Chicoutimi avec cinq personnes à bord.

Vers 21 h 20, le conducteur de la voiture dans laquelle prenait place

Nadia Jomphe a perdu le contrôle. Le véhicule est parti en dérapage sur l'autre voie pour aller percuter de plein fouet la Honda circulant en sens inverse.

Au moins trois ambulances de Chicoutimi, en plus d'une patrouille du Poste de Chicoutimi de la Sûreté du Québec, ont été demandées en renfort des services de secours permanents du Parc des Laurentides.

La chaussée était relativement glissante en raison de la neige qui tombait depuis le début de la journée.

Une offre d'INTERNET MICROTEC aux PME et travailleurs autonomes

FOUTEZ VOTRE COMPTABLE À LA PORTE!



Profitez du plan d'accès illimité de 3 mois à INTERNET MICROTEC pour seulement 26,95 \$ par mois* et ...

GRATUIT !



Recevez en prime LE COMPTABLE MAKISOFT, version française, le logiciel comptable le plus performant de sa catégorie mais aussi le plus simple à utiliser ! UN CADEAU D'UNE VALEUR DE 69,95 \$

GAGNANT DU MIM D'OR 1997

GRATUIT !

Obtenez en plus le CD d'installation ultra simplifiée d'INTERNET MICROTEC sans AUCUNS FRAIS D'ACTIVATION !

ABONNEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT !
388-1144
1 888 638-6427 de l'extérieur
Faites vite, les quantités sont limitées !

Internet Microtec
www.microtec.net



* Sujet à un abonnement de 3 mois prépayé (60,85 \$ plus taxes applicables) porté sur carte VISA ou MasterCard, ou réglé par paiement préautorisé. LE COMPTABLE MAKISOFT fonctionne sous environnement Windows 3.1 et 95. En contrepartie, les utilisateurs de Mac ou autres systèmes d'exploitation ont droit à un mois d'abonnement supplémentaire sans frais. Cette promotion est strictement offerte aux nouveaux clients et est valide jusqu'au 31 décembre 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks.

TÊTES D'AFFICHE À PRIX RECORDS!

Chez HONDA de BLAINVILLE

BERLINE ACCORD LX 1998
318\$* par mois, location 48 mois
Air climatisé, transmission automatique, groupe électrique et bien plus

BERLINE CIVIC LX 1998
218\$* par mois, location 48 mois
Financement 4,8% disponible

ODYSSEY 1998
298\$* ou 4,8%** par mois, location 48 mois
sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Odyssey 1997 et 1998 neuves

CR-V LX 1997
298\$* ou 4,8%** par mois, location 48 mois
sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur tous les CR-V 1997 neufs

CIVIC HATCHBACK CX 1998
208\$* par mois, location 48 mois

* Loc. 48 mois, comptant ou échange, Accord 2110\$, Civic berline 740\$, Odyssey 2650\$, CR-V 1950\$, Civic hatchback 520\$, 96 CC, km inclus. Aucune obligation d'achat. T.T.P. en sus.

700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25)
blainville 435-1122 / 875-1920

50% de rabais

sur les lunettes complètes et les verres de contact*



Hâtez-vous! Prend fin le 29 novembre

Choisissez parmi des centaines de nouveaux modèles!



585, RUE STE-CATHERINE 281-4707
PLACE ROSEMÈRE 433-0923
CARREFOUR LAVAL 667-8801
CENTRE FAIRVIEW 697-3122
MAIL CHAMPLAIN 465-4805
PROMENADES ST-BRUNO 653-8372
PLACE VERSAILLES 354-4968
GALERIES D'ANJOU 353-3249
CENTRE ROCKLAND 739-8453

* Rabais sur nos prix ordinaires. Les montures Boutique, les forfaits lunettes complètes, les verres de contact jetables et spécialisés, les traitements pour lentilles et les lentilles amincies sont exclus. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre et prend fin le 29 novembre 1997. La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin Opticiens.



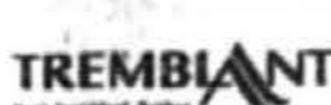
CKOI 96.9 FM

PRÈS DE 20 000 \$ EN PRIX La Presse

GRAND PRIX: DEUX VOYAGES DOUBLES DE 10 JOURS POUR SKIER À BRIDES-LES-BAINS EN SAVOIE AU PIED DES 3 VALLÉES.

DU LUNDI AU JEUDI: DES ÉQUIPEMENTS DE SKI ET DE SNOWBOARD GRACIEUSEMENT DE ATOMIC, OXYGEN ET OBERSON.

LES VENDREDIS: HUIT WEEK-ENDS POUR 2 À TREMBLANT INCLUANT 2 NUITS D'HÉBERGEMENT ET 2 JOURS DE SKI.



OBERSON

Retournez le coupon de participation et écoutez CKOI FM entre 14h et 15h du lundi au jeudi pour participer. Entre le 10 novembre 97 et le 4 décembre 97. Si votre nom est mentionné, vous aurez 30 minutes pour appeler à CKOI et gagner le prix du jour. (Règlements disponibles chez OBERSON, 1355 boul. des Laurentides à Laval).

Quel est le plus important magasin de ski au Québec? Réponse: _____
Nom: _____ Age: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____ Tél.: _____

Postez à: Ski Mania Oberson, CKOI FM C.P. 96.9 Montréal, Qc H4G 3M1
Ce concours se termine le 7 décembre 1997 à 17h. Reproductions à la main acceptées, photocopies refusées.

Les médecins spécialistes réclament de l'aide

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les quelque 7000 médecins spécialistes du Québec demandent au gouvernement provincial de leur verser environ cinq millions de dollars afin de compenser la hausse de leurs primes d'assurance-responsabilité pour l'année 1998.

La demande a été faite il y a une dizaine de jours, a indiqué hier le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le docteur Pierre Gauthier.

En vertu de la nouvelle grille de cotisations dévoilée à la fin octobre par leur mutuelle d'assurance, les médecins canadiens font face à une hausse moyenne de 11,5 % de leurs primes d'assurance responsabilité pour l'année à venir.

Pour plus de la moitié des quelque 56 000 membres de l'Association canadienne de

protection médicale (ACPM), l'augmentation est somme toute légère, de l'ordre de 2 % environ. Mais, pour certaines spécialités particulièrement à risque, telles l'obstétrique, la neurochirurgie et la chirurgie orthopédique, l'augmentation décrétée par l'ACPM est particulièrement salée. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, la prime des obstétriciens passe de 23 340 \$, en 1997, à 29 028 \$ en 1998, une hausse de 24,4 %.

L'ACPM justifie ces augmentations par l'accroissement des sommes qu'elle doit déboursier pour défendre les médecins devant les tribunaux. En 1996, les compensations ont atteint un record de 101 millions de dollars, plus du double d'il y a cinq ans.

En octobre, peu avant que les augmentations ne soient annoncées, la présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, le docteur Vyta Senikas, avait sonné l'alarme, affirmant que plusieurs

obstétriciens envisageaient d'abandonner l'obstétrique, ou même d'aller pratiquer à l'extérieur de la province.

« Ça pourrait commencer avec 20 % des obstétriciens, mais ça pourrait faire boule de neige », avait-elle déclaré.

Depuis 1986, le gouvernement québécois rembourse une part importante des primes des médecins, dans des proportions qui varient selon les spécialités. Le problème, soutient le docteur Gauthier, c'est que cet argent est pris à même l'enveloppe salariale des médecins spécialistes, elle-même plafonnée à 1,286 milliard en 1995.

« Les médecins absorbent donc toute nouvelle hausse des primes à même leurs revenus », explique-t-il.

La FMSQ réclame donc du gouvernement qu'il trouve cinq millions dans ses goussets pour contrebalancer l'effet de l'augmentation que doivent subir ses membres.

Au cabinet du ministre de la Santé, Jean Rochon, le porte-parole Martin Caillé a refusé de commenter la demande de la FMSQ, affirmant ne pas connaître les détails du dossier.

Chose certaine, quelle que soit la réponse du ministère, elle devra venir vite, car certaines associations de médecins fourbissent déjà leurs armes. Dans un communiqué diffusé en fin de journée hier et annonçant la tenue d'une conférence de presse demain, l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec affirme ainsi que « les obstétriciens du Québec pourraient cesser de faire les accouchements dès février 1998 ». Cela, doit-on comprendre, dans l'hypothèse où le gouvernement refuse de les aider financièrement.

« C'est un dossier majeur pour nous, conclut le docteur Gauthier, ça ne peut pas continuer comme ça. »

Sautez sur les bonnes occasions

2,9%*

DE TAUX DE CRÉDIT
JUSQU'À 48 MOIS



Escort 98



Windstar GL 98

Sur ces modèles 98 en stock :

- Escort
- Escort ZX2
- Taurus
- Sable
- Contour
- Mystique
- Ranger

AVANTAGES
24
mois
LOCATION

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

OPTION D'ACHAT À VALEUR GARANTIE

MINIMISEZ VOTRE OBLIGATION FINANCIÈRE

269\$**
PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS.
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.

Windstar GL 98 :

- 4 fauteuils Capitaine
- Climatiseur
- Transmission automatique
- 7 passagers
- Jantes en aluminium de 15 po
- Freins ABS aux 4 roues

GRUPE 357B :

- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Volant réglable
- Programmateur de vitesse
- Groupe électrique :
 - Verrouillage des portes
 - Lève-glaces
 - Rétroviseurs
- Glaces unidirectionnelles

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2 995\$	269\$
1 995\$	319\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Notre site web : www.acfmq.qc.ca

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

* L'offre de taux de crédit s'applique à l'achat des modèles neufs 1998 en haut niveau en stock. Sujet à l'approbation du crédit. ** Première mensualité exigée. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

SENTRA XE 1998

198\$
par mois

Une petite opération
qui accroît
de beaucoup
le plaisir.

198\$*
par mois

SENTRA XE 1998 (C4LG58 BK00)

Location 36 mois*

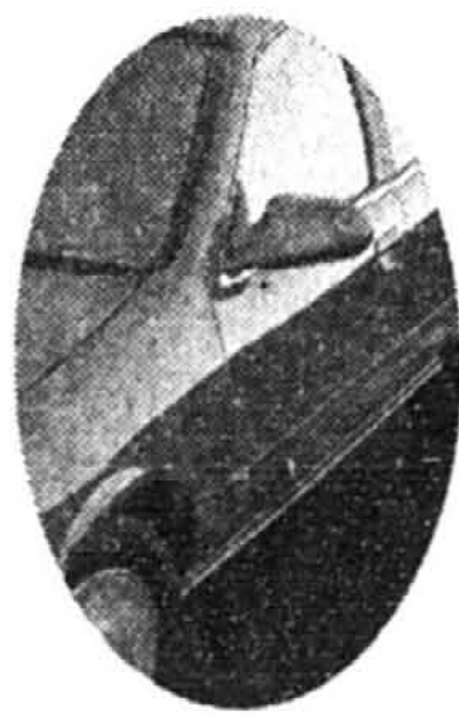
- Moteur 1,6 L, 16 soupapes, 2 act. (115 ch)
- Suspension arrière multibras différentielle
- Suspension avant indépendante à jambes de force
- Freins avant à disque (ventilé)
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Feu d'arrêt surélevé (sur couvercle de coffre)
- Dégivreur de lunette arrière
- Dossiers de banquette arrière rabattables 60/40
- Console centrale
- Deux coussins gonflables
- Ceintures de sécurité réglables en hauteur
- Témoin de niveau bas de lave-glace
- Pneus P175/70 R13
- Essuie-glace à 2 vitesses et à balayage intermittent
- Téléouverture du coffre et de la trappe du réservoir de carburant
- Climatiseur (sans CFC)
- Radiocassette AM/FM avec 4 haut-parleurs
- Boîte manuelle 5 vitesses

+ 24\$**
par mois

SENTRA XE 1998 (C4LG78 BN00)

Et ajoutez

- Lecteur de disques compacts (pièce d'origine Nissan)
- Transmission automatique à 4 rapports



Votre très
sympathique
concessionnaire



Acompte	Mensualité
0\$	238\$
500\$	218\$
1 145\$	198\$

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 36 mois basée sur un taux de 5,8%. 198 \$/mois* (voir tableau), 222 \$/mois**. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte de 1 145 \$ ou échange équivalent. Frais de transport et préparation en sus (916,50 \$). Premier versement et dépôt de garantie de 225 \$ requis à la livraison. La valeur garantie est de 9 696,44 \$* (C4LG58 BK00), 10 624,44 \$** (C4LG78 BN00). Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation du crédit par NCFI. Certaines caractéristiques peuvent varier d'un modèle à l'autre.

www.nissancanada.com
1 800 387-0122

RECHERCHE
UNIVERSITAIRE

Le sida de Magic

■ L'annonce par la vedette de basket-ball Magic Johnson qu'il était porteur du virus du sida a contribué à faire connaître cette maladie parmi les élèves des écoles primaires américaines. Dans un article récent, une équipe de sociologues et de psychologues dévoile les résultats d'une enquête menée auprès de 600 enfants. Questionnés quelques mois avant la révélation de Johnson, ces petits ont été interrogés à nouveau une année après. Les élèves qui étaient au courant de la maladie du joueur en savaient un peu plus long sur le sida que les autres. « Ces résultats montrent clairement, disent les auteurs, l'utilité des confidences de vedettes comme composantes des programmes d'éducation destinés aux enfants. »

Source : AIDS Education and Prevention, vol. 9, no. 4, 1997.

L'ALENA écologiste

■ L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a poussé les autorités mexicaines à prendre de vigoureuses mesures en faveur de la protection de l'environnement, selon deux chercheurs. Cette conclusion va à l'encontre des craintes exprimées par plusieurs écologistes au moment de la négociation du traité. « Tout indique que les changements structurels sont en place, ceux-ci pouvant servir de base à une meilleure protection de l'environnement, écrivent Bryan Husted et Jeanne Logson, tous deux professeurs d'administration, respectivement à Madrid et à l'Université du Nouveau-Mexique. L'ALENA a laissé une marque indélébile sur les politiques environnementales du Mexique. » Ainsi, les budgets affectés à l'environnement ont beaucoup augmenté au cours des années 90, ce qui s'est traduit entre autres par une hausse importante du nombre d'inspections d'usines.

Source : Growth & Change, vol. 18, hiver 1997.

Rénovations et impôt

■ La rentabilité des rénovations dans un édifice à revenus dépend de la possibilité d'en déduire le coût de l'impôt l'année même où les travaux sont réalisés. Cette possibilité dépend, à son tour, de la décision du fisc de considérer ces coûts comme dépenses en capital ou comme dépenses courantes. Dans une étude à la fois détaillée et simple de la jurisprudence, un professeur de droit de l'université McGill, John W. Durnford, explique que les tribunaux ont de plus en plus tendance à voir les coûts de rénovation comme des dépenses courantes, ce qui permet d'en déduire la totalité l'année même. À vos marteaux !

Source : Revue fiscale canadienne, vol. 45, no. 3, 1997.

Un produit
anti-obésité
a le feu vert

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'agence fédérale chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA) a autorisé la mise sur le marché américain d'un nouveau médicament anti-obésité, après le retrait de deux produits concurrents, a annoncé hier le laboratoire qui le fabrique.

Selon une étude récente, entre 56 % et 67 % des patients souffrant d'obésité ayant suivi un traitement de 12 mois à base de Meridia sont parvenus à perdre 5 % de leur poids et entre 30 % et 39 % ont réussi à en perdre jusqu'à 10 %.

À l'inverse des autres médicaments, ce produit ne pénètre pas dans les cellules du cerveau pour « doper » la production des substances comme la sérotonine qui régulent l'appétit, ont précisé les laboratoires Knoll.

Le Meridia agit plutôt en prolongeant la durée de l'efficacité de ces substances. Le traitement au Meridia doit s'accompagner d'un régime alimentaire et d'exercice physique.

Asthme : un
gène défectueux
en cause

Agence France-Presse
WASHINGTON

Des chercheurs américains ont identifié un gène dont le mauvais fonctionnement pourrait être à l'origine des crises d'asthme, indique une étude à paraître aujourd'hui dans les Proceedings of the National Academy of Sciences.

Dans cette étude, l'équipe dirigée par le docteur Nicholas Nicolaidis, de l'Institut de médecine moléculaire de la firme Magainin Pharmaceuticals à Plymouth Meeting (Pennsylvanie), est parvenue à isoler sur une souris un gène responsable de l'hypersensibilité des bronches, considérée comme l'une des causes de l'asthme.

Politique

Effet de serre: l'Environnement sonne l'alarme

Une hausse de la mortalité et une multiplication des maladies sont à craindre, selon une étude

Presse Canadienne
TORONTO

Il faut s'attendre à une hausse de la mortalité et une multiplication des maladies si rien n'est fait maintenant pour freiner les changements climatiques, révèle une étude du ministère fédéral de l'Environnement.

Il s'agit de la première étude nationale à se pencher sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques du climat.

Le réchauffement rapide du climat, imputable à l'accroissement

des gaz à effet de serre entrant dans l'atmosphère, pourrait bien mener tout droit à l'extinction d'espèces animales telles l'ours polaire et le caribou.

C'est aussi le sort qui attend certaines espèces végétales et certaines cultures, de même que les stocks de poisson. L'étude prédit la disparition de plus d'un tiers de la toundra canadienne.

La hausse prévisible des températures au Canada pourrait se traduire par des sécheresses dans certaines régions, des précipitations plus abondantes, voire des inonda-

tions ailleurs, autant de phénomènes qui affecteront chaque forme de vie.

Les vagues de chaleur, causées par le réchauffement planétaire, accroîtront « les maladies et la mortalité, particulièrement chez les jeunes, les personnes âgées, les malades chroniques et les individus à la santé fragile, et particulièrement dans les grandes zones urbaines du sud de l'Ontario et du sud du Québec », dit le rapport.

La ministre de l'Environnement, Christine Stewart, qui a rendu publique cette étude, hier, lors de la

première journée d'un symposium sur l'environnement, a dit que près de 90 pour cent des Canadiens croyaient que des changements climatiques étaient en cours ou à craindre.

Les conclusions du rapport ministériel n'ont pas étonné Kevin Jardine, de Greenpeace, mais il s'est dit déçu de constater que le Canada était le seul grand pays industrialisé qui n'avait pas encore révélé ses objectifs de réduction d'émissions toxiques.

Le Canada est l'un des plus grands producteurs de gaz à effet de serre.

Les représentants de 160 pays se rencontreront au Japon, le mois prochain, afin de s'entendre sur un traité portant sur les émissions de gaz à effet de serre.

Neuf provinces se sont entendues pour ramener d'ici 2010 les émissions aux niveaux de 1990. Le Québec s'est dissocié de cette entente, exigeant des mesures plus vigoureuses et la ministre Stewart a aussi soutenu hier des mesures plus contraignantes. « Nous devons reconnaître que la stabilisation (des émissions) à long terme ne suffira pas », a-t-elle dit.

Les dirigeants de l'APEC s'engagent à agir

Agence France-Presse
VANCOUVER

Les dirigeants de la région Asie-Pacifique ont appelé à une action internationale rapide sur les émissions de gaz à effet de serre considérées comme responsables d'un réchauffement climatique, dans un projet de déclaration obtenu hier à Vancouver.

La déclaration finale des chefs d'État et de gouvernement du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) doit être diffusée aujourd'hui à l'issue de leur cinquième sommet.

« Nous affirmons que ce problème est un problème mondial qui exige une solution mondiale et qu'il doit être traité par toutes les parties », indique le projet de déclaration, dont l'AFP a obtenu une copie.

Aujourd'hui, les dirigeants des 18 membres de l'APEC devraient exprimer leur soutien à la réussite de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques, prévue le 1^{er} décembre à Kyoto, au Japon.

« Nous notons que les membres de l'APEC peuvent apporter des contributions importantes à cet effort, à la fois comme groupe et en tant qu'économies individuelles », peut-on lire dans le projet de déclaration.

« Nous sommes également d'accord sur le fait qu'une utilisation plus efficace de l'énergie joue un rôle important dans le traitement de la question du changement climatique », ajoute-t-on.

Les dirigeants insistent cependant sur la nécessité, selon eux, d'associer défense de l'environnement et lois du marché. « Nous affirmons l'importance de mesures fondées sur les lois du marché dans

la réduction des émissions de gaz à effet de serre », affirme le texte.

Le président américain, Bill Clinton, et son homologue chinois, Jiang Zemin, ont abordé la question lors de leur entretien bilatéral, hier.

Les dirigeants chinois et américain se sont accordés sur le fait que « la protection de l'environnement est un devoir commun de l'humanité », a rapporté hier le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

MM. Clinton et Jiang sont également tombés d'accord sur le fait que les règles régissant la lutte pour la sauvegarde de l'environnement ne devraient pas être les mêmes pour les pays industrialisés et les pays en développement.

Les pays riches devraient apporter une aide financière et technique aux pays en développement dans ce domaine, a souligné M. Clinton, selon M. Shen.

L'APEC regroupe l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, la Chine, Hong-Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle Zélande, La Papouasie Nouvelle Guinée, les Philippines, Singapour, la Corée du Sud, Taiwan, la Thaïlande et les États-Unis.

Le choix de James Bond



Seamaster Professional
Chronomètre automatique.
Étranche jusqu'à 300 m.
OMEGA - depuis 1848.

http://www.omega.ch

Demain ne meurt jamais



BIRKS
JEWELLERS SINCE 1879

Vancouver: 698 West Hastings Street, (604) 669-3333
Toronto: Eaton Centre, (416) 979-9311
Montréal: 1240 Phillips Square, (514) 397-2511

OMEGA
Le signe de l'excellence

POSSEDEZ UNE VOITURE NEUVE A TOUS LES 2 ANS

TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX GARANTIS!

LECTEUR CD INCLUS PROTEGE SE 1998 LOCATION 24 MOIS

- Équipement complet
- Moteur 4 cyl injection
- AM / FM stéréo
- Volant inclinable
- 2 miroirs

179\$* PAR MOIS

LECTEUR CD INCLUS 626 LX 1998 LOCATION 24 MOIS

- Automatique
- Véhicule tout équipé
- Groupe électrique complet
- Transmission automatique

298\$* PAR MOIS

*T.T.P. en sus. Protégé 1500^h 626 1100^h comptant. Sujet à approbation de crédit

Querin
mazda

1530, boul. Chomedey
Laval: 688-4787 Mtl.: 336-7272

Les affaires roulent bien: 3,9%*



BMW Série 3

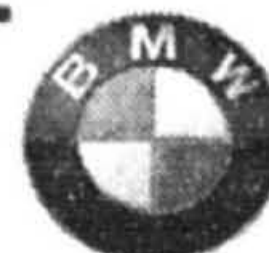
On peut dire que les affaires roulent bien pour vous! Et pour cause! Pour un temps limité, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal mettent à l'épreuve votre sens des affaires en vous offrant le plaisir de louer une fougueuse BMW de la série 3 à un taux de seulement 3,9%. Hâtez-vous d'en profiter! Cette offre se termine malheureusement le 31 décembre 1997. Que voulez-vous... les affaires sont les affaires!
Offre spéciale: obtenez également 4 pneus d'hiver gratuits.**

Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

* Offre valable sur tous les modèles 328i 1998 neufs. Les taux de location sont offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 499\$ plus taxes sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 6 000\$ plus taxes. Valeur résiduelle garantie de 27 782\$. Des frais de 0,12 \$/km s'appliquent sur la portion de kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 décembre 1997.
** Les pneus Pirelli seront installés selon les spécifications du manufacturier et selon les disponibilités du concessionnaire BMW.

Politique

L'UMRCQ critique le budget de développement des régions

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

En rendant publique, hier, la répartition de l'enveloppe de 60 millions consacrée par le gouvernement au développement des régions, le ministre responsable, Guy Chevrette, n'a pas fait que des heureux, même si l'analyse du partage semble favoriser les régions frappées par le chômage et la pauvreté.

C'est le cas de la présidente de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), Jacinthe Simard, qui se demande comment, avec un si maigre budget, les régions réussiront à créer les 342 565 emplois envisagés par le ministère des Régions.

« De fait, a expliqué Mme Simard, c'est un bien maigre budget surtout si on retranche des 60 millions annoncés la part de Montréal, fixée à 14 millions. »

Les chiffres du ministre Chevrette démontrent cependant que s'il est vrai que Montréal touchera 14 millions pour ses CLD, soit l'équivalent de 8,04 \$ par habitant, il n'en demeure par moins que c'est le Nord du Québec qui, avec une contribution de 720 375 \$ ou 18,76 \$ par habitant, obtiendra proportionnellement le plus.

En tenant compte des taux de chômage, du niveau de pauvreté et des populations, les régions éloignées comme celles de la Gaspésie-Îles-de-La-Madeleine

(1 831 191 \$ pour 17,41 \$), la Côte-Nord 1 623 711 \$ pour 15,71 \$), l'Abitibi-Témiscamisque (1 704 912 \$ pour 11,07 \$) et Chaudière-Appalaches (3 718 074 \$ pour 9,77 \$) touchent la plus grosse part de l'aide à la création d'emplois et au développement économique.

M. Chevrette a expliqué que la répartition a retenu les suggestions des intervenants locaux qui seront appelés à participer directement au développement de leur région.

Les municipalités régionales devront même déboursier l'autre tranche de 60 millions pour assurer le fonctionnement des CLD qui regrouperont tous les intervenants socio-économiques. Si elles ne le font pas, le ministère des Régions réduira sa contribution d'autant.

« Tous les milieux, a expliqué M. Chevrette, connaissent maintenant les sommes mises à leur disposition pour soutenir le développement économique. »

La présidente de l'UMRCQ a de son côté expliqué que jusqu'à maintenant les municipalités investissaient librement près de 50 millions. Avec l'annonce d'hier, l'obligation leur est maintenant faite d'égaliser les 60 millions du gouvernement, ou 10 millions de plus. « Si les MRC ne le font pas, a-t-elle dit, le ministre menace de couper le montant du soutien qu'il s'est engagé à apporter aux CLD de leur territoire. »

Les compressions ont un impact très négatif sur les universités

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Les réductions budgétaires qui ont frappé les universités québécoises ont eu des impacts très négatifs.

C'est ce qui se dégage d'une analyse préliminaire des volumineux documents que les diverses universités doivent déposer annuellement à l'Assemblée nationale, et dans lesquels elles doivent faire le point sur leur développement.

« Les compressions budgétaires compromettent sérieusement la capacité de l'université de se renouveler. Le nombre de professeurs a chuté de 10 pour cent aux cours des quatre dernières années et nous n'avons pas les moyens d'embaucher un nombre suffisant de jeunes professeurs pour renouveler les effectifs », écrit dans son rapport le chancelier de l'université McGill, Bernard Shapiro.

Les rapports universitaires pour l'année en cours sont déposés à l'Assemblée nationale depuis deux semaines.

Même son de cloche chez la principale de l'université Bishop's, Mme Janyne Hodder. Signalant que Bishop's, située à Lennoxville

(Estrée), doit faire face à des compressions de 1,5 million en 1998-1999 sur un budget de fonctionnement de 16 millions, les autorités de l'université Bishop's ajoutent : « Dans ces conditions, il est difficile de soutenir une formation assez générale qui prépare quand même aux demandes spécifiques du marché du travail tout en assurant nos étudiants que la société continue à se préoccuper de leur formation. »

À l'Université de Sherbrooke, le recteur Pierre Reid admet qu'un des défis de son établissement est « de gérer la décroissance des ressources en protégeant la qualité de la formation ».

« Après avoir coupé une quinzaine de millions, nous devons redéfinir les modalités du travail que nous aimons et maximiser la contribution de chacun d'entre nous à la formation de nos étudiants », écrit le recteur Reid.

À l'Université du Québec, qui compte onze institutions composantes réparties à travers tout le Québec, on note que les restrictions budgétaires ont forcé les autorités à préciser leurs stratégies financières.

On a étalé les compressions grâce au pouvoir d'emprunt de l'université et on a obtenu la collaboration des employés « qui ont

consenti des sacrifices importants », notamment par le biais de leur régime de retraite.

Chaque module de l'Université du Québec a dû se doter d'un plan de redressement en vue d'améliorer la qualité des services et la croissance des activités, en dépit de la baisse du nombre d'étudiants à l'enseignement régulier.

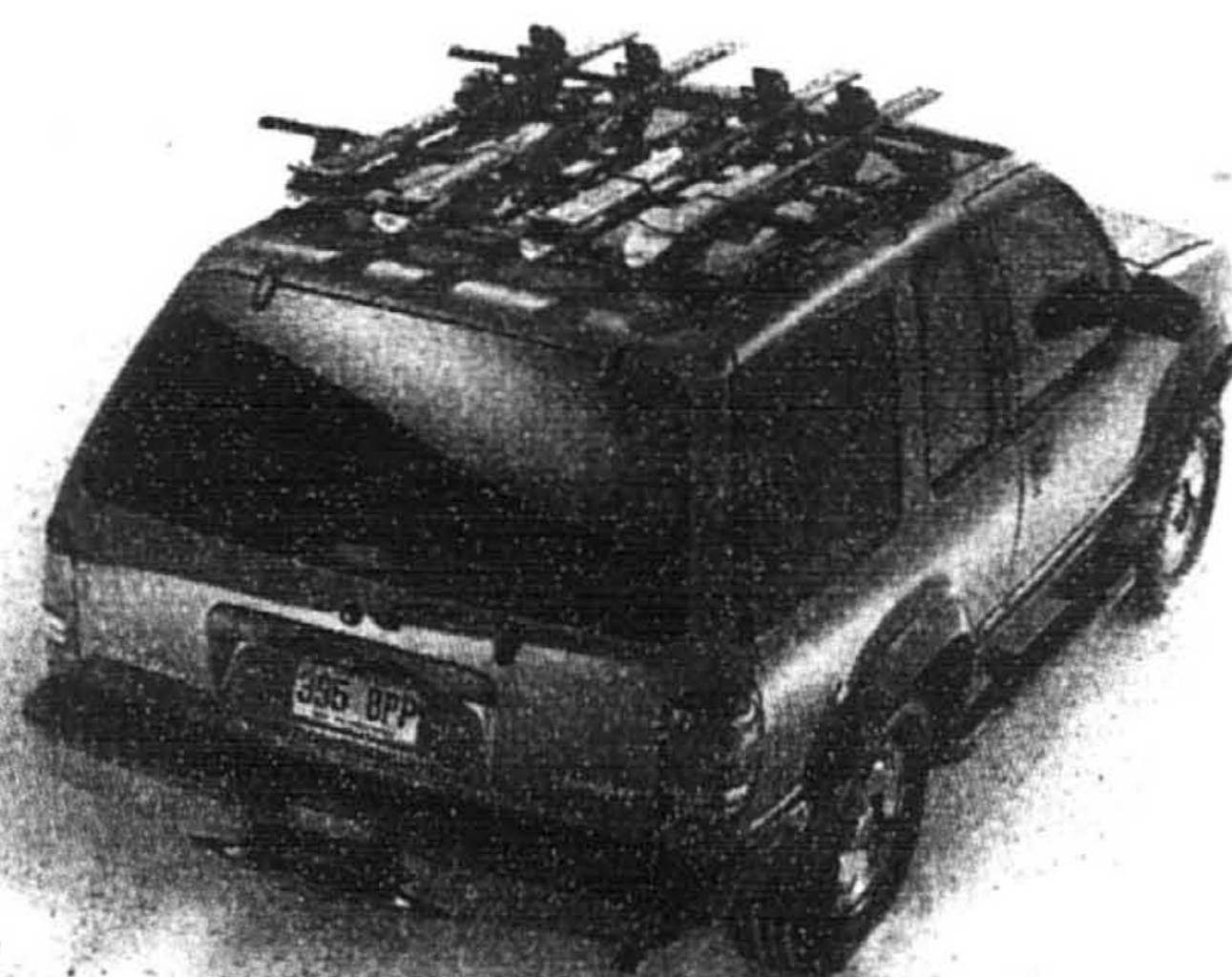
L'université Laval, pour sa part, est dirigée par une nouvelle équipe depuis juin dernier, sous la présidence du nouveau recteur, François Tavenas.

Ce dernier a mis sur pied une commission d'orientation dont le rapport ne sera soumis au gouvernement qu'en 1998.

Malgré tout, dans son dernier rapport datant de février dernier, le conseil d'administration de l'université Laval reconnaît certaines difficultés liées au contexte budgétaire global du Québec. Ce contexte implique une « crise financière aiguë, une chute importante à long terme des populations étudiantes, et une nouvelle concurrence liée au développement des technologies de l'information ».

La direction de Laval se dit « convaincue que l'université Laval traversera avec succès la crise actuelle avec l'appui de ses étudiants, de son personnel et de ses partenaires ».

DITES BYE BYE AUX FÎLES D'ATTENTE
DES REMONTE-PENTES.



LE NOUVEL EXPLORER 1998

Ça en prend beaucoup pour arrêter un propriétaire d'Explorer. Grâce à son puissant moteur V6 SOHC de 200 chevaux et son système à 4 roues motrices Control-Trac qui détecte les variations de terrain, vous pouvez vous aventurer avec assurance sur toutes sortes de terrains glissants. Ne devrait-on pas toujours aller où on veut quand on veut ?



Parmi les utilitaires sportifs compacts les plus populaires, les Explorer 4 portes et 2 portes sont ceux qui offrent le plus d'espace intérieur.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD OU MERCURY



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

1 800 561-FORD
www.ford.ca